



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rapport du Jury**

**Concours : Agrégation externe**

**Section : Éducation Physique et Sportive**

**Session 2022**

**Rapport présenté par Monsieur Jean-Marc SERFATY, Inspecteur Général de l'éducation du sport et de la recherche (IGESR), Président du Jury.**

# Sommaire

## Table des matières

|                                                                                                        |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Sommaire</b> .....                                                                                  | 2  |
| <b>Informations générales</b> .....                                                                    | 4  |
| <b>Propos introductif</b> .....                                                                        | 6  |
| <b>Les épreuves d’admissibilité</b> .....                                                              | 8  |
| Première épreuve d’admissibilité : .....                                                               | 8  |
| Rappel du sujet .....                                                                                  | 8  |
| La forme du sujet.....                                                                                 | 9  |
| Une citation à « commenter ».....                                                                      | 9  |
| Une « discussion » qui ouvre le sujet .....                                                            | 11 |
| Classement des copies .....                                                                            | 12 |
| Commentaires sur les productions et recommandations .....                                              | 15 |
| Deuxième épreuve d’admissibilité.....                                                                  | 17 |
| Rappel du sujet .....                                                                                  | 17 |
| Rappel des attendus de l’épreuve .....                                                                 | 17 |
| Analyse de la double commande du sujet .....                                                           | 18 |
| Analyse du sujet.....                                                                                  | 18 |
| Niveau de production des copies.....                                                                   | 24 |
| Classement des copies : Spécification et description des critères retenus pour la session 2022 : ..... | 25 |
| Recommandations .....                                                                                  | 26 |
| <b>Les épreuves d’admission</b> .....                                                                  | 28 |
| Première épreuve d’admission.....                                                                      | 28 |
| Esprit de l’épreuve et ses attentes .....                                                              | 29 |
| Conditions générales du déroulement de l’épreuve .....                                                 | 29 |
| Les propositions des candidats .....                                                                   | 32 |
| Niveau de prestation 1 :.....                                                                          | 32 |
| Conseil aux candidats pour dépasser le niveau 1 .....                                                  | 32 |
| Niveau de prestation 2 :.....                                                                          | 32 |
| Conseil aux candidats pour dépasser le niveau 2.....                                                   | 33 |
| Niveau de prestation 3 :.....                                                                          | 33 |
| Conseils au candidat pour passer au niveau 4 .....                                                     | 34 |
| Niveau de prestation 4.....                                                                            | 34 |
| Conseils au candidat pour passer au niveau 5 .....                                                     | 35 |

|                                                                                                                              |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Niveau de prestation 5.....                                                                                                  | 35 |
| Deuxième épreuve d'admission .....                                                                                           | 37 |
| Les enjeux de l'épreuve d'oral O2 .....                                                                                      | 38 |
| Les attendus et prestations des candidats.....                                                                               | 41 |
| Niveau 1. Une leçon imprécise où des élèves pratiquent. Ce profil concerne un quart des candidats .....                      | 42 |
| Niveau 2. Une leçon complète, mais plaquée où les élèves travaillent. Ce niveau concerne la moitié des candidats .....       | 43 |
| Niveau 3 : une leçon caractérisée où les élèves apprennent explicitement. Ce niveau concerne un cinquième des candidats..... | 45 |
| Niveau 4. Une leçon anticipée où les élèves se développent. Ce profil concerne peu de candidats.....                         | 46 |
| Conseils généraux pour développer les compétences attendues .....                                                            | 47 |
| Troisième épreuve d'admission .....                                                                                          | 48 |
| Les conditions de l'épreuve .....                                                                                            | 49 |
| L'épreuve pratique en général .....                                                                                          | 49 |
| Éléments généraux concernant la préparation à l'oral 3 : .....                                                               | 51 |
| Badminton.....                                                                                                               | 52 |
| Escalade .....                                                                                                               | 55 |
| Danse.....                                                                                                                   | 61 |
| Step.....                                                                                                                    | 65 |
| Volley-ball.....                                                                                                             | 69 |
| Quatrième épreuve d'admission .....                                                                                          | 71 |
| Conditions du déroulement de l'épreuve .....                                                                                 | 72 |
| L'épreuve d'entretien.....                                                                                                   | 73 |
| Les différents niveaux de prestation des candidats .....                                                                     | 74 |
| Niveau 1 .....                                                                                                               | 74 |
| Niveau 2.....                                                                                                                | 74 |
| Niveau 3.....                                                                                                                | 74 |
| Niveau 4.....                                                                                                                | 75 |
| Conseils aux candidats.....                                                                                                  | 75 |
| La prestation physique en athlétisme (2 x 200 haies) .....                                                                   | 75 |
| La prestation physique en natation (50 m 2 nages et 50 m nl).....                                                            | 77 |

# Informations générales

Nombre de postes ouverts au concours : 40

|        | Inscrits | Composants | %   | Admissibles | %   | Admis | %   |
|--------|----------|------------|-----|-------------|-----|-------|-----|
| Femmes | 327      | 126        | 39% | 41          | 32% | 14    | 34% |
| Hommes | 645      | 224        | 35% | 50          | 22% | 26    | 52% |
| Totaux | 972      | 350        | 36% | 91          | 26% | 40    | 44% |

|                                                   |       |
|---------------------------------------------------|-------|
| Nombre de candidats ayant composé aux deux écrits | 349   |
| Moyenne du dernier admissible                     | 8,54  |
| Moyenne des candidats admissibles                 | 11,23 |
| Moyenne du premier admis                          | 15,05 |
| Moyenne du dernier admis                          | 9,68  |
| Moyenne des candidats admis                       | 11,33 |

Statistiques par épreuve

Première épreuve d'admissibilité

Deuxième épreuve d'admissibilité

Première épreuve d'admission

Moyenne de l'épreuve : 7,91

|            |    |             |      |                |      |             |   |
|------------|----|-------------|------|----------------|------|-------------|---|
| Nombre G : | 50 | Moyenne G : | 7.92 | Ecart Type G : | 3.98 | Médiane G : | 7 |
| Nombre F : | 41 | Moyenne F : | 7.9  | Ecart Type F : | 4.13 | Médiane F : | 7 |
| Nombre T : | 91 | Moyenne T : | 7.91 | Ecart Type T : | 4.05 | Médiane T : | 7 |

Deuxième épreuve d'admission

Moyenne de l'épreuve : 8,08

|            |    |             |      |                |      |             |      |
|------------|----|-------------|------|----------------|------|-------------|------|
| Nombre G : | 50 | Moyenne G : | 8.17 | Ecart Type G : | 3.4  | Médiane G : | 7.63 |
| Nombre F : | 41 | Moyenne F : | 7.97 | Ecart Type F : | 2.91 | Médiane F : | 7.5  |
| Nombre T : | 91 | Moyenne T : | 8.08 | Ecart Type T : | 3.19 | Médiane T : | 7.5  |

Troisième épreuve d'admission

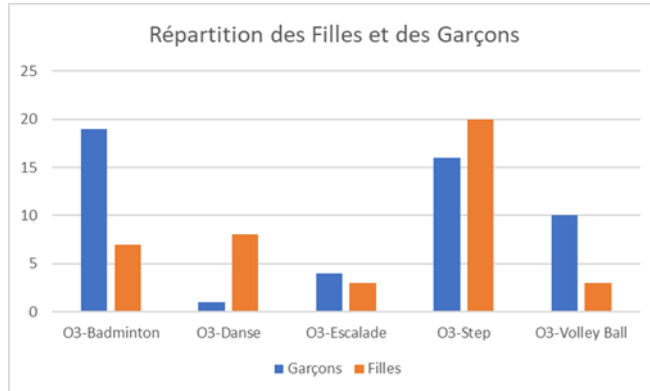
Moyenne de la prestation physique (sur 10) : 4,92

|            |    |             |      |                |      |             |      |
|------------|----|-------------|------|----------------|------|-------------|------|
| Nombre G : | 50 | Moyenne G : | 4.63 | Ecart Type G : | 2.12 | Médiane G : | 4.5  |
| Nombre F : | 41 | Moyenne F : | 5.28 | Ecart Type F : | 1.88 | Médiane F : | 5    |
| Nombre T : | 91 | Moyenne T : | 4.92 | Ecart Type T : | 2.04 | Médiane T : | 4.75 |

Moyenne de l'entretien (sur 10) : 4,54

|            |    |             |      |                |      |             |      |
|------------|----|-------------|------|----------------|------|-------------|------|
| Nombre G : | 50 | Moyenne G : | 4.56 | Ecart Type G : | 2.38 | Médiane G : | 4    |
| Nombre F : | 41 | Moyenne F : | 4.53 | Ecart Type F : | 2.18 | Médiane F : | 3.75 |
| Nombre T : | 91 | Moyenne T : | 4.54 | Ecart Type T : | 2.29 | Médiane T : | 4    |

Répartition des choix des candidats par APSA



Quatrième épreuve d'admission

Moyenne de la prestation physique tirée au sort entre athlétisme et natation (sur 10): 5,45

|            |    |             |      |                |      |             |      |
|------------|----|-------------|------|----------------|------|-------------|------|
| Nombre G : | 50 | Moyenne G : | 5.52 | Ecart Type G : | 2.08 | Médiane G : | 5.63 |
| Nombre F : | 41 | Moyenne F : | 5.37 | Ecart Type F : | 2.02 | Médiane F : | 5.25 |
| Nombre T : | 91 | Moyenne T : | 5.45 | Ecart Type T : | 2.05 | Médiane T : | 5.5  |

Moyenne de l'entretien (sur 10) : 3,7

|            |    |             |      |                |      |             |      |
|------------|----|-------------|------|----------------|------|-------------|------|
| Nombre G : | 50 | Moyenne G : | 4.18 | Ecart Type G : | 2.36 | Médiane G : | 3.88 |
| Nombre F : | 41 | Moyenne F : | 3.11 | Ecart Type F : | 2.24 | Médiane F : | 2.5  |
| Nombre T : | 91 | Moyenne T : | 3.7  | Ecart Type T : | 2.37 | Médiane T : | 3.25 |

## Propos introductif

Ce rapport, en dressant les principaux constats observés dans les prestations des candidats de la session 2022 et en explicitant les attentes des épreuves du concours externe de l'agrégation d'Éducation Physique et Sportive, vise à aider les candidats dans leur préparation et les formateurs dans la conception de leur formation. La qualité de la formation et sa pertinence au regard de ce que l'on est en droit d'attendre d'un professeur agrégé sont des vecteurs essentiels du développement de l'Éducation Physique et Sportive. La qualité de la formation contribuant également à l'évolution des formes scolaires de pratique pour développer des compétences ici et maintenant pour un demain et ailleurs dans les champs du sport et des pratiques physiques de loisir et d'entretien.

Un professeur agrégé d'Éducation Physique et Sportive est un professionnel compétent, non seulement capable d'être efficace dans sa classe mais aussi d'envisager la place et le rôle de sa discipline en relation avec les caractéristiques d'un EPLE ; tout en se référant aux politiques éducatives actuelles. Il doit être un élément moteur dans son établissement et peut également être amené à participer et à s'investir dans diverses actions au niveau académique et national.

Aussi, le concours externe de l'agrégation d'Éducation Physique et Sportive vise à recruter des candidats cultivés, lucides, engagés et physiquement éduqués :

- Cultivés. Les candidats doivent maîtriser des connaissances récentes de différents ordres (scientifiques, technologiques, didactiques, institutionnelles...) et dans différents domaines (sciences humaines et sociales, sciences de la vie, sciences de l'intervention).

- Lucides. Il n'est pas attendu un « savoir livresque » des candidats mais une capacité à s'appuyer sur les connaissances utiles et pertinentes pour répondre à un sujet donné, à analyser une situation spécifique, à réfléchir à une problématique professionnelle... Les candidats doivent faire preuve d'un certain regard critique vis-à-vis de leurs connaissances, s'interroger sur leur domaine de validité et de pertinence, les considérer comme des ressources pour l'action et non des éléments de prescription.

- Engagés. Les candidats doivent être capables de faire des choix parmi plusieurs alternatives professionnelles et de les justifier. Dans les choix s'incarnent des options éducatives qu'il s'agit d'explicitier et de défendre au regard de caractéristiques de différents contextes d'enseignement.

- Physiquement éduqués. Un agrégé d'EPS est un enseignant qui s'engage physiquement au cours des leçons et qui, par cet engagement, donne à voir à ses élèves une forme de rapport au corps. Aussi est-il essentiel que les candidats fassent preuve d'une certaine aisance corporelle dans différentes pratiques sportives, voire d'y performer.

Les épreuves du concours sont conçues de manière à évaluer ces compétences : elles n'évaluent pas seulement la maîtrise de connaissances scientifiques et d'un savoir disciplinaire, mais aussi et surtout la capacité des candidats à conduire une réflexion critique, à choisir dans leurs connaissances les plus pertinentes pour soutenir leur argumentation, à défendre des options, à se positionner au sein du système éducatif, à prendre des risques en proposant des « innovations ».

Nous pouvons constater les très bons résultats des candidats admis. Les rapports dans les différentes épreuves soulignent cependant l'hétérogénéité des prestations des candidats déclinés sur cinq niveaux qui permettent de se situer dans sa prestation mais aussi de se donner des pistes de travail pour une préparation plus efficiente.

Nous rappelons que les écrits exigent à la fois une méthodologie rigoureuse et des connaissances précises, s'y présenter sans préparation spécifique présente peu d'intérêt.

De manière générale, les membres du jury notent des améliorations dans les prestations des candidats qui montrent le sérieux de leur préparation et leur prise en compte des conseils formulés dans les rapports des épreuves. Nous invitons les futurs candidats à lire attentivement ces rapports de manière à bien identifier les attendus pour chacune des épreuves. Nous invitons également les candidats à bien mesurer que ce concours de recrutement vise à recruter des professeurs qui seront en poste dès la

rentrée suivante quand ils ne le sont pas déjà. Les épreuves répondent à cette exigence de l'expression d'un haut niveau de connaissance de la discipline, des élèves dans les apprentissages, du système éducatif, et des établissements scolaires.

Le lien avec les compétences professionnelles est inscrit dans chacune des épreuves. C'est une aide considérable qui ne peut être négligée.

Il appartient à chaque candidat de faire que ce rapport accompagne sa préparation pour se donner les meilleures chances de réussite.

| Répartition des compétences professionnelles sollicitées par le concours de l'agrégation externe d'EPS session 2021        | Compétences principalement révélées |    |    |    |    |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|----|----|----|----|----|
|                                                                                                                            | E1                                  | E2 | O1 | O2 | O3 | O4 |
| <b>Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation</b>                                               |                                     |    |    |    |    |    |
| Faire partager les valeurs de la République                                                                                | XX                                  | X  | XX | XX |    |    |
| Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école | XX                                  | XX | XX | XX |    |    |
| Connaître les élèves et les processus d'apprentissage                                                                      |                                     | XX |    | XX | X  | XX |
| Prendre en compte la diversité des élèves                                                                                  | X                                   | X  | X  | XX |    |    |
| Accompagner les élèves dans leur parcours de formation                                                                     |                                     | X  | X  | X  |    |    |
| Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques                                                              | XX                                  | X  | X  |    |    |    |
| Maîtriser la langue française à des fins de communication                                                                  | XX                                  | XX | XX | XX | XX | XX |
| Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier                                       |                                     | X  |    | XX | XX |    |
| Coopérer au sein d'une équipe                                                                                              |                                     |    | XX | XX |    |    |
| Contribuer à l'action de la communauté éducative                                                                           | X                                   | X  | XX | X  |    |    |
| Coopérer avec les parents d'élèves                                                                                         |                                     |    | X  |    |    |    |
| Coopérer avec les partenaires de l'école                                                                                   |                                     |    | XX |    |    |    |
| S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel                                      | XX                                  | XX | XX | XX | XX | X  |
| <b>Compétences communes à tous les professeurs</b>                                                                         |                                     |    |    |    |    |    |
| Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique                                                                    | XX                                  | XX | X  | XX | XX | XX |
| Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement                                                            |                                     |    | X  | XX | XX | XX |
| Construire et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves            |                                     | X  |    | XX | X  |    |
| Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves         |                                     | X  |    | XX |    |    |
| Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves                                                                         |                                     | X  |    | XX | X  | X  |

# Les épreuves d'admissibilité

## Première épreuve d'admissibilité :

| Ecrit 1 – Activités physiques sportives et artistiques et civilisations |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Epreuve</b>                                                          | Dissertation ou commentaire d'un écrit portant sur la mise en pratique et le développement des activités physiques sportives et artistiques : déterminants historiques, anthropologiques, économiques, sociaux et culturels                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Durée</b>                                                            | 6 heures                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Attendus de l'épreuve</b>                                            | A partir d'un sujet en relation avec une problématique liée à la place des APSA dans la société, le candidat développe une réflexion et une argumentation personnelle.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Compétences évaluées</b>                                             | Le candidat possède une « culture avertie ». Il maîtrise des connaissances en sciences sociales, en histoire et épistémologie lui permettant de caractériser l'évolution des courants, théories, discours, pratiques... relatives aux APSA et à l'EPS au cours de la période considérée.<br>Il est capable de mettre en tension différents enjeux liés aux APSA et à l'EPS, et l'évolution de ses enjeux au regard de contextes sociaux, culturels, économiques spécifiques.<br>Il est capable d'une « réflexion englobante » débordant le simple cadre des APSA ou de l'EPS pour prendre en compte des enjeux sociétaux plus génériques. |

## Rappel du sujet

« Le maître a un rôle double : *diriger l'entraînement* et *conduire* effectivement les leçons [...]. Il doit adapter son enseignement à la nature de ses élèves et, malgré l'identité des genres d'exercices, ne pas conduire une leçon d'enfants comme une leçon d'adultes, une leçon de débutants comme une leçon d'athlètes, une leçon de filles comme une leçon de garçons.

Il doit, comme il a été dit, dresser d'avance le programme d'entraînement en le basant sur le principe de la *progressivité* du travail ; autrement dit, il *gradue* les efforts et *échelonne* les difficultés suivant la *mesure* qui convient aux sujets qu'il entraîne. Il rectifie ou modifie ce programme aussi souvent que cela est nécessaire, au besoin au cours même d'une séance, d'après les résultats qu'il observe, les effets produits, ou l'état de fatigue immédiat des élèves.

Pour tous, et en particulier pour les enfants et les adolescents, la séance d'entraînement doit être un véritable plaisir et ne jamais être une corvée, ni surtout un épuisement des forces. Lorsqu'une séance est conduite dans la perfection et bien adaptée aux élèves, ces derniers doivent la terminer à regret, en bonne humeur et en bel entrain. Un tel résultat ne s'obtient que si le maître connaît la psychologie de l'enfant et de l'adolescent. »<sup>1</sup>

*Commentez ces propos et discutez-les au regard de la prise en compte des caractéristiques et des aspirations des jeunes dans la conception et la mise en œuvre des leçons d'éducation physique depuis 1936.*

---

<sup>1</sup> Georges Hébert, *L'Éducation physique, virile et morale par la méthode naturelle*, Paris, Vuibert, 1936, p. 92-93.



## La forme du sujet

Le sujet proposé à la session 2022 se compose d'un extrait de texte de quelques lignes et d'une commande qui suppose de mettre en relation les éléments les plus saillants du texte et les mots-clés du sujet, en lien avec le programme du concours, sans omettre une présentation, *a minima*, de l'auteur de la citation. Comme pour les éditions précédentes, il fallait accorder de l'attention – en évitant les simples « effets d'annonce » – à l'analyse du texte proposé et au paratexte (titre de l'ouvrage, date de parution, maison d'édition), à sa compréhension au regard du sujet et à son exploitation tout au long de la démonstration (« Commentez ces propos et discutez-les... »).

## Une citation à « commenter »

L'extrait proposé dans le sujet 2022 était une citation de Georges Hébert (1875-1957), auteur dont il fallait, au préalable, présenter la trajectoire pour en comprendre les tenants et aboutissants – avant de la développer dans les parties pour mener un vrai débat entre l'extrait du texte et les thématiques avancées dans le sujet posé. En effet, lorsque Georges Hébert fait paraître son ouvrage *L'Éducation physique, virile et morale par la méthode naturelle*, il est un acteur incontournable au sein de ce qu'on a appelé la « guerre des méthodes » et qui caractérise ces années. Il affronte depuis longtemps les autres concepteurs de premier plan par l'intermédiaire de ses interventions et publications, mais également de sa fédération (avec le développement de « centres hébertistes ») et de sa revue *L'Éducation physique* qu'il dirige depuis 1922 ; sans compter ses autres soutiens au sein de l'institution scolaire, de certaines associations sportives, du scoutisme français et autres milieux socio-professionnels (secouristes, sapeurs-pompiers, bénévoles de la Croix-Rouge, etc.). Pour autant, en 1936, sa méthode ne trouve encore que difficilement son chemin au sein de l'École. « Ce qui aurait pu être une rencontre fructueuse entre Hébert et les membres du gouvernement du Front populaire, écrit Jean-Michel Delaplace, révèle une relation décevante à bien des égards », au point que la relation entre l'homme et l'institution scolaire peut être qualifiée de « rendez-vous manqué »<sup>2</sup>. Et même si la méthode naturelle deviendra la méthode nationale sous Vichy, elle ne sera jamais utilisée ni valorisée à la hauteur des espérances de son créateur.

L'année 1936 est une date marquante car c'est la dernière grande occasion pour Georges Hébert de présenter de façon exhaustive sa méthode et, au-delà, sa conception de l'Éducation physique dans ses différentes dimensions. Depuis 1918, aucun nouvel ouvrage n'était venu rendre compte de l'évolution technique et pédagogique de l'éducation physique hébertiste. Aussi, en 1936, son livre est l'ultime version de sa méthode. Il donne à voir un certain nombre de nouvelles positions comme la suppression des emprunts faits à la méthode suédoise qui pouvaient encore subsister, la place centrale de la leçon faite en pleine nature, la volonté de répertorier l'ensemble des exercices naturels pour chaque famille, l'affirmation des dimensions esthétiques, artistiques, intellectuelles et culturelles de sa méthode et le lien avec les principes de l'éducation nouvelle. Ce dernier point est important car Georges Hébert est reconnu pour la qualité de ses innovations pédagogiques : l'organisation pédagogique à travers une « leçon-type » (dérroulement, effet dominant, marche d'apaisement) en « parcours naturel » ou sur un « plateau d'entraînement », le travail en « vague » et « contre-vague » à partir d'une gestion des élèves par niveaux (les forts, les moyens, les faibles, les sujets à ménager) ; autant d'innovations qui permettent d'apporter les corrections nécessaires et de varier l'intensité des efforts des élèves. Le rôle du maître d'éducation physique consiste à diriger et animer la séance tout en contrôlant les résultats par l'utilisation régulière – à partir de l'historique fiche physiologique amorosienne – de la « fiche-type individuelle ». Pour Georges Hébert, la mesure des résultats est indispensable pour progresser car sans

---

<sup>2</sup> Jean-Michel Delaplace, *Georges Hébert, Sculpteur de corps*, Paris, Vuibert, 2005, p. 321.

« contrôle le maître ignore où il va, il conduit l'entraînement plus ou moins au hasard. Ses élèves travaillent sans goût, n'ayant aucun renseignement sur leurs progrès et, par suite, aucun stimulant »<sup>3</sup>.

La publication de cet ouvrage-clé coïncide avec un moment fort de l'histoire : celui du Front populaire. En effet, ce gouvernement des partis de gauche mène une politique ambitieuse, réformatrice sur bien des points, en particulier en matière d'éducation physique. Deux ministères sont particulièrement concernés : celui de l'Éducation nationale dirigé par Jean Zay et celui de la Santé publique dirigé par Henri Sellier. L'essentiel du projet de plan d'éducation physique concerne l'obligation de l'éducation physique pour la jeunesse française, à savoir le développement de pratiques physiques de masse et à but hygiénique, idée qui se concrétise par la création en 1937 du Brevet Sportif Populaire (BSP). Georges Hébert voit en cette politique sociale et volontariste une réelle opportunité, mettant au premier plan un enjeu de démocratisation. Le Front populaire, et ses responsables éducatifs, misent d'ailleurs sur l'expérimentation et les pédagogies actives pour favoriser les apprentissages des « enfants du peuple »<sup>4</sup>.

La commande du sujet « commentez ces propos » devait amener les candidats à une réflexion s'appuyant sur des éléments lexicologiques, narratifs et grammaticaux, et ne se limitant pas à une paraphrase de la citation. L'analyse des déterminants choisis, des verbes utilisés, des figures de style, etc., devait être au service du commentaire pour dégager l'idée principale du texte et les thématiques associées. Par exemple, l'utilisation du verbe devoir (« il doit » l.2-5-11) permettait aux candidats de dégager l'idée d'un discours engagé, presque militant de l'auteur, qu'il s'agissait d'explicitier et de discuter au regard d'éléments avancés dans le sujet.

Cette conception de Georges Hébert sur le rôle d'un enseignant d'éducation physique<sup>5</sup>, autour d'une pédagogie qui met l'élève au centre, pouvait être découpée de façon synthétique en trois volets : le premier caractérise les capacités d'adaptation du maître envers le public auquel il enseigne, le second explique comment procéder à cette adaptation, le troisième oriente le maître vers la prise en compte de références psychologiques, destinées à susciter l'intérêt de l'élève. À travers ces trois volets, on pouvait mieux appréhender l'approche hébertiste qui consiste à distinguer deux types de tâches – donc de compétences – qui caractérisent le métier d'enseignant et que l'on retrouve ensuite dans la question posée (la « conception » et la « mise en œuvre »). Cette approche est à lire au regard du combat que mène Georges Hébert contre les modèles d'enseignant défendus par les militaires et médecins. Un enseignant d'éducation physique se distingue ainsi de la figure du « répétiteur » récitant aux élèves, en quelque sorte, les progressions d'exercices apprises par cœur. Il se distingue également de la figure de « l'auxiliaire de santé » par sa prise en compte de la question du « plaisir »<sup>6</sup> pour faire évoluer la leçon. En cela Georges Hébert prenant la suite de Fernand Lagrange, fait sienne la logique du mouvement et du plein air<sup>7</sup>. Dès lors, les compétences de l'enseignant doivent être avant tout pédagogiques, c'est-à-dire fondées sur la connaissance de l'enfant, de sa psychologie, appréciée lors de la conception de la leçon et lors de sa mise en œuvre. La connaissance de l'œuvre de Georges Hébert devait, de ce point de vue, amener les candidats à apprécier la volonté de différenciation pédagogique voire même d'individualisation. Georges Hébert plaide en faveur d'un renouvellement de l'assise scientifique de l'éducation physique en l'orientant vers ce que l'on appellera les « sciences de l'éducation ». Mais le jury attendait surtout que les candidats montrent des évolutions des leçons, de 1936 à nos jours, passant ainsi du caractère autoritaire, descendant, frontal, collectif à un partage des tâches, des différenciations. Les exemples concrets étaient particulièrement appréciés.

---

<sup>3</sup> Georges Hébert, *L'Éducation physique, virile et morale par la méthode naturelle*, op.cit., p. 351.

<sup>4</sup> Antoine Prost, *L'Enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968.

<sup>5</sup> Le terme d'entraînement ne doit pas nous troubler car il ne faut pas oublier qu'Hébert s'adresse aussi à ceux qui organisent l'éducation physique dans ses centres (dont la plupart sont extérieurs au système scolaire).

<sup>6</sup> Voir à ce sujet la thèse d'Yvon Morizur, *Le Plaisir en éducation physique de 1882 à 2010 : usages d'une notion mythifiée et clivante*, dirigée par Jacques Gleyse et Julien Fuchs et soutenue le 21 janvier 2019 à l'Université de Montpellier.

<sup>7</sup> Voir à ce sujet la thèse d'Alexandre Ayrault, *Le docteur Fernand Lagrange (1845-1909), un précurseur oublié de l'éducation physique*, dirigée par Thomas Bauer et soutenue le 10 mars 2022 à l'Université de Limoges.

## Une « discussion » qui ouvre le sujet

En s'appuyant sur les propos de l'auteur, les candidats ne devaient pas perdre de vue la deuxième commande du sujet : celle de « discuter ». La discussion dans les copies devait faire émerger le décalage entre le portrait de l'enseignant d'éducation physique présenté par Georges Hébert et ceux valorisés par d'autres acteurs de la corporation, et ce selon les époques. À cet égard, une classification (comme par exemple celle de Jacqueline Marsenach<sup>8</sup> ou encore celle de Bernard Michon et Benoît Caritey<sup>9</sup>) pouvait ici être utilisée. Plus précisément, les discussions devaient justifier la réalité effective de l'adaptation, du dosage, du plaisir dans les leçons en fonction des périodes. Une réalité qui dépend du rôle assigné à l'éducation physique (donc de ses finalités, conceptions et pratiques pédagogiques), de son statut scolaire, de la formation des enseignants (et de leur faculté à théoriser leur pratique pour la mettre en œuvre), de la place assignée à l'élève, etc. À noter que l'inscription d'une « histoire pédagogique » de l'éducation physique, au carrefour de l'histoire du système éducatif (confrontée à l'hétérogénéité des publics scolaires), de l'histoire sociale et culturelle, de la sociologie de la jeunesse, devait permettre aux candidats de démontrer le degré de prise en compte dans les textes officiels et les pratiques, sur la totalité de la période proposée par le sujet y compris celle du temps immédiat. Le jury regrette, de ce point de vue, le manque de prise en compte de périodes pour autant décisives au traitement du sujet : le Front populaire, Vichy, les années 1970 notamment.

Une discussion de qualité nécessitait de prendre en compte les « caractéristiques » (physiques, psychologiques, sociales, culturelles, ethniques ou sexuées) et les « aspirations » des jeunes (attentes, centres d'intérêt, loisirs, projets de société) ainsi que leur évolution depuis 1936. Mais qu'est-ce qu'être « jeune » ? Quels sont les critères qui définissent la frontière entre la jeunesse et l'âge adulte ? Les médecins qui ont souvent eu le quasi-monopole des discours sur la jeunesse, la définissent comme une période difficile de maturation qui doit conduire à un adolescent à l'âge adulte (selon l'ONU, les jeunes constituent la tranche d'âge comprise entre 15 et 24 ans). Quant à Gérard Mauger, il propose une définition explicite : « L'âge de la vie où s'opère un double passage plus ou moins étiré dans le temps – de l'école à la vie professionnelle, de la famille d'origine à la famille conjugale »<sup>10</sup>. Toutefois, d'autres sociologues comme Olivier Donnat insistent sur la diversité et la pluralité des préférences culturelles et sexuelles pour catégoriser les jeunes<sup>11</sup>, pluralité mise d'ailleurs en évidence dans la citation de Georges Hébert (« élèves » l.2, « enfants » l.10, « adolescents » l.10 etc.). Les candidats devaient donc analyser et discuter ces éléments au regard des politiques éducatives pour mieux cerner les enjeux de contrôle, de développement, d'autonomie voire d'insertion. En effet, la jeunesse demeure pour les autorités successives un capital social et une richesse nationale conférant aux jeunes un devoir d'être et de faire<sup>12</sup>. Entre activité de loisir et sport de compétition, entre pratique libre et sport encadré, les pratiques physiques et sportives devaient être considérées comme des marqueurs de la jeunesse, révélatrices des « cultures sportives » juvéniles et plurielles<sup>13</sup>.

Il fallait également s'interroger sur le degré et la nature de la « prise en compte » de ces caractéristiques et aspirations des jeunes dans la conception et la mise en œuvre des leçons d'éducation physique. Toutefois, comment les enseignants d'éducation physique prennent-ils en compte l'évolution des cultures juvéniles révélatrices des transformations sociétales ? Celles-ci, dont la fonction semble

---

<sup>8</sup> Jacqueline Marsenach, « Les pratiques des enseignants d'éducation physique et sportive dans les collèges », *Revue française de pédagogie*, n° 89, 1989, p. 7-10.

<sup>9</sup> Bernard Michon et Benoît Caritey, « Histoire orale d'une profession : les enseignants d'éducation physique », *Spirales – revue de recherches en éducation*, n° 13-14, 1998, p. 11-39.

<sup>10</sup> Gérard Mauger, *Âges et générations*, Paris, La Découverte, 2015, p. 9.

<sup>11</sup> Olivier Donnat (dir.), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, Ministère de la Culture – DEPS, coll. « Questions de culture », 2003.

<sup>12</sup> Ludivine Bantigny et Ivan Jablonka, « Le mot "jeune", un mot vieux ? La jeunesse du mythe à l'histoire », dans l'ouvrage dirigé par Ludivine Bantigny, *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2009, p. 5- 18.

<sup>13</sup> Jean-Pierre Augustin, Julien Fuchs, « Le sport, un marqueur majeur de la jeunesse », *Agora débats/jeunesses*, L'Harmattan/Presses de Sciences Po, n° 3, 2014, p.61-69.

immuable<sup>14</sup>, changent de contenus, de vecteurs de transmission et d'amplitude dans la mesure où elles accompagnent l'allongement de la jeunesse. S'agit-il d'une prise en compte partielle ou totale, préférentielle ou adaptée, consciente ou inconsciente, discursive ou pratique ? Est-ce réellement la mission de l'éducation physique de prendre appui sur cette culture jeune ? Certains décalages entre la « culture jeune » et la « culture scolaire » ne traduisent-ils pas des hésitations ou difficultés d'une École à concilier ces aspects<sup>15</sup> ? Si la leçon d'éducation physique doit permettre à chaque adolescent de se construire en se confrontant à la culture sportive dans sa diversité, elle se renouvelle au contact de l'évolution de ces activités sportives<sup>16</sup>. Les nouvelles pratiques liées à l'entretien de soi (muscultation, cross training, yoga), à la glisse ou à l'environnement urbain (hip-hop, skate, streetball) sont-elles le reflet d'une « pression » plus importante de la culture jeune au sein de l'institution scolaire ? Les représentations de la jeunesse et l'évolution de la culture jeune dans la société étaient donc à mobiliser pour inscrire la discussion à la fois dans une dimension synchronique et diachronique.

## Classement des copies

Il était attendu que les candidats analysent la citation pour en extraire une problématisation autour de la manière dont les caractéristiques et aspirations des jeunes ont été prises en compte à travers les différentes conceptions et mises en œuvre, confrontées aux propositions de Georges Hébert. Deux principaux critères ont permis de classer les copies en cinq niveaux de production : d'une part, le « commentaire » (connaissance de l'auteur et exploitation de la citation tout au long du devoir) et, d'autre part, la « discussion » (structuration et degré d'explicitation de la réponse). Compte tenu de l'orientation proposée par le sujet, le jury attendait des candidats qu'ils soient capables d'identifier, au long du devoir, des continuités et des ruptures, dans les choix pédagogiques des enseignants, et ce à partir d'indicateurs professionnels précis : programmation des séances, contenus, activités support, modalités d'évaluation, relation pédagogique, etc. Le commentaire et la discussion ne devaient pas être confondus avec un sujet de dissertation plus classique. Cette commande conduisait les candidats à analyser la citation de l'auteur et à la discuter au regard de la trajectoire de l'EPS.

### Niveau 1 – « Production irrecevable »

À ce niveau, se retrouvaient les devoirs inachevés et hors sujet, tout comme les discours génériques sur l'histoire de l'EPS avec l'évocation anecdotique des caractéristiques et aspirations des jeunes. L'auteur était à peine cité, voire méconnu, et la citation très brièvement paraphrasée voire occultée.

### Niveau 2 – « Production approximative »

À ce niveau, se retrouvaient les devoirs qui juxtaposaient des connaissances sans les articuler ou proposaient des arguments superficiels ou « survolés ». Les propos de l'auteur restaient implicitement évoqués au regard de l'évolution des grands courants pédagogiques et de la description des caractéristiques et aspirations des jeunes. À ce niveau, le degré de prise en compte n'était pas abordé et les mises en relation restaient ponctuelles. La citation, guère utilisée, servait essentiellement « d'affichage » puis était plutôt évacuée de l'argumentation. Nous retrouvons ici les candidats ayant

---

<sup>14</sup> Pour François Dubet, les cultures juvéniles « servent toujours à proposer des cadres d'adhésion aux groupes de jeunes et des modèles de conduites autonomes et sexués entre la soumission enfantine et l'autonomie adulte ». Voir « Cultures juvéniles et régulation sociale », *L'Information psychiatrique*, n° 90, 2014, p. 26.

<sup>15</sup> Jean-Marc Lemonnier, « Culture sportive lycéenne. Divorce entre les valeurs adolescentes et les attentes de l'Institution ? », *Carrefours de l'éducation*, n° 29, 2010, p. 7-22.

<sup>16</sup> Michel Delaunay, Claude Pineau, « Un programme, la leçon, le cycle en EPS », *Revue EP.S*, n° 217, mai-juin 1989, p. 49-52.

construit leur réponse autour d'une problématique sur la prise en compte des caractéristiques et des aspirations de la jeunesse dans les leçons d'EPS, sans commenter ni discuter le texte proposé.

*Exemple extrait d'une copie :*

« La loi Haby, en 1975, impose la création d'un collège unique mixte. Ainsi filles et garçons ont le droit de recevoir les mêmes contenus, pratiquer la même activité, contrairement à ce que dit Hébert : "ne pas conduire une leçon de filles comme une leçon de garçons". »

*Commentaire :*

Les références à l'auteur ou à la citation procèdent d'une seule logique d'« affichage », sans apport à la démonstration. Les propos d'Hébert ne sont pas analysés mais jugés au regard de l'évolution de l'éducation physique au cours du XX<sup>e</sup> siècle (évolution elle-même présentée de façon très approximative voire erronée).

### Niveau 3 – « Production cohérente »

À ce niveau, se retrouvaient les devoirs qui évoquaient quelques débats sous-jacents, extraits de l'analyse de la citation. Celle-ci renvoyait souvent à l'illustration des axes de pensée du candidat, mais la trajectoire de l'auteur était présentée dans ses grandes lignes avec quelques mises en relation avec la question, notamment à travers l'engagement pédagogique. Même si la discussion du discours de l'auteur restait très formelle voire secondaire, les caractéristiques et les aspirations des jeunes étaient ici précisées d'un point de vue global (âge, sexe, motivation) et mises en relation explicitement avec l'histoire des leçons d'éducation physique. Toutefois, la réponse au sujet restait principalement binaire (le degré de prise en compte restait implicite et les moyens sont peu diversifiés).

*Exemple extrait d'une copie :*

« Sur le terrain, on retrouve la même ligne directrice dans la mesure où les enseignants développent les activités sportives telles que l'athlétisme, la natation et la gymnastique très majoritairement. La performance est au centre du processus (Gomet, AFRAPS, 2012). L'enseignant démontre les techniques qui doivent être reproduites par les élèves pour se rapprocher de la perfection. À l'encontre des propos d'Hébert (1936), l'enseignant ne "gradue" pas les efforts, ni n'"échelonne" pas les difficultés. A contrario, il utilise des kinogrammes pour se rapprocher le plus possible du geste parfait (Callione, 1966). Ainsi, les conceptions sportives et technicistes ne prennent pas en compte les caractéristiques des élèves autres que sportifs. Plus encore, en adoptant une pédagogie descendante et contrôlante proche du rôle d'entraîneur (Michon et Caritey, 1998), l'enseignant ne prend pas en compte le "plaisir" et la nature des élèves (Hébert, 1936). »

*Commentaire :*

Ce passage est illustratif du niveau 3 des productions. En effet, le candidat met en évidence des éléments précis relatifs à la conception et à la mise en œuvre de la leçon qu'il discute au regard des propositions de Georges Hébert. La citation de l'auteur est ici mobilisée à bon escient, mettant en évidence des conceptions différentes de celles présentées par l'auteur. Des facteurs explicatifs auraient pu être ajoutés pour dépasser le stade descriptif proposé par cet extrait.

## Niveau 4 – « Production intéressante »

À ce niveau, se retrouvaient les devoirs qui expliquaient les enjeux en rapport aux transformations sociétales, notamment l'évolution des pratiques de loisirs dans la société. Le discours engagé de l'auteur était discuté à partir d'une thématique ressortie du commentaire de la citation (ex. épanouissement de l'élève, différenciation et adaptabilité, progressivité et programmation) en prenant compte de façon partiellement explicite les caractéristiques et aspirations des jeunes (traitées avec le prisme du concept « culture jeune ») confrontées aux différentes conceptions et mises en œuvre. Non seulement la vie et l'œuvre de Georges Hébert étaient présentées – de façon plus ou moins précise ou référencée – mais la citation était commentée de façon partielle avec l'utilisation de certains éléments littéraires pour dégager des axes de réflexion explicités et au service de la problématisation.

*Exemple extrait d'une copie :*

*« “La séance d'entraînement doit être un véritable plaisir et ne jamais être une corvée” (l. 10-11). À travers cette injonction, Hébert souligne sa sensibilité accordée à l'enfant et à ses préoccupations, qui doit passer par la “psychologie de l'enfant et de l'adolescent” (l. 14). Ce recours à la science peut être considéré comme un moyen opportuniste d'obtenir caution à sa méthode teintée d'empirisme (Villaret et Delaplace, “La méthode naturelle de Georges Hébert ou l'école naturiste en EP (1900-1939)”, STAPS n°63, 2004). Ce faisant, il souhaite montrer qu'il prend en compte les aspirations des jeunes, que l'on peut définir comme des souhaits, des besoins, ce que veulent les jeunes. Bien que d'un point de vue quantitatif la jeunesse renvoie à une catégorie unifiée de personnes, qui depuis 1950, s'est massifiée à l'école (Sirinelli, Les Baby-boomers, 2003), la jeunesse est plurielle d'un point de vue qualitatif et renvoie à une étape de construction identitaire, une étape de transition vers l'âge adulte (Galland, Sociologie de la jeunesse, 2004). De ce fait, les caractéristiques et aspirations de la jeunesse sont plurielles également, et se diversifient d'autant plus fortement dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour former une culture jeune (Galland, « Une nouvelle classe d'âge ? », Ethnologie française, n° 40, 2010), qui dans l'espace sportif, se caractérise non pas par une mais des cultures sportives (Augustin et Fuchs, “Le sport, un marqueur majeur de la jeunesse”, Agora, n° 68, 2014). »*

*Commentaire :*

Ce passage, tiré de l'introduction du devoir, est illustratif des attendus du jury. Tout d'abord, le candidat met en exergue un des aspects particulièrement novateurs relatif au rôle du « maître » : l'importance accordée au plaisir vécu par l'élève pendant la séance d'éducation physique. La réflexion l'amène ensuite à associer et articuler d'autres éléments de la citation afin d'en révéler le sens, mais aussi de la question posée : psychologie de l'enfant, jeunes, aspirations. Ce procédé permet de mieux cerner, de mieux comprendre ce qui détermine ce caractère novateur et d'en apprécier ses facettes. Cette place accordée au plaisir renvoie ainsi à la nécessité, selon Hébert, que les maîtres soient formés à la psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Partant de là, il était en effet à propos d'en venir à définir les contours des notions de jeunesse et d'aspirations. L'analyse des termes du sujet est ainsi mise au service du commentaire de la citation. Elle vient également poser des éléments essentiels pour la discussion. La jeunesse étant un item du concours, il était attendu à ce niveau du bandeau que la notion de culture jeune soit précisée et référencée. Enfin, typique du niveau 4, le passage cité était éclairé par le parcours de Georges Hébert. La mise en avant de psychologie de l'enfant, à travers la prise en compte du plaisir, de ses aspirations, peut s'apprécier au regard des enjeux de reconnaissance de la Méthode naturelle. Cela se traduit par la critique de « l'approche médicale » de l'éducation physique, incarnée par la création des IREPS, au profit d'une approche pédagogique, fondée sur la connaissance non seulement biologique mais avant tout psychologique de l'enfant.



## Niveau 5 – « Production excellente »

À ce niveau, se retrouvaient les devoirs qui étaient construits autour d'un engagement éclairé et personnel. Le discours engagé de l'auteur était discuté tout au long du devoir à partir de deux thématiques (ex. épanouissement de l'élève, différenciation et adaptabilité, progressivité et programmation) en prenant en compte de façon explicite les caractéristiques hétérogènes et aspirations des jeunes, confrontées aux différentes conceptions et mises en œuvre. La mobilisation des évolutions sociétales et scolaires permettait d'inscrire la discussion dans une dimension synchronique comme diachronique. La vie et l'œuvre de Georges Hébert étaient présentées, référencées et mises en perspective par rapport à la question. La citation était commentée finement par une analyse lexicologique, narrative et grammaticale et une approche contextuelle qui permettait de dégager de façon épistémologique l'idée principale du texte. Elle était exploitée tout au long du devoir et servait de point d'ancrage aux différentes idées défendues à partir d'arguments construits sur des connaissances riches.

*Exemple extrait d'une copie :*

*« La jeunesse est fortement contrôlée par le régime de Vichy, en particulier les jeunes gens, par le biais des chantiers de jeunesse, au sein desquels "le sport reste l'activité préférée des jeunes" alors que "l'hébertisme est l'activité qui de loin provoque le plus de protestations" (Christophe Pécout, "Les pratiques physiques ou sportives au service de l'idéal vichyste : l'exemple des chantiers de la jeunesse", Sciences sociales et Sport, n° 1, 2008). On observe donc un décalage entre les propos de Georges Hébert pour lequel la séance de méthode naturelle, lorsqu'elle est bien menée, suscite "un véritable plaisir" (l. 11) et la réalité du terrain qui interroge la compétence des maîtres chargés de la mettre en œuvre au sein des chantiers de la jeunesse. »*

*Commentaire :*

L'exploitation de cette citation permet de mieux cerner les aspirations d'une partie de la jeunesse, en l'occurrence les jeunes garçons de 20 ans et de montrer leur inclination pour la pratique sportive. Elle offre également l'occasion de nuancer les propos de Georges Hébert dans le contexte spécifique de l'Occupation, et de montrer que l'hébertisme n'est pas, par nature, forcément apte à séduire tous les jeunes par rapport à d'autres offres de pratique comme le sport. Ce pouvoir de séduction renvoie également aux compétences du maître, lesquelles dépendent de sa formation mais également de sa personnalité.

Par ailleurs, à l'intérieur de chacun des cinq niveaux, plusieurs indicateurs ont permis au jury d'affiner les notes : la qualité de l'argumentation, la précision des connaissances, la contextualisation des références, la diversité des champs d'argumentation, l'étendue de la période analysée ainsi que la maîtrise de la langue française.

## Commentaires sur les productions et recommandations

La présence de plusieurs termes dans le sujet a conduit de nombreux candidats à faire abstraction de la double commande du sujet (« commentez » et « discutez »). Or, celle-ci devait constituer le fil rouge de l'ensemble du devoir, de l'introduction à la conclusion.

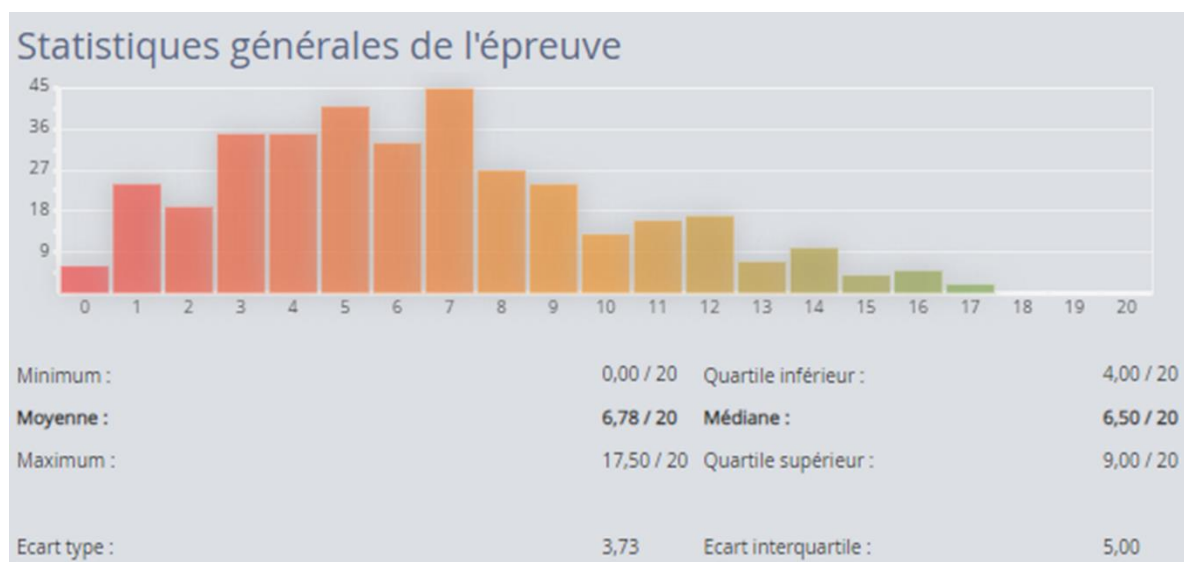
Concernant le commentaire, toute analyse lexicologique, narrative et grammaticale permettant de dégager l'idée principale du texte et les thématiques associées a été valorisée par le jury. En effet, un commentaire de document ne se limite pas à la paraphrase de certaines expressions de l'auteur, mais

comprend, en complément de cette analyse linguistique, une approche contextuelle et une analyse du paratexte.

La discussion se limitait de façon presque décorative en une phrase de fin de paragraphe. Pour éviter cet effet artificiel, le jury invite les candidats à articuler tout au long des parties des éléments issus de la citation avec leurs connaissances relatives à la période, permettant d'analyser si les propos de l'auteur sont toujours d'actualité, partiellement vérifiés voire dépassés. En outre, la notion d'héritage pouvait également être questionnée.

En ce qui concerne la période historique, les candidats ont fréquemment opéré des découpages les amenant à traiter dans une même partie plusieurs décennies de l'histoire de la discipline. Le jury conseille de veiller particulièrement à bien agencer des arguments tout en évitant d'oublier certaines périodes prépondérantes.

Quant à la forme, le jury attire une nouvelle fois l'attention des candidats sur le fait que le cœur de la réflexion doit se situer dans la partie « développement » de la copie, réduisant de fait l'introduction à la fonction qui est la sienne : celle d'introduire. L'introduction doit constituer le point de départ de la réflexion à partir d'une analyse commentée du texte afin d'identifier des axes ou thématiques qu'il s'agit de développer dans la suite du devoir. Les définitions multiples et éléments de réponse trop détaillés n'ont pas leur place dans l'introduction. Le jury précise que dès la prochaine session une attention toute particulière sera portée au **volume de l'introduction** : celle-ci ne devra pas excéder **1/6 du volume total de la production** (ex. 2 pages d'introduction pour une copie faisant 12 pages ; 3 pages d'introduction pour une copie faisant 18 pages).





## Deuxième épreuve d'admissibilité

| Écrit 2 – Education physique et sportive et développement de la personne |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Epreuve</b>                                                           | Dissertation portant sur les aspects biologique, psychologiques et sociologiques des conduites développées en éducation physique et sportive                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Durée</b>                                                             | 7 heures                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Attendus de l'épreuve</b>                                             | A partir d'un sujet en relation avec une problématique actuelle liée à l'enseignement de l'EPS, le candidat s'appuie sur diverses connaissances pour apporter un éclairage sur cette problématique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Compétences évaluées</b>                                              | Le candidat est capable d'utiliser des connaissances de différents ordres (scientifiques, didactiques, technologiques, institutionnelles) et dans divers champs scientifiques (sciences humaines, sciences de la vie, sciences de l'intervention) pour justifier ses choix relatifs à une problématique liée à l'enseignement de l'EPS. Ces connaissances sont diverses, précises et bien maîtrisées. Elles sont choisies de manière pertinente au regard de l'argumentation développée.<br>Le candidat est capable d'illustrer ses propos à l'aide de propositions concrètes et adaptées, tout en faisant preuve d'une prise de recul vis-à-vis de ces propositions. |

### Rappel du sujet

« L'éducation physique et sportive occupe une place originale où le corps, la motricité, l'action et l'engagement de soi sont au cœur des apprentissages. »

Programme d'enseignement du cycle de consolidation – BOEN n° 31 du 30/07/2020

Discutez et illustrez l'idée selon laquelle l'enseignant d'EPS peut concourir à développer chez les élèves à la fois une culture de l'effort et une conscience de leur corps.

### Rappel des attendus de l'épreuve

Comme mentionné dans le précédent rapport de jury, cette épreuve est une dissertation qui porte sur les pratiques professionnelles en éducation physique et sportive (EPS) et sur les apprentissages en contexte scolaire, et qui nécessite la mobilisation de connaissances scientifiques, professionnelles, et institutionnelles. Dans ce cadre, il est régulièrement attendu des candidats qu'ils démontrent leur capacité à discuter, à argumenter et à illustrer un point de vue problématisé concernant un enjeu ou un débat que le sujet met en lumière.

**Sur le plan de sa structure**, le sujet comportait certains points communs mais aussi certaines évolutions comparativement au sujet de l'année précédente. D'un côté, à l'instar de l'année précédente, le sujet de cette session incluait une citation et invitait la/le candidat à répondre à une double commande complémentaire : celle relevant d'une discussion, et celle relevant de l'illustration. D'un autre côté, il ne s'agissait pas cette année de discuter et d'illustrer une citation mais une idée (un débat) consistant à considérer que l'enseignant.e d'EPS peut concourir à développer chez les élèves à la fois une culture de l'effort et une conscience du corps. Par ailleurs, pour cette session, la citation incluse dans le sujet relevait d'un extrait d'un texte institutionnel et, en ce sens, se voulait volontairement a-théorique et introductive au sujet. Il s'agissait de faire de la citation un point d'appui de la discussion, sans que celle-ci soit a priori "colorée" théoriquement pour favoriser la mobilisation et l'exploitation de connaissances scientifiques diversifiées.

## Analyse de la double commande du sujet

La seconde épreuve d'admissibilité de l'agrégation externe d'EPS est associée à une commande singulière qu'il s'agit de comprendre pour pouvoir y répondre. Quelle que soit la formulation retenue, il s'agit de mesurer la capacité des candidats à produire, étayer et opérationnaliser une analyse de telle sorte à prendre de la distance par rapport à certains enjeux éducatifs saillants au sein de la discipline. Comme précisé en amont, la commande formulée invitait la/le candidat à s'engager dans un double "jeu" consistant à discuter et illustrer un débat (plus précisément une "idée" tel que l'énonce le sujet). À ce niveau, il semble nécessaire de revenir de façon explicite et générale sur le niveau d'analyse qu'il convient de mener pour s'engager dans le jeu de la discussion (et ce indépendamment du sujet), dans la mesure où cela constitue une commande formulée dans le sujet de cette épreuve depuis plusieurs années. Le niveau de discussion a constitué le critère principal ayant présidé à la discrimination des copies. Sans tomber dans un formalisme méthodologique, il est possible de circonscrire les "règles du jeu" de la discussion. Ainsi, discuter consiste à la fois à identifier, structurer et étayer des controverses (dialectiques) sous-jacentes à un débat, à faire ressortir la diversité, la singularité, la complexité inhérente à une situation et/ou un processus ou encore à cibler les effets/conséquences qui pourraient être associées à certains choix pour justifier d'un positionnement en termes de stratégie de réponse. Discuter ne consiste donc pas seulement à démontrer la validité de certains choix pédagogiques mais bien à mettre en débat des enjeux de façon théoriquement argumentée, mais également, à étayer cette argumentation par des illustrations incluant des propositions de mises en œuvre permettant d'éclairer et de renforcer les idées défendues.

De façon plus spécifique cette année, le sujet invitait la/le candidat à discuter et illustrer un débat entre deux « enjeux » éducatifs plus ou moins propres à l'EPS : le développement de la culture de l'effort ET le développement de la conscience du corps. Entrer dans le jeu de la discussion et de l'illustration de ce débat impliquait une analyse multi-niveaux : (i) une explicitation des deux enjeux d'un point de vue conceptuel (cf. chapitre sur l'analyse du sujet); (ii) une prise en compte des deux connecteurs "et" et "à la fois", suggérant une réflexion quant à la possible complémentarité, simultanéité, réciprocité, circularité de la relations entre les deux enjeux; (iii) un positionnement quant à la dimension contributive de l'EPS à l'atteinte de ces deux objectifs (à travers le terme "concourir"), dans une perspective écosystémique (c'est-à-dire positionnant l'EPS par rapport aux autres disciplines scolaires mais aussi par rapport à d'autres espaces d'éducation tels que la famille ou les pratiques physiques et sportives dans la société); (iv) un positionnement quant au processus de "co-développement" de la culture de l'effort et de la conscience du corps tout au long du parcours de formation des élèves; (v) une mise en lien de la commande avec la citation tirée des programmes du cycle de consolidation; et (vi) une opérationnalisation de ces débats en termes de stratégies d'enseignement permettant de rendre compte des pratiques professionnelles pouvant être déployées pour répondre de façon plus ou moins concomitante à ce double objectif.

## Analyse du sujet

Nous pouvons lire régulièrement dans les copies que l'EPS est la seule discipline contribuant à une réelle mise en jeu du corps en vue de structurer des apprentissages notamment moteurs, et ce, à travers des actions motrices dans différentes APSA et à partir d'un engagement volontaire des élèves. Toutefois, les enjeux qui se cachent derrière cette mise en jeu du corps sont plus rarement soulignés et discutés (tout au long des copies). Conduire une telle discussion impliquerait une réflexion de fond quant à la contribution de la discipline au parcours de formation de l'élève, et plus encore, au type de citoyen que l'on souhaite former ou encore à la manière dont l'EPS peut prendre part aux grands défis de notre société (sociaux, environnementaux, sanitaires, etc.).

L'articulation des deux « blocs » du sujet, culture de l'effort et conscience de leur corps, méritait que la/le candidat s'attarde quelque peu sur ces différents enjeux. Certes, la question de l'inactivité physique est une préoccupation importante au regard du contexte actuel entre pandémie et habitudes de vie à

proportion sédentaire majeure : développer mais peut-être aussi partager une culture de l'effort semblait une piste intéressante. Mais d'autres enjeux pouvaient également être soulignés comme la question du bien-être (Sarremejane, 2017<sup>17</sup>) dans une société parfois qualifiée d'hypermoderne (Tapia, 2012<sup>18</sup>), aux rythmes de vie qui s'accroissent (Rosa, 2010<sup>19</sup>), où tantôt le corps s'oublie derrière des écrans pour se mettre en scène artificiellement (extimité, Tisseron, 2003<sup>20</sup>), où tantôt le corps est contrôlé (nombre de pas, nombre de bpm de fréquence cardiaque, nombre d'heures de sommeil, nombre de calories, etc.) à travers une « exo-conscience » (Martin-Krumm et Tarquinio, 2019<sup>21</sup>) au risque de piloter son corps plus que de le vivre (Verchère, 2016<sup>22</sup>). Ainsi, développer mais peut-être aussi partager une conscience de son corps apparaissait également comme une piste intéressante. Dans le milieu scolaire, l'enjeu méritocratique (Duru-Bellat, 2006<sup>23</sup>) de l'accès aux progrès, aux apprentissages ou encore à une orientation considérée comme réussie tend à valoriser une culture de l'effort dans une société du moindre effort (Delignières, 2000<sup>24</sup>), tandis que l'on a plutôt tendance à effacer les corps des élèves à l'école (Gaussel, 2016<sup>25</sup>), notamment quand l'adolescence (Lafont, 2007<sup>26</sup>) et l'étape pubère apparaissent, plus particulièrement pour une partie du public scolaire tels les filles (DEPP, 2018, 2022<sup>27</sup>; Vigneron, 2006<sup>28</sup>) et encore les élèves en situation de handicap (Ramel & Benoit, 2011<sup>29</sup>). De là à débattre autour de cette distinction fondatrice sur le mode dualiste qui valorise l'esprit et rejette le corps, il n'y a qu'un pas (Fournier et Raveneau, 2008<sup>30</sup>), alors que culture de l'effort et conscience du corps en EPS semblent davantage traduire l'ambition de s'intéresser à l'entièreté de l'activité des élèves par une approche holiste (Paintendre, Terré & Gottsmann, 2021<sup>31</sup>). À l'inverse, la production de soi tant recherchée dans notre société contemporaine occidentale, par une « perfectibilité » des corps qui deviendrait une véritable « obsession » ne risque-t-elle pas de transformer les corps en « l'objet d'une instrumentalisation » (Queval, 2012<sup>32</sup>) nourrie par le développement à la fois d'une culture de l'effort et d'une conscience du corps ?

Certains candidats ont dressé des enjeux pour chercher de concert à atteindre ce double objectif, comme un allant de soi, pour favoriser à la fois un « mode de vie actif et solidaire » par « une culture de l'activité physique, régulière et durable, condition de la construction d'une éducation pour la santé » (LP, 2019), tout en faisant en sorte que l'élève « éprouve des sensations, vive des émotions et accroisse ses capacités de raisonnement et son esprit critique » (LGT, 2019). D'autres ont interrogé la relation entre les deux enjeux (complémentarité, simultanéité, réciprocité, circularité de la relation) par les

<sup>17</sup> Sarremejane, P. (2017). Le bien-être à l'école : analyse et épistémologie d'une notion. *Recherches & éducations*, 17 [En ligne].

<sup>18</sup> Tapia, C. (2012). Modernity, Postmodernity, Hypermodernity. *Connexions*, 97, 15-25.

<sup>19</sup> Rosa, H. (2010). *Accélération. Une critique sociale du temps*. Paris : La Découverte.

<sup>20</sup> Tisseron, S. (2003). Le désir « d'extimité » mis à nu. *Le Divan familial*, 11, 53-62.

<sup>21</sup> Martin-Krumm, C., & Tarquinio, C. (2019). *Psychologie positive. Etat des savoirs, champs d'application et perspectives*. Malakoff : Dunod

<sup>22</sup> Verchère, R. (2016). Les innovations technologiques dans le sport enrichissent-elles l'expérience corporelle ? *Corps*, 14, 115-122.

<sup>23</sup> Duru-Bellat, M. (2006). *L'inflation scolaire : les désillusions de la méritocratie*. Paris : Éd. du Seuil.

<sup>24</sup> Delignières, D. (2000). *L'effort*. Paris : Revue EP.S.

<sup>25</sup> Gaussel Marie (2016). L'éducation des filles et des garçons : paradoxes et inégalités. Dossier de veille de l'IFÉ, 112 [En ligne].

<sup>26</sup> Lafont, L. (2007). *L'adolescence*. Paris : Revue EP.S.

<sup>27</sup> DEPP (2018). L'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes, dans le système éducatif. *Éducation et formations*, 96.

DEPP (2022). *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité. De l'école à l'enseignement supérieur*.

<sup>28</sup> Vigneron, C. (2006). Les inégalités de réussite en EPS entre filles et garçons : déterminisme biologique ou fabrication scolaire ? *Revue française de pédagogie*, 154, 11-124.

<sup>29</sup> Ramel, S., & Benoit, V. (2011). Intégration et inclusion scolaire : quelles conséquences pour le personnel enseignant ? In P.-A. Doudin, D. Curchod-Ruedi, L. Lafortune, & N. Lafranchise (Ed.), *La santé psychosociale des enseignants et enseignantes* (p. 203-224). Québec : Presses de l'Université du Québec.

<sup>30</sup> Fournier, L.-S., & Raveneau, G. (2008). Anthropologie des usages sociaux et culturels du corps. *Revue Française des Anthropologues*, 112-113.

<sup>31</sup> Paintendre, A., Terré, N., & Gottsmann, L. (2021). *Vers une conception holiste de l'activité de l'élève et des apprentissages. L'EPS au XXI<sup>e</sup> siècle ou les enjeux d'une EP de qualité (1981-2021)*, Reims, 25 mars.

<sup>32</sup> Queval, I. (2012). L'industrialisation de l'hédonisme. Nouveaux cultes du corps : de la production de soi à la perfectibilité addictive. *Psychotropes*, 18, 23-43.

spécificités culturelles des différents champs d'apprentissage, au risque d'enfermer parfois le débat dans une dimension réduite de l'EPS. Si l'on recherche une capacité à nourrir et développer une culture de l'effort et une conscience du corps des élèves en EPS, l'immersion par les pratiques physiques et sportives dans des environnements variés et culturellement marqués (Travert et Mascret, 2011<sup>33</sup>) apparaît effectivement comme un carrefour possible à cette discussion. Essence, moyen et finalité de la pratique corporelle, les APSA par leur patrimoine culturel et par ce qu'elles engagent corporellement constituent sans doute la première articulation des deux blocs. Toutefois, certaines APSA sont-elles plus enclines à développer l'un ou l'autre bloc ? Le développement de ces deux objectifs est-il exclusivement lié à la spécificité des diverses APSA pratiquées en EPS ?

Il convenait également d'interroger la capacité des professionnels de l'EPS à contribuer à générer chez les élèves une culture de l'effort (d'effort(s)) durable(s), tout au long de la vie et capable de surmonter les différents changements ou chocs inhérents aux conditions d'existence. Quels sont les moyens pour développer ces modes de vie actifs et durables ? Comment alors rendre cette « culture de l'effort résiliente » (Derigny et al., 2022<sup>34</sup>) ? La/le candidat pouvait alors montrer comment l'exploitation des modèles socio-écologiques de l'activité physique (Bronfenbrenner, 1979<sup>35</sup> ; Sallis et al., 2006<sup>36</sup>) pouvait permettre à l'enseignant.e d'EPS de contribuer à développer une EPS de qualité (UNESCO, 2015<sup>37</sup>) permettant de développer la littératie physique de chaque élève (Cairney et al., 2018<sup>38</sup> ; Gandrieau, 2020<sup>39</sup>).

Enfin, en faisant écho à la citation autour de l'enjeu des apprentissages en EPS qui s'associe pleinement aux compétences à construire par l'élève (Gottsmann & Delignières, 2016<sup>40</sup>), la/le candidat pouvait souligner et discuter la dimension adaptative de tout processus d'apprentissage dans un environnement singulier (Récopé, 2001<sup>41</sup>). La culture de l'effort pouvait renvoyer d'emblée à une quantité de pratique nécessaire à tout changement durable du comportement, tandis que la conscience de leur corps pouvait davantage inviter à une forme de réflexivité valorisant une dimension méthodologique relative à une qualité de la pratique physique. Il s'agissait pour la/le candidat de ne pas tomber dans cette opposition duelle systématique et envisager des tensions diversifiées. Les candidats étaient donc invités à discuter l'articulation des deux blocs a priori opposés à partir d'une clarification des différentes acceptions que chacun d'entre eux peut recouvrir. Pour ce faire, il pouvait être intéressant de définir les deux mots clés qui constituaient chaque enjeu (culture et effort ; conscience et corps) sans que la/le candidat ne s'enferme ni dans une logique additionnelle de ces deux mots clés, ni dans des définitions à visée purement lexicale peu heuristiques en termes de pistes de discussion.

## Deux blocs-concepts : culture de l'effort ; conscience de leur corps

### A/ CULTURE DE L'EFFORT :

La « culture de l'effort » représente le premier bloc conceptuel qui nécessitait une analyse éclairante de la part du candidat.

---

<sup>33</sup> Travert, M., & Mascret, N. (2011). *La culture sportive*. Paris : Revue EP.S.

<sup>34</sup> Derigny T., Potdevin F., Gandrieau J., & Schnitzler C. (2022, à paraître): Resilience of adolescents in *physical activity during the covid-19 pandemic: a preliminary case study in France*. *Physical Activity Review*.

<sup>35</sup> Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development. Experiments by nature and design*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

<sup>36</sup> Sallis, J.-F., Certero, R.-B., Ascher, W., Henderson, K.-A., Kraft, M.-K., & Kerr, J. (2006). An ecological approach to creating active living communities. *Annu Rev Public Health, 27*, 297-322.

<sup>37</sup> UNESCO (2015). *Quality physical education. Guidelines for policy makers*.

<sup>38</sup> Cairney, J., Dudley, D., Kwan, M., Bulten, R., & Kriellaars, D. (2019). Physical Literacy, Physical Activity and Health: Toward an Evidence-Informed Conceptual Model. *Sports Medicine, 49*, 371-383.

<sup>39</sup> Gandrieau J., Derigny T., Schnitzler C., & Potdevin F. (2020). Envisager la littératie physique pour éduquer à une vie active. *Revue Education Physique et Sportive, 388*, 15-17.

<sup>40</sup> Gottsmann, L., & Delignières, D. (2016). A propos des obstacles épistémologiques à l'émergence du concept de compétence. *Movement & Sport Sciences/Science et Motricité, 94*, 71-82.

<sup>41</sup> Récopé, M. (2001). *L'apprentissage*. Paris : Revue EP.S.

L'effort comporte un degré de pénibilité (Garcin, 2002<sup>42</sup>) qui semble s'opposer à un plaisir épicurien, bien que tout effort soit accepté quand il conduit à l'augmentation de sa puissance d'exister (conation). La dimension physique et psychologique de l'effort en EPS trouve tout son sens dans le rapport que l'élève entretient avec les APSA et avec son environnement. Il consent à mobiliser un ensemble de ressources (énergétique, affective, cognitive, motrice, etc.) à des intensités variables pour atteindre son but. La production d'un effort exige un investissement suffisant dans une situation plus ou moins complexe pour qu'une transformation durable s'opère. Coût réel et coût perçu par l'élève (Coquart, Lensel & Garcin 2009<sup>43</sup>) peuvent moduler son engagement dans la situation, mais aussi la poursuite de l'exercice qu'il entreprend, ou encore la gestion de son effort renvoyant à une intensité variable qu'il consent d'investir. En d'autres termes, l'effort « *renvoie des significations contrastées : concentration, application, investissement, attention, persévérance, opiniâtreté, mais également acharnement, travail, labeur.* » (Delignières, 2000, p.7). Par souci de clarté, la notion d'effort peut se décliner en effort physique (coût métabolique), affectif (ressources psychologiques et émotionnelles mobilisées dans un contexte émotionnel fort - engagement de soi), mental (coût cognitif, difficulté perçue de la tâche, fatigue mentale), et encore social (travailler avec ; donner son point de vue ; écouter), sans s'y réduire afin de considérer une acception holiste de l'activité et de l'expérience de l'élève.

À l'école et en EPS, il s'agit d'acquérir une habitude à s'engager face à des difficultés (de différentes natures) pour progresser, et donc mobiliser son énergie afin de poursuivre l'exercice entrepris, qui comporte un certain degré de pénibilité pour lui, et qui requiert toute son attention et sa volonté (Garcin, 2002). On peut donc attester que ces habitudes sont liées à un ensemble de normes et valeurs valorisant l'effort, partagées au sein d'une communauté, d'un groupe ou d'une société et qui semblent indispensables à des progrès et apprentissages stabilisés. Plus encore, dans une perspective anthropologique, la culture à travers sa dimension incorporée (Bourdieu, 1979<sup>44</sup>) renvoie à la manière dont l'élève agit, pense, ressent, s'engage, etc., et pose la question de la façon avec laquelle la culture de l'effort pourrait organiser l'ensemble du parcours de formation de l'élève. Néanmoins, un potentiel affaiblissement de cette culture de l'effort est latent, dans un contexte de recherche d'un monde disponible sans réaliser le moindre effort (Rosa, 2020<sup>45</sup>), où certains par ailleurs suspectent la culture jeune d'être la cause de cet affaiblissement (Octobre, 2008<sup>46</sup>). La culture représente donc « *un système complexe et hiérarchisé de tendances associé à des idéaux, des valeurs, des croyances promus par une communauté particulière* » et « *chaque individu est plus ou moins directement invité à se conformer aux tendances de la communauté* » (Récopé, 2001, p.121). Toutefois, certains auteurs insistent sur « *la difficulté matricielle qui tient à l'existence d'une divergence entre deux définitions du mot « culture » : soit l'idée d'une sélection de savoirs et de modes de transmission légitimés par une institution, soit des formes pratiques et des représentations moins ou pas structurées par une conception forte de la légitimité culturelle* » (Barrère et Jacquet-Francillon, 2008, p.7<sup>47</sup>).

La culture de l'effort, en tant que socle partagé par une communauté, semble s'inscrire dans des normes et valeurs spécifiques à l'école et à l'EPS. Le développement de la culture de l'effort, si elle paraît en adéquation avec la culture scolaire, peut toutefois se télescoper à d'autres formes de cultures protéiformes et hybrides, un éclectisme culturel (Détrez, 2005<sup>48</sup>), nous invitant à discuter du possible développement de cette culture de l'effort en EPS et la capacité de chacun des apprenants à s'y conformer (Barrère & Jacquet-Francillon, 2008), sans renier ce qu'il est (son origine, ses idéaux, ses valeurs, sa culture somatique, etc.). Peut-on aller jusqu'à considérer que pour certains élèves, selon le

---

<sup>42</sup> Garcin, M. (2002). Effort et EPS : de la théorie à la pratique. *Revue EP.S*, 297, 55-58.

<sup>43</sup> Coquart, J.-B.-J., Lensel, G., & Garcin, M. (2009). Exertion perception in children and teenagers: Measure and interests. *Science & Sports*, 24, 137-145.

<sup>44</sup> Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Ed. de Minuit.

<sup>45</sup> Rosa, H. (2020). *Rendre le monde indisponible*. Paris : La Découverte.

<sup>46</sup> Octobre, S. (2008). Les horizons culturels des jeunes. *Revue française de pédagogie*, 163, 27-38.

<sup>47</sup> Barrère, A., & Jacquet-Francillon, F. (2008). La culture des élèves : enjeux et questions. *Revue française de pédagogie*, 163, 5-13.

<sup>48</sup> Détrez, C. (2005). Il était une fois le corps... : la construction biologique du corps dans les encyclopédies pour enfants. *Sociétés contemporaines*, 59-60, 161-177.

capital culturel (Bourdieu, 1979) et le milieu d'appartenance, une violence symbolique (Bourdieu & Passeron, 1970<sup>49</sup>) s'exerce lors de cette rencontre avec cette culture de l'effort prônée en EPS et à l'école ?

Par ailleurs, existe-t-il une seule culture de l'effort notamment dans l'activité physique ? Est-elle uniquement structurée par l'espace scolaire ? La contribution de la discipline au développement de cette culture de l'effort dans l'activité physique est sans nul doute à nuancer au regard des expériences passées des élèves, de ce qu'ils sont, de leur rapport au corps (Menesson & Barrau, 2017<sup>50</sup>), de leur hétérochronisme (Lafont, 2007) et pour certains de leur engagement dans d'autres espaces de pratiques physiques que l'EPS obligatoire (enseignement de spécialité, association sportive), mais aussi à travers les clubs, les pratiques autonomes familiales ou non affiliées, les associations, etc.

Ce premier bloc invitait certes la/le candidat à ne pas négliger les différents aspects de cet effort mais ne devait pas s'y réduire en interrogeant notamment les leviers, les obstacles et les controverses sous-jacents au développement de cette culture de l'effort. Elle/Il devait également en questionner les finalités, en soulignant peut être deux aspects interdépendants : le premier lié à l'acquisition d'une culture spécifique liée aux activités physiques et sportives, et le second lié à un enjeu sociétal essentiel lié à la promotion des styles de vie actifs. Plusieurs stratégies professionnelles éclairées par des connaissances scientifiques pluridisciplinaires ont été formulées notamment relatives : a. aux conditions d'engagement des élèves dans l'effort (par les pairs, en masquant l'effort, par des modes d'entrées spécifiques dans les APSA, par le sens attribué à l'effort perçu, etc.) ; b. à l'intensité de la pratique corporelle (mobilisation des filières énergétiques) ; c. à la quantité de pratique (répétition) ; d. à la pérennisation de cette « culture de l'effort » tout au long de la vie. Peu de pistes d'analyse ont été déployées pour questionner : a. la dimension partagée sous-jacente à la notion de culture de l'effort, soit la possibilité de la discipline scolaire d'accompagner chacun des élèves à se sentir appartenir à une communauté (au sein d'un EPLE et avec une communauté éducative et scolaire, au sein d'une discipline et avec une équipe EPS, au sein d'une classe et avec ses pairs) qui partage des valeurs et normes relatives à l'effort, se traduisant par des comportements volontaires et persévérants, des manières de faire, d'agir, de réfléchir, de ressentir et des habitudes de pratique physique dans des situations perçues comme pénibles, exigeantes ; b. la possibilité de développement de cette culture de l'effort en interrogeant la nature de ce développement (déploiement, enrichissement, épanouissement, évolution, formation, stimulation de la culture de l'effort), inscrit dans un contexte singulier (localité, populations, etc.) et la dimension temporelle nécessaire à ce développement.

## B/ CONSCIENCE DE LEUR CORPS

Le second bloc « conscience de leur corps » faisait référence au dernier item du programme de l'agrégation externe d'EPS, perceptions, sensations et langages du corps.

Être conscient de son corps renvoie à la possibilité d'accès à son corps (ses pensées, ses émotions, ses sensations, etc.) ouvrant une potentielle réflexivité et interprétation du vécu, singulier à chacun. Ainsi, l'accès et l'intégration d'informations sur soi est rendu possible par la maturation biologique (sensorimotricité, afférences proprioceptives, etc.), les diverses expériences vécues (Huet & Gal-Petitfaux, 2011<sup>51</sup>) et les apprentissages par corps (Andrieu, 2017<sup>52</sup>). Avoir conscience de son corps lors de la pratique physique ne va pas de soi et peut s'opérer par une *prise de conscience de son corps* à des moments ponctuels, de manière plus ou moins spontanée (nommé également consciousness -

---

<sup>49</sup> Bourdieu, P., & Passeron, J.-C. (1970). *La Reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement*. Paris : Ed. de Minuit.

<sup>50</sup> Menesson, C., & Barrau, S. (2017). Construction du genre, rapport au sport et rapport à l'EPS. Socialisations différenciées et « régimes de genre ». In G. Cogérino (Ed.), *Rapport au corps, genre et réussite en EPS* (pp. 19-32). Editions AFRAPS.

<sup>51</sup> Huet, B., & Gal-Petitfaux, N. (2011). *L'expérience corporelle*. Paris : Revue EP.S.

<sup>52</sup> Andrieu, B. (2017). *Apprendre de son corps. Une méthode émergente au CNAC*. Rouen: Presses Universitaires.

Fourure, 2004<sup>53</sup>). Avoir conscience de son corps lors de la pratique physique invite aussi à *être en conscience de son corps*, soit apprendre à adopter une posture diffuse et continue d'ouverture à soi et à ses sensations corporelles, comme « branché à » son corps (nommé également awareness - Fourure, 2004)). Dans la pratique des APSA, la conscience de son corps n'est pas synonyme d'une prise de conscience des résultats de ses actions motrices en termes de produit (marquer un panier en basket-ball, battre un record temporel en natation, réussir à soulever une charge en musculation), mais suggère de porter toute son attention à la dimension expérientielle et sensible de sa corporéité et d'explorer ce qui s'exerce dans son corps (Paintendre, 2017<sup>54</sup>) quand l'action est en train de se réaliser (mobilité du poignet et positionnement des appuis lors du tir en basket-ball, sensations de glisse liées aux résistances à l'avancement en natation lors du record battu, sensations musculaires et articulaires perçues lors du soulevé de charge).

La conscience de son corps peut renvoyer à différents « niveaux » de corps (Andrieu, 2014<sup>55</sup>), traduisant un accès plus ou moins entier à son vivant (corps vivant) par l'intermédiaire de la perception des signaux tels que les sensations corporelles (corps vécu) et plus ou moins différé dans le temps. La dimension phénoménale de l'expérience sensible (Merleau-Ponty, 1945<sup>56</sup>) concourt à questionner la manière dont l'élève en pratiquant les APSA peut vivre son corps et dans quelle mesure le caractère privé de l'expérience (Barberousse, 1999<sup>57</sup>) parvient à un niveau d'interprétation suffisant pour décrypter ce qui est ressenti et l'exprimer (corps décrit). En passant ces signaux corporels par le tamis des représentations, des connaissances incorporées et des valeurs et normes partagées (Faure, 2012<sup>58</sup>), l'élève apprend à s'engager dans une forme de réflexivité positive pour structurer des savoir-faire perceptifs (Schirrer et Paintendre, 2017<sup>59</sup>). Il s'agit en effet d'apprendre à « *écouter et interpréter les sensations qui émanent de son corps, dans un dessin d'adaptation à l'environnement et/ou de meilleure gestion de son capital corporel* » (Paintendre et al., 2020, p. 118<sup>60</sup>). Ainsi, au fil de sa pratique physique, l'élève apprend à explorer son corps (Berthoz, 2013<sup>61</sup>), à repérer des signaux sensoriels qui l'informent sur son état de corps et le conduisent à agir, moduler et réguler son activité. Parfois, les écarts sont importants entre ce que l'élève pense être capable de réaliser et les potentialités de son corps vivant lors de la pratique des APSA, ne lui permettant pas d'agir au plus près de ses possibilités corporelles, et pouvant le conduire à se désengager de la pratique. Le corps capacitaire représente alors la réduction de l'interstice entre le corps vivant et le corps vécu, soit un état de conscience de son corps relativement ouvert et affiné (Paintendre, 2017) contribuant à la constitution de connaissances sensibles (Barberousse, 1999) ou connaissances de son corps (Vanpouille, 2013<sup>62</sup>) dans la pratique physique. Ces apprentissages sensoriels contribuent peu à peu à constituer de véritables compétences perceptives dans les diverses APSA pratiquées (Paintendre et al., 2020) en constituant une boîte à outils lors de la pratique physique et pour adapter son comportement à la situation vécue. Ces compétences perceptives peuvent se développer singulièrement, par la diversité des APSA pratiquées, mais aussi par le partage des expériences sensibles au sein d'une micro-culture classe.

---

<sup>53</sup> Fourure, S. (2004). Awareness and consciousness. *Gestalt*, 27, 12.

<sup>54</sup> Paintendre, A. (2017). *Le corps capacitaire en step : la construction de savoir-faire perceptifs au cours de l'expérience corporelle*. [Thèse de Doctorat de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Artistiques. Université Paris-Descartes].

<sup>55</sup> Andrieu, B. (2014). *Donner le vertige. Les arts immersifs*. Montréal : Editions Liber.

<sup>56</sup> Merleau-Ponty, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard.

<sup>57</sup> Barberousse, A. (1999). *L'expérience*. Paris : Flammarion.

<sup>58</sup> Faure, S. (2011). « Apprendre par corps », devenir des individus. In B. Huet et N. Gal-Petitfaux (Eds.), *L'expérience corporelle*, pp. 45-59. Éditions Revue EP&S ?

<sup>59</sup> Schirrer, M., & Paintendre, A., (2017). Rapport au corps et savoir-faire perceptif dans les activités physiques et Sportives. In G. Cogérino (Ed.), *Rapport au corps, genre et réussite en EPS*, pp. 275-290. AFRAPS.

<sup>60</sup> Paintendre, A., Schirrer, M., & Sève, C. (2020). Pour une éducation sensorielle à travers les activités physiques : Analyse des pratiques et pistes professionnelles, *eJRIEPS*, 3, 114-139.

<sup>61</sup> Berthoz, A. (2013, 1ère éd. 1997). *Le sens du mouvement*. Paris : Odile Jacob

<sup>62</sup> Vanpouille, Y. (2013). Expérience vécue, intelligence motrice, phénoménologie et nouveaux paradigmatiques. *Movement & Sport Sciences*, 81, 57-66.



Toutefois, le développement de la conscience de son corps dans la pratique physique est-elle plus encline à se développer dans certaines pratiques physiques et champs d'apprentissage ? D'autre part, tous les élèves sont-ils disposés à développer cette conscience du corps ?

Ce second bloc invitait la/le candidat à se pencher sur la dimension singulière et éminemment personnelle du développement de la conscience de son corps, pour apprendre à agir efficacement, mais aussi pour seule finalité d'être à l'écoute de soi et de ses ressentis ou encore pour s'adapter à ses transformations corporelles liées au développement ontogénétique. À ce titre, plusieurs stratégies ont été proposées à partir de connaissances scientifiques qui visaient à éclairer les conditions nécessaires au développement de cette conscience du corps de l'élève pour : a. favoriser l'écoute du corps (amplifier les expériences par des intensités d'effort élevées ; passer de repères externes à internes en utilisant le vidéofeedback, etc.) ; b. structurer des compétences méthodologiques utiles à cette écoute de son corps (constituer une échelle de ressentis, user des techniques de relaxation, etc.). Peu de pistes ont été formulées pour souligner les vigilances voire les limites réelles de ce développement de la conscience de son corps lors de la pratique physique en EPS relatives à : a. la culture somatique (Boltanski, 1971<sup>63</sup>) des élèves en relation à leur éducation corporelle et les engageant par conséquent dans un rapport au corps singulier plus ou moins favorable à l'écoute de ses ressentis puisque les usages sociaux du corps liés aux espaces de socialisation façonnent la façon d'agir, de sentir et de ressentir; b. la temporalité nécessaire pour structurer des savoir-faire perceptifs notamment en questionnant la tension entre le caractère fugace et peu accessible des signaux corporels et la nécessaire redondance de ces ressentis pour apprendre de son corps (en engageant une réflexion collective du projet EPS par les enjeux de formation, les supports et outils de formation de la discipline EPS) ; c. à la nécessité d'associer cette conscience du corps à l'automatisation d'un geste, de techniques corporelles (Devezeaux et al., 2021<sup>64</sup>) où corps performatif et mécanique se conjugue à corps sensible et éprouvé.

## Niveau de production des copies

La qualité de traitement du sujet opérée dans les copies a pu être appréciée au regard de deux critères établis à partir de la commande associée à la citation. Ainsi, le premier critère reposait sur l'appréciation de la qualité de discussion soutenue par la/le candidat. Quatre éléments permettaient de juger de la qualité de cette discussion : (i) le niveau d'analyse de chacun des deux enjeux constitutifs du sujet (développement de la culture de l'effort et développement de la conscience du corps) dont l'articulation était mise au débat, (ii) la richesse de l'articulation (des articulations) entre ces deux enjeux, (iii) la maîtrise et la diversité des connaissances mobilisées pour étayer l'analyse, et (iv) la mise en relation entre l'analyse produite et la citation. Le second critère relevait de la capacité du candidat à illustrer les propos discutés. La qualité des illustrations était évaluée au regard de leur pertinence par rapport à l'élément du sujet discuté, de la diversité des contextes (APSA, niveaux de classe, types de publics, ...) et des échelles temporelles (dispositifs d'apprentissage ciblés, stratégies d'enseignement à l'échelle d'une leçon, d'une séquence, d'un cycle d'enseignement, du parcours de formation,...) dans lesquelles elles s'inscrivaient, ainsi que de leur opérationnalisation du point de vue de l'activité de l'enseignant.e . Chaque critère a été décliné en cinq niveaux de production qui sont spécifiés ci-après. Les copies ont été positionnées et classées au regard du niveau de traitement repéré pour chacun de ces critères. Le critère « discussion » s'est avéré prépondérant dans le positionnement de la copie tout en étant pondéré par le critère « illustrations ». Le jury a également tenu compte de la maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe) au service de l'intelligibilité du propos.

Indépendamment des deux critères précédemment cités, les copies correspondant aux caractéristiques suivantes ont été positionnées en niveau 1 :

---

<sup>63</sup> Boltanski, L. (1971). Les usages sociaux du corps. *Annales*, 26, 205-233.

<sup>64</sup> Devezeaux, A., Sève, C., Thouvarecq, R., & Adé, D. (2021). *L'apprentissage des techniques corporelles et sportives*. Paris : Editions Revue EP&S.



- des copies inachevées, notamment celles présentant une partie annoncée non rédigée - des copies irrecevables dans leur forme au regard des attentes d'une dissertation (schémas, extraits de brouillon, absence de structuration du propos, etc.) ;
- des copies dans lesquelles les propos tenus sont contraires à l'éthique ;
- des copies sans ancrage dans le cadre institutionnel (aucun lien aux textes officiels).

## Classement des copies : Spécification et description des critères retenus pour la session 2022 :

### Niveau 1 :

Critère "discussion" : discussion absente.

Les copies relevant du niveau 1 ne mettent pas en question la citation et énoncent des généralités sur l'EPS montrant une incompréhension du sujet. La discussion reste inopérante au sens où elle porte éventuellement sur un sujet connexe de part une confusion des termes (e.g. engagement ou motivation au lieu d'effort). Parfois même, des notions clés du sujet peuvent se trouver totalement évincées (par exemple, la notion de conscience).

Critère "illustrations" : illustrations absentes ou hors-propos

À ce niveau de prise en compte de la commande « illustrer », aucune illustration n'est réellement proposée au sein de la copie ou, si une illustration est proposée, elle ne porte aucunement sur le sujet.

### Niveau 2 :

Critère "discussion" : discussion implicite ou superficielle,

Les copies relevant du niveau 2 n'analysent pas de façon explicite tous les termes du sujet, les articulations entre les deux blocs-concepts sont, par conséquent, superficielles et/ou systématique, avec des relations allant de soi. La copie démontre et illustre plus qu'elle ne discute.

Critère "illustrations" : illustrations inappropriées

Les illustrations se réduisent à un « comment faire » se traduisant par la déclinaison d'un dispositif pédagogique, mais dont le recul critique est le plus souvent absent. Par conséquent, les illustrations ne sont pas mises au service de la discussion.

### Niveau 3 :

Critère "discussion" : discussion explicite mais partielle

Les copies relevant du niveau 3 présentent des définitions et déclinaisons de l'ensemble des termes, les articulations entre les deux blocs-concepts du sujet deviennent ainsi plus explicites. Toutefois, la démonstration de ces articulations n'est pas toujours finalisée, avec un bloc qui domine l'autre à l'échelle de la partie, voire du devoir.

Critère "illustrations" : illustrations appropriées

Les illustrations se traduisent souvent par un ensemble de propositions opérationnelles dont la/le candidat souligne cependant les limites. Toutefois, la temporalité des propositions n'est pas questionnée.

### Niveau 4 :

Critère "discussion" : discussion ciblée et plurielle

Les copies relevant du niveau 4 proposent une analyse précise des termes du sujet, aboutissant à une mise en tension fonctionnelle et riche permettant de nuancer leurs propos. Les candidats sont capables d'identifier certains enjeux sous-jacents à leurs propositions et de faire ressortir les controverses qui y sont liées. Ils sont capables également de justifier d'un choix face à une situation.

Critère “illustrations” : illustrations pertinentes

Les candidats sont capables de donner des illustrations pédagogiques claires et convaincantes, adaptées et diversifiées (publics, contextes, développement élèves, temporalités, etc.) qui rendent compte d'une stratégie globale de formation. L'activité des élèves et de l'enseignant.e sont détaillées et explicitées.

## Niveau 5 :

Critère “discussion” : discussion systémique et complexe

Les candidats sont capables d'identifier et d'articuler une pluralité d'enjeux sous-jacents à leurs propositions (ontologiques, épistémologiques, scientifiques, pédagogiques, réglementaires...) et de faire ressortir les controverses qui y sont liées. Ils sont capables également de faire preuve d'une attitude critique et éclairée pour justifier d'un choix face à une situation.

Critère “illustrations” : illustrations perspicaces

En plus du niveau précédent, les candidats sont capables de décliner leurs propositions sur des dimensions diachroniques et pluridisciplinaires. Leur richesse souligne la complexité du sujet (évolutions, regard critique, complémentarité des propositions).

## Recommandations

Le jury a formulé les constats et conseils suivants dans la perspective d'aider les candidats à bien percevoir les attentes de cette deuxième épreuve d'admissibilité. Les candidats sont invités à prendre en considération ces différents éléments dans le cadre de leur préparation.

Constats appréciables repérés à la lecture des copies :

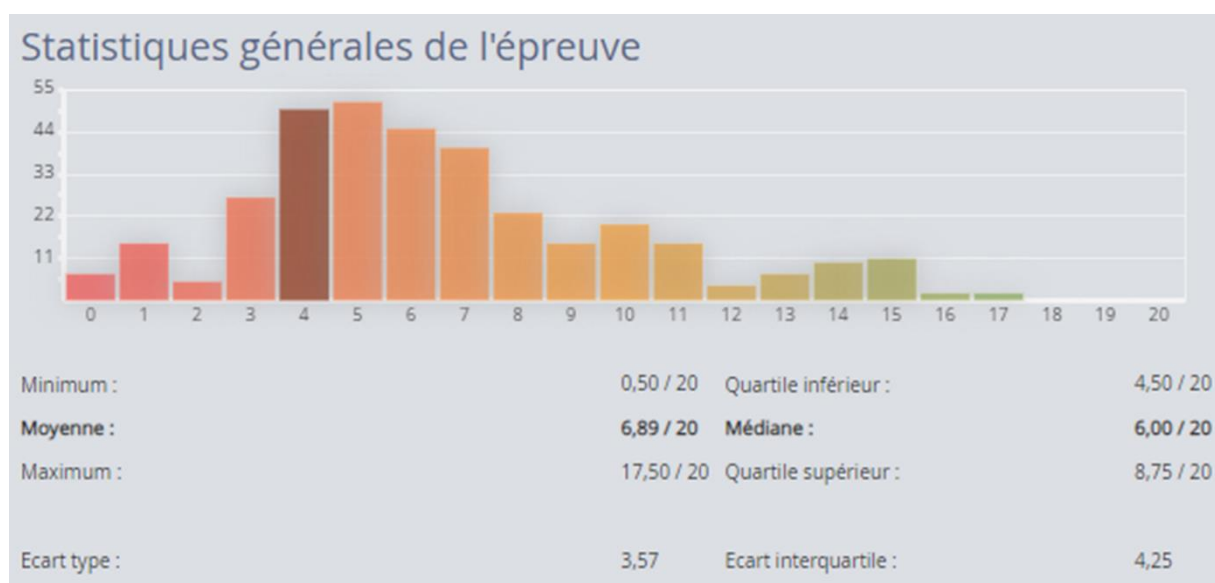
- Peu de copies se sont avérées hors sujet (mobilisant des notions connexes, sans liens avec le sujet).
- Le souci de définir explicitement les mots-clés anime la majorité des candidats, de même que l'exploration des différents sens que peuvent comporter ces mots-clés (sans se limiter à une définition unique et restrictive du terme). De ce travail de définition découlent souvent des catégorisations pour une même notion qui permettent souvent de structurer le développement. Toutefois, il est moins fréquent dans les copies que ces catégories soient mises au service de la réponse à la commande du sujet. Par ailleurs, cet effort de déclinaison amène parfois à des segmentations qui ont peu de sens sur le plan ontologique (exemple : conscience de son corps affectif ou social), et qui s'avèrent in fine difficilement compréhensibles pour le lecteur.
- Les devoirs sont majoritairement bien structurés, ce qui facilite la compréhension générale des propos. Néanmoins, une vigilance est à adopter pour que la méthodologie accompagnant cette structuration ne conduise pas à des plans trop stéréotypés laissant paraître une logique argumentaire qui pourrait sembler quelque peu artificielle, standardisée ou préconçue et ne reprendrait que très partiellement les mises en tension soulevées en introduction. Par exemple, il n'est pas rare de repérer une structure de partie en trois étapes : un premier bloc vise à fonder scientifiquement et à illustrer pédagogiquement un levier favorable au développement (souvent conjoint) de la culture de l'effort et de la conscience du corps. Un second bloc vient apporter des éléments de nuance quant à l'opérationnalisation de ce levier en y greffant des contraintes ou des conditions de mise en œuvre. Un dernier bloc vient “dépasser” la proposition initiale en présentant un dispositif “augmenté” intégrant et répondant aux précautions identifiées dans le second bloc. Or, dans la majorité des cas, le second bloc vient apporter des éléments de nuance quant à la pertinence générique du dispositif proposé et non alimenter la réponse au sujet. C'est en ce sens qu'il est précisé que les éléments de nuance formulés dans l'argumentaire doivent être insérés pour alimenter la discussion relative au sujet et non pour respecter un formalisme méthodologique.

Lacunes repérées et persistantes :

- Le jury souhaite mettre en avant que les introductions ne remplissent pas pleinement leur fonction lorsque le sujet y semble bien ciblé et mis en tension, mais que par la suite, dans le développement, ces tensions s'avèrent non reprises ou non exploitées. De plus, dans le cas où le travail d'analyse du sujet en introduction ne permet pas d'engager le débat sur les tensions inhérentes aux articulations possibles entre les notions et se résume à une juxtaposition de définitions sans tentative réelle de mise en lien et/ou tension, la discussion ne peut être qu'implicite ou superficielle.
- Concernant les illustrations, certaines sont utilisées très fréquemment et ne sont pas toujours travaillées pour répondre au sujet ce qui s'avère problématique. Une autre dérive est de considérer que la situation a des effets « magiques », sans aborder les éléments de l'activité de l'élève et de l'enseignant.e qui permettent (ou non) les apprentissages. Autrement dit, les illustrations se résument souvent à l'annonce de principes ou de dispositifs mais présentés de façon trop succincte et superficielle pour pouvoir réellement enrichir la discussion ou même la démontrer concrètement.
- Par ailleurs, rares sont les candidats formulant des illustrations qui s'inscrivent à différentes temporalités du parcours de formation et à différents niveaux d'intervention (politique éducative locale, équipe EPS, séquence d'enseignement, etc.).

#### Conseils partagés sur le fond et la forme :

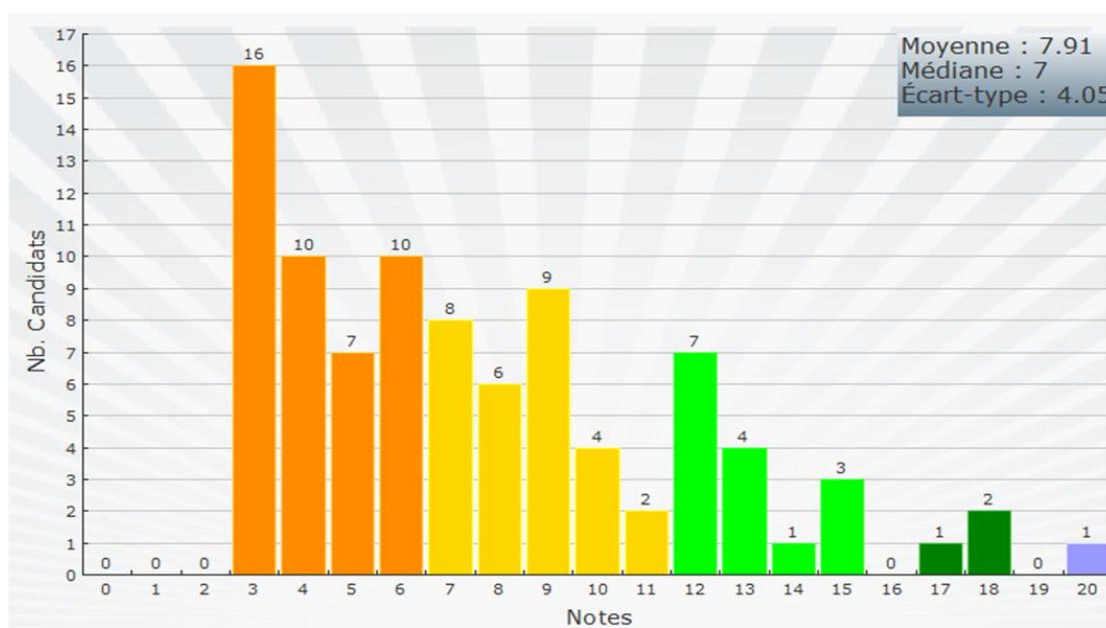
- La forme du sujet invite les candidats à conduire un cheminement réflexif personnalisé relevant du jeu de la discussion. Il s'agit pour les candidats de comprendre cette commande et d'y répondre, sans la confondre avec celle qui consisterait à "démontrer comment" pour s'engager dans une stratégie de réponse adaptée.
- Les termes-clés du sujet ainsi que la nature potentielle de leurs relations doivent être explicités et délimités, de telle sorte à éviter que ces relations ne soient perçues comme "allant de soi" et à interroger les conditions dans lesquelles elles peuvent se vérifier ou non.
- La méthodologie de structuration de l'argumentaire, les connaissances et les illustrations doivent être mises au service d'une discussion argumentée et non d'une démonstration formelle. En cela, la formation méthodologique doit constituer un moyen de structurer une analyse et non une fin en soi. La formation doit donc ménager la place à un double mouvement d'assujettissement / émancipation de telle sorte à favoriser la production de copies authentiques et personnalisées plutôt que la remobilisation de blocs argumentaires pré-conçus. C'est ainsi que la discussion (ou parfois l'ersatz de discussion) dépassera la nuance insérée parfois mécaniquement dans une partie du développement (structure de partie perceptible à travers le tryptique "oui... mais... donc...") pour s'étendre à l'ensemble du devoir jusqu'à mettre en discussion les parties entre elles.



# Les épreuves d'admission

## Première épreuve d'admission

|                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Épreuve               | Analyse de l'EPS dans un établissement<br>Exposé = 25 minutes maximum Entretien = 40 minutes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Temps de préparation  | 4 heures                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Attendus de l'épreuve | A partir d'un dossier et d'une question posée par le jury, proposer une organisation de l'enseignement de l'EPS dans un contexte éducatif singulier (l'EPLÉ)- considéré comme partie du système éducatif- en relation aux différentes dimensions de son environnement.<br><br>(présentation numérique)                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Compétences évaluées  | Le professeur dans son établissement<br><br>Le candidat est capable d'analyser les caractéristiques d'un EPLE et d'envisager la place et le rôle de l'enseignement de l'EPS dans ce contexte singulier en se référant aux politiques éducatives actuelles, et de faire preuve d'une culture générale susceptible d'étayer les analyses et le dialogue avec le jury.<br><br>Le candidat sait se positionner dans le système (« se situer dans la hiérarchie » et connaître les différents interlocuteurs), et maîtrise l'esprit des textes (plutôt que la lettre) |



Le rapport de l'épreuve d'oral 1 de la session 2022 de l'agrégation externe d'EPS s'inscrit dans la continuité des rapports précédents, tout en apportant un éclairage sur l'évolution de l'épreuve.

## Esprit de l'épreuve et ses attentes

Cette épreuve d'oral 1 est spécifique au concours de recrutement de l'agrégation externe d'EPS et n'existe sous ce format dans aucun autre concours de recrutement des personnels de l'Education Nationale.

Elle a pour objet de permettre au candidat de s'engager en tant qu'enseignant d'EPS concepteur, et membre d'une communauté éducative pour se projeter comme une personne ressource essentielle au fonctionnement d'un établissement en y démontrant sa plus-value dans la réussite globale.

Les candidats sont invités à prendre appui sur les compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation pour saisir les attendus singuliers de cette épreuve, articulés autour d'une question dont les éléments de réponse s'élaborent à partir d'un contexte d'établissement particulier, d'un niveau de classe à interroger, de thématiques professionnelles actuelles.

Un diagnostic précis du fonctionnement de l'EPLE intégré dans un environnement spécifique est attendu à partir des éléments extraits des fiches APAE et du dossier support fourni au candidat. Il doit être complété par une analyse de la place de l'EPS en son sein, pour envisager son état et ses évolutions possibles sur diverses temporalités afin qu'elle soit pleinement contributive à la réussite et à l'épanouissement de tous les élèves de l'établissement.

Les connaissances et compétences du candidat, enseignant d'EPS, personne ressource de l'établissement, acteur au sein du système éducatif, doivent lui permettre de s'ancrer sur un territoire élargi en tissant des relations adaptées et opportunes avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative.

Il est attendu du candidat qu'il s'engage pour justifier sa démarche d'enseignement et ses propositions face à un système complexe, systémique en s'appuyant sur des connaissances scientifiques, institutionnelles et professionnelles étayées et contextualisées.

L'épreuve nécessite de dépasser les préoccupations pédagogiques et didactiques liées à la discipline avec une posture professionnelle, éthique et responsable, qui doit mettre en avant l'exercice et la transmission des valeurs de l'école républicaine. Il s'agit de déceler chez le candidat un potentiel réflexif, innovant, soucieux d'une EPS contributive à l'atteinte des objectifs et enjeux de formation que se fixe une communauté éducative.

Conscient du manque tangible d'expérience professionnelle qui caractérise la majorité des candidats au concours de l'agrégation externe d'EPS, le jury attend que les futurs agrégés puissent démontrer leur capacité d'analyse, leur réflexion au sein de l'EPLE en tant qu'acteurs de la mise en œuvre d'une stratégie éducative pilotée par le chef d'établissement tout en investissant de nouvelles pistes prenant appui sur les éléments saillants du dossier. Il s'agit de percevoir la capacité des candidats à s'engager, à s'impliquer dans la conception de projets collectifs, réalistes, de nature disciplinaire et interdisciplinaire, en lien avec tous les partenaires de la communauté éducative. Des connaissances certaines sont ainsi attendues sur le système éducatif, ses instances et une veille professionnelle indispensable est à exercer sur les réformes et débats actuels.

## Conditions générales du déroulement de l'épreuve

### La préparation

La durée de préparation est de quatre heures.

Les candidats disposent d'un dossier sous format numérique (version Word et PDF) fourni par le jury comprenant cinq chapitres :

- 1/ le contexte géographique, économique, social, culturel et sportif de l'établissement,
- 2/ l'organisation et le fonctionnement de l'EPLE,
- 3/ la politique de l'EPLE (en lien avec le projet académique),
- 4/ le projet pédagogique EPS,
- 5/ l'animation et la vie associative de l'EPLE.

Par souci d'équité, tous les dossiers ont la même structure et un volume d'environ quarante pages, complétés par d'éventuelles annexes en nombre très réduit ; des documents iconographiques peuvent être introduits afin de donner plus de clarté.

Les dossiers d'établissement sont complétés par des extraits ciblés de fiches APAE (Aide au Pilotage et à l'Autoévaluation des Établissements), afin de rendre le diagnostic de la structure plus aisé et complet. Ces fiches APAE, dont le traitement et l'organisation des différentes rubriques sont choisies par le jury peuvent différer en fonction de la typologie des établissements choisis. Elles synthétisent les données les plus récentes concernant l'EPLE et sont un moyen de le caractériser dans un périmètre élargi (département, académie, régional et/ou national). À travers ces fiches, des indicateurs quantitatifs sur la population scolaire, personnels et moyens et performances de l'établissement sont communiqués aux candidats.

Ils sont à croiser avec des indicateurs plus qualitatifs contenus dans le dossier afin d'identifier les éléments saillants caractérisant le profil et la dynamique de l'établissement, d'émettre une problématique au regard de la question posée, de proposer des leviers pour y répondre et des propositions les illustrant sur différentes temporalités.

Le type de données choisi est susceptible d'évoluer chaque année. Des précisions sont éventuellement transmises aux candidats, par les pilotes de l'épreuve avant la préparation pour faciliter le traitement des informations contenues dans les dossiers.

En salle de préparation et en salle d'interrogation, les candidats disposent d'un matériel informatique mis à disposition.

Les textes officiels relatifs aux politiques éducatives et à l'organisation de l'EPS.

Le PPT ou autres supports créés par le candidat sont à sauvegarder régulièrement pendant la préparation, et un contrôle obligatoire est à exercer quant à son enregistrement effectif sur la clé USB à la fin de la phase de préparation.

À l'issue des quatre heures de préparation, le candidat est accompagné par les membres de l'organisation dans une salle d'interrogation. Le jury accueille le candidat, lui conseille d'aménager au mieux l'espace dédié, l'aide éventuellement à installer son matériel et récupère le diaporama du candidat enregistré préalablement sur les clés USB.

L'utilisation du tableau blanc est autorisée lors de l'exposé comme lors de l'entretien. Le matériel pour l'usage de ce tableau est fourni par le jury.

## L'exposé et l'entretien

Le candidat dispose de vingt-cinq minutes maximum pour l'exposé, suivi d'un entretien de quarante minutes incompressibles. Les membres du jury questionnent le candidat, tour à tour, pour lui permettre de justifier et d'argumenter ses choix en s'appuyant sur le contexte de l'établissement au regard de l'une des deux questions retenues ainsi que sur ses connaissances institutionnelles, scientifiques, professionnelles et disciplinaires.

Les champs d'interrogation investis systématiquement par les trois membres du jury, permettent d'affiner le diagnostic réalisé par le candidat, d'approfondir l'analyse et la réponse à la question posée, ainsi que les propositions faites en termes de faisabilité et pertinence par rapport aux trois dimensions du sujet posé (thématique professionnelle, niveau de classe et temporalité).

Les valeurs de la République, la connaissance du système éducatif et de ses enjeux, la prise en compte de la diversité du public scolaire notamment des élèves à besoins éducatifs particuliers, la liaison inter-degrés, les parcours éducatifs, sont quelques-unes des thématiques récurrentes mais non exhaustives questionnées par les membres du jury sur les différents champs de manière transversale et spiralaire.

## La question type de 2022

Pour la session 2022, dans le cadre de l'épreuve d'oral 1, sur la base d'une citation extraite du dossier de l'établissement, à partir d'un même niveau de classe, deux thématiques professionnelles associées (« axe ») à deux temporalités différentes sont proposées au candidat présentant le format suivant :

« Pour répondre à cet « axe », en tant que professeur d'EPS, vous ferez des propositions concrètes et contextualisées qui prennent en compte les spécificités de cet établissement.

Une de vos propositions développée, devra être illustrée pour le niveau de classe (...) dans une temporalité s'inscrivant sur la durée de (séquence d'enseignement, année de formation, cycle) ».



## La communication avec le jury : conseils aux candidats

### Le diaporama

Le diaporama est un support de la présentation qui permet à la fois au candidat de structurer de façon méthodique sa réflexion mais aussi de faciliter au jury la compréhension de ses propositions. Il est préconisé de produire de préférence des tableaux ou schémas simples au service de la démonstration plutôt que des descriptions linéaires trop détaillées qui peuvent nuire à la lisibilité de la réponse à la question posée. L'utilisation d'un code couleur peut permettre de valoriser les articulations construites entre les termes de la question, la problématisation, les leviers et les propositions. Le jury met en garde sur l'utilisation de multiples animations, notamment l'empilement de tableaux ou liens, qui peuvent mettre parfois le candidat en difficulté et complexifier le suivi de l'exposé.

### L'exposé

Les candidats doivent veiller à analyser les termes de la question en les reliant aux éléments saillants de l'établissement et de son contexte, à la singularité de la classe (ou du niveau de classe) et à la temporalité (séquence d'enseignement, année de formation ou cycle de formation).

Il est important que les propositions prioritaires soient exposées, développées et explicitées durant l'exposé. Les candidats peuvent également indiquer des pistes qui pourront éventuellement être investies pendant l'entretien. L'ajustement du volume, de l'intonation, et du débit de la parole permettent également de faciliter l'écoute attentive et la compréhension du jury.

Les exposés ponctués par une conclusion à la fois synthétique et récapitulative mettant en lien la question, la problématique et les propositions structurées autour d'un fil rouge ont été appréciés.

### L'entretien

Les différents champs de l'entretien permettent d'analyser le niveau de traitement de la question au regard du contexte de l'établissement et de la singularité de la classe, la pertinence et le réalisme des propositions, la cohérence entre celles-ci et au regard de la thématique professionnelle retenue et les enjeux du système éducatif sous-jacents. Les prestations des candidats témoignant d'une posture réflexive qui ont permis une co-construction avec le jury ont été valorisées. Le temps d'entretien permet à la fois de mieux cerner les éléments saillants et enjeux de la question, d'amener les candidats à préciser et expliciter leurs propositions, ainsi que d'identifier la façon d'opérationnaliser les valeurs de la République sous-jacentes.

Que ce soit au niveau du diagnostic, de la réponse à la question ou des propositions, il s'agit d'apprécier la capacité du candidat à s'engager, justifier, approfondir, faire évoluer voire réajuster ses propositions initiales. Le jury apprécie particulièrement la prise de hauteur du candidat, sa posture, le regard critique porté à ses propositions à travers notamment les possibilités d'alternatives ou d'évolution de ses réponses.

Le candidat doit montrer qu'il est en capacité de devenir un concepteur-innovant une personne ressource de l'établissement en montrant qu'il dispose d'une bonne connaissance et compréhension des enjeux du système éducatif, des diverses instances et liens avec la communauté éducative, du rôle des collectivités territoriales dans le fonctionnement des EPLE, des partenariats envisagés en restant le responsable pédagogique du projet envisagé. Le candidat doit être en mesure de porter un regard distancié, critique et personnel sur les débats actuels de l'Ecole afin de démontrer sa compréhension des enjeux des politiques éducatives, mais aussi ses compétences et sa capacité d'engagement à pouvoir améliorer la réussite des élèves dont il aura la charge.

## Les propositions des candidats

### Niveau de prestation 1 :

Caractérisation globale du niveau : La réponse proposée n'est pas recevable au regard de la question posée car un ou des paramètres du sujet ont été omis ou détournés : temporalité, classe concernée et thématique retenue. Dès lors, la problématique, les leviers et les propositions sont inadaptées. Le candidat réalise une prestation qui apparaît inappropriée et/ou irrecevable sur le plan éthique et professionnel. Aucune transformation réelle n'est évoquée ou inscrite.

#### Le Diagnostic

Le diagnostic proposé est erroné ou largement incomplet. Des contre-sens amènent le candidat à déformer ou à travestir la réalité du contexte.

#### La Problématisation

Des termes clés de la question posée ne sont pas analysés, ni pris en compte. Leurs définitions sont très partielles, voir erronées et orientées dans le cadre d'un registre réduit de réflexion duquel le candidat peine à s'extraire, même durant l'entretien.

#### Les Propositions

Les propositions sont très génériques, voire caricaturales et parfois en contradiction avec les éléments du dossier et caractéristiques des élèves concernés. Les propositions sont irréalistes ou impossibles à opérationnaliser au regard des éléments du contexte questionnant parfois légitimement l'éthique professionnelle nécessaire à tout fonctionnaire d'état. Le questionnement durant l'exposé ne permet pas au candidat d'identifier les incohérences de son analyse et de sa réponse à la question.

### Conseil aux candidats pour dépasser le niveau 1

En lien avec la question posée et les enjeux éducatifs sous-jacents, il s'agit de réaliser un diagnostic global avec quelques éléments saillants, une problématique (même si elle reste générique), un ou deux leviers, et des propositions possibles qui intègrent la posture éthique et professionnelle attendue chez un futur enseignant dans la transmission des valeurs de la république. L'analyse du dossier doit permettre au candidat d'exposer une problématique établissant quelques relations avec le contexte. Pour atteindre le niveau 2, la définition des termes clés constitue un élément incontournable avec des propositions à minima réalistes.

### Niveau de prestation 2 :

Caractérisation globale du niveau : La réponse du candidat s'inscrit dans la temporalité imposée par la question, mais les propositions restent génériques, globales, sans une véritable prise en compte des spécificités de l'établissement et de son contexte ou de la population ciblée et ne s'inscrivent pas dans un parcours de formation. Les transformations se révèlent incidentes.



## Le Diagnostic

Le choix des éléments retenus et explicités par le candidat apparaît peu pertinent. Quelques données quantitatives extraites des fiches APAE ou du dossier sont simplement évoquées, rarement croisées. Certains éléments essentiels pour caractériser et comprendre le contexte scolaire sont absents, leur interprétation reste souvent superficielle ou caricaturale, ne s'attachant pas aux éléments saillants du dossier. En conséquence, le candidat réalise un diagnostic peu cohérent ou en décalage avec la réalité de l'établissement.

## La Problématisation

La thématique contenue dans la question est définie de façon superficielle et générique. Les termes sont abordés de façon restrictive et isolés du contexte de l'établissement, ne répondant que partiellement au sujet.

La problématique reste formelle et ne révèle pas véritablement un problème professionnel. Le plus souvent, les liens entre la réponse annoncée au jury et la thématique ne sont présents qu'en début d'exposé puis s'étiolent voire disparaissent au cours de l'entretien avec le jury.

## Les Propositions

Les propositions sont souvent de simples déclarations d'intention ou restent « plaquées » avec une ignorance forte du contexte. S'inscrivant dans la temporalité demandée par le sujet, elles apparaissent pour autant peu en lien avec le contexte de l'établissement et trop éloignées des caractéristiques des élèves et/ou de la problématique annoncée. Elles n'interrogent pas véritablement l'activité de l'élève, son parcours de formation et s'attardent rarement sur un descriptif des apprentissages visés, relevant plutôt du registre de l'animation. Les propositions, trop souvent génériques, permettent difficilement de percevoir des transformations intentionnelles chez les élèves. Les obstacles ne sont pas lucidement envisagés et les leviers restent idéalistes. Le candidat fait preuve dans son discours d'une attention concernant les valeurs de la république, mais peine à les faire vivre au travers de ses actions professionnelles. Lors de l'entretien, la connaissance du fonctionnement du système éducatif reste partielle.

## Conseil aux candidats pour dépasser le niveau 2

Il est nécessaire de sélectionner les indicateurs quantitatifs et qualitatifs significatifs à la compréhension du contexte au regard des différents éléments contenus dans la question. Ces éléments doivent être interprétés et mis en relation pour dégager les grandes caractéristiques de la classe concernée au sein de l'EPL et de son environnement. La réponse du candidat gagnera en pertinence à être organisée autour de la thématique professionnelle inscrite dans la problématique, fil rouge l'exposé.

Il est essentiel d'articuler explicitement les éléments du dossier, les hypothèses formulées et les propositions de transformations. La prise en compte des caractéristiques de tous les élèves constitue, tout particulièrement, un point fondamental pour interroger la faisabilité et l'opérationnalité des propositions. Le candidat ne doit pas s'interdire de s'appuyer sur une action déjà mentionnée dans le dossier en la faisant évoluer au regard de la problématique proposée, si cela lui apparaît particulièrement pertinent.

## Niveau de prestation 3 :

Caractérisation globale du niveau 3 : La réponse du candidat s'inscrit dans la temporalité imposée par la question et demeure adaptée au regard du contexte de l'établissement analysé à travers un diagnostic complet. Les propositions répondent en grande majorité à une problématique cohérente et opérationnalisée. Elles restent toutefois globales ou inégales entre elles, mais avec des transformations explicitées

## Le Diagnostic

Le candidat sélectionne des indicateurs pertinents quantitatifs et qualitatifs, les interprète en les croisant sans toutefois les inscrire systématiquement sur différentes temporalités. Il réalise ainsi un diagnostic relativement précis et juste avec des interprétations contextualisées sur une partie des dimensions du dossier sans en embrasser toutefois l'exhaustivité. Le diagnostic permet de dégager une problématique étayée, bien contextualisée et des leviers sur lesquels le candidat s'appuie pour justifier la faisabilité et la pertinence des propositions émises explicitant sa démarche d'enseignement notamment au travers de quelques valeurs fortes défendues par l'institution.

## La Problématisation

Les termes du sujet sont définis de façon précise et référencée sur plusieurs dimensions théoriques et institutionnelles mais ils restent envisagées de manière juxtaposée. La problématique du candidat les articule en grande partie pour dégager les enjeux éducatifs et un problème professionnel sous-jacents grâce à des leviers cohérents, s'articulant entre eux sur un contexte défini sans toutefois balayer les différentes temporalités s'y rattachant.

## Les Propositions

Les propositions sont de qualité inégale en termes de pertinence et/ou de faisabilité mais demeurent pour la plupart adaptées et fonctionnelles au regard des caractéristiques des élèves et de l'établissement. Elles s'inscrivent, pour certaines, sur différentes temporalités même si leur complémentarité et leur pertinence restent parfois à questionner. Elles interrogent l'activité globale de l'élève selon un parcours de formation dédié et envisagent des apprentissages visés (moteur, méthodologique, social, émotionnel) relevant d'une démarche d'enseignement explicite et cohérente au regard du contexte rencontré. Le candidat est en mesure de convoquer les valeurs de la république et d'en opérationnaliser prioritairement certaines au regard de la spécificité du dossier.

## Conseils au candidat pour passer au niveau 4

Aborder les motifs possibles ayant conduit le jury à choisir cette question pour cet EPLE représente un cheminement permettant de faire émerger des tensions intéressantes. Pour illustrer ces conseils, lorsque le jury oriente la question par exemple sur l'idée d'« apprendre autrement », le candidat doit rechercher à minima des indicateurs ou points saillants traduisant ce que l'établissement met en œuvre pour agir dans ce sens. Toutes les parties du dossier constituent autant de pistes à explorer au travers d'une analyse critique et systémique pour justifier la problématique. Le croisement de différentes données (quantitatives et qualitatives) s'avère souvent nécessaire pour aboutir à une analyse et à un diagnostic fin. Cette démarche permet au candidat de réaliser une véritable carte d'identité de l'EPLE réaliste et dynamique. Les propositions présentées par le candidat doivent s'appuyer sur les caractéristiques fortes des élèves, éclairer ceux s'attachant aux publics particuliers, afin de s'ancrer plus précisément dans le contexte de l'établissement et du niveau de classe ciblé.

## Niveau de prestation 4

Caractérisation globale du niveau : La prestation est pertinente, opérante et contextualisée au regard de l'établissement, de la singularité des élèves ainsi qu'à la thématique. Les liens entre le diagnostic, la problématisation et les propositions contextualisées sont effectives.

Le candidat dialogue de manière fluide et adéquate. Il est capable de rebondir sur les questions du jury pour faire évoluer ses propositions de manière plausible dans le contexte donné. Il tisse sa réponse avec le jury.

## Le Diagnostic

A travers son diagnostic, le candidat saisit la complexité du dossier. Il identifie des indicateurs significatifs provenant du dossier sur des temporalités différentes ainsi que des données qualitatives et quantitatives de

l'établissement. Il procède à certaines mises en relation pour réaliser une analyse pertinente du contexte de l'établissement inscrit sur un environnement plus vaste.

## La Problématisation

La problématisation s'appuie à la fois sur des modèles scientifiques maîtrisés, une analyse située et argumentée de la question en proposant des définitions à plusieurs niveaux. Elle est définie de manière spécifique au regard de l'analyse du contexte de l'établissement et éclaire des enjeux forts. Le candidat propose un cheminement cohérent s'inscrivant à différents moments du parcours de formation de l'élève et projette son efficience dans le fonctionnement global de l'établissement.

## Les Propositions

Les propositions sont cohérentes au regard de l'analyse de l'établissement, de la thématique et de classe ou du niveau de classe. Une attention particulière est portée à la prise en compte de l'hétérogénéité, aux spécificités du contexte. Le candidat les discute en soulevant un ensemble d'obstacles et de leviers pour expliquer sa démarche et ainsi viser des transformations ciblées chez les élèves. Il se montre capable de prendre en compte les questions du jury afin de nourrir ses analyses et/ou de réguler ses propositions. Les réponses construites sont structurées et étayées. Tout au long de sa prestation, il fait état de connaissances robustes et actualisées sur le fonctionnement du système éducatif et de ses enjeux. Il cible et opérationnalise les valeurs de la république prioritaires dans le contexte de sa réponse au travers de ses choix pédagogiques et les mets en valeur dans les interactions avec le jury.

## Conseils au candidat pour passer au niveau 5

La définition du diagnostic pourra s'enrichir au travers de la mise en tension entre les différentes sources, différents degrés d'analyse et différentes temporalités. Cette démarche pourra nourrir la problématique et les propositions pour permettre l'explicitation, la bonification de celles-ci constituant ainsi de possibles plus-values. Le jury invite le candidat à faire preuve d'un engagement réfléchi, de s'engager personnellement dans son action professionnelle au-delà de la discipline et de prendre appui sur des connaissances plurielles (scientifiques, institutionnelles, professionnelles).

## Niveau de prestation 5

Caractérisation globale du niveau : Le candidat fait preuve d'une prestation engagée, réfléchie et réaliste. Il se positionne comme une personne ressource au sein de l'établissement, force de propositions avec différents acteurs de la communauté éducative et partenaires, conscient des leviers et des freins liés à ses propos. Les liens entre le diagnostic, la problématique et les propositions sont envisagés de façon systémique sur plusieurs temporalités et justifiés au travers de connaissances scientifiques, d'enjeux éducatifs et sociétaux.

## Le Diagnostic

Le diagnostic articule de manière systémique des données quantitatives et qualitatives pour prendre en considération la complexité de l'établissement dans son contexte. Le candidat met en relation ces indicateurs et explicite la nature de leurs liens (temporels, de causalité, éléments contradictoires...). Ceci lui permet de réaliser un diagnostic aboutissant à caractériser la singularité de l'établissement et de spécifier certaines de ses évolutions. La prise en compte et l'analyse de la diversité du public scolaire constitue un élément majeur de la réflexion du candidat.

## La Problématisation

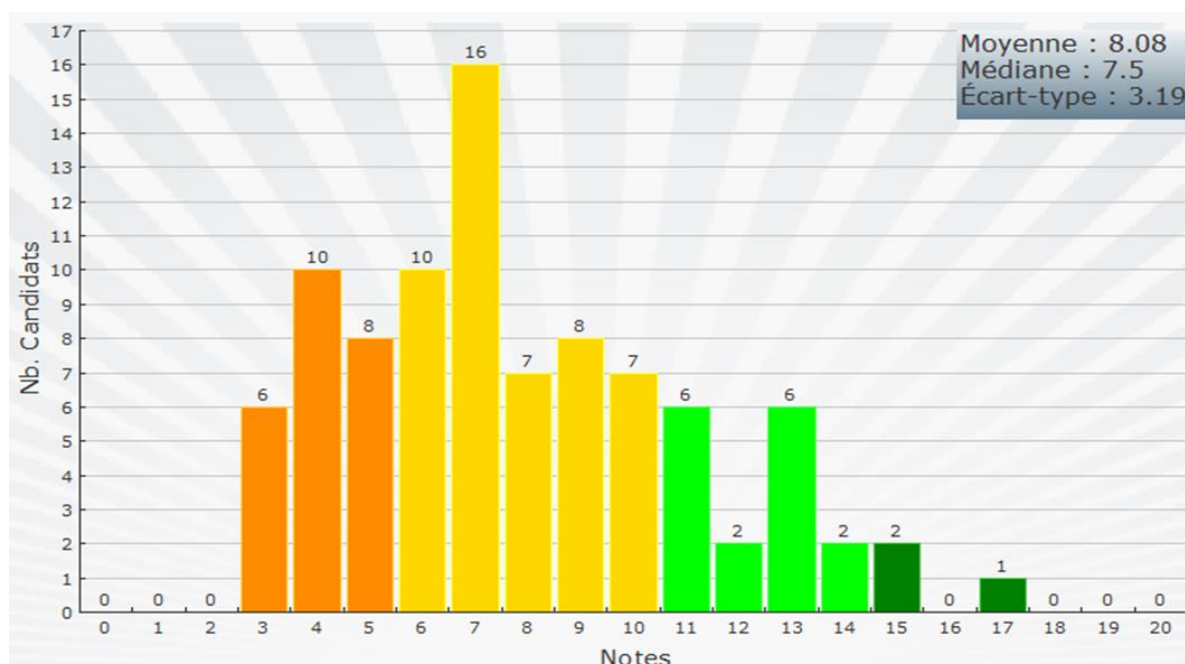
Des connaissances multiples, pluridisciplinaires sont mobilisées pour construire une problématique inscrite dans le contexte d'établissement et prenant en compte la singularité de la classe ou du niveau de classe. La réponse à la question soulève un véritable problème professionnel spécifique au dossier qui s'inscrit sur différentes temporalités.

## Les Propositions

Le candidat se révèle être un véritable concepteur engagé à travers des propositions originales et différenciées dont la mise en œuvre est opérationnelle. Les propositions, finement détaillées, sont cohérentes au regard de l'analyse de l'établissement, s'inscrivent dans différentes dimensions (équipe pédagogique et pluridisciplinaire, établissement, territoire) et démontrent avec réalisme les actions pouvant être menées avec les partenaires tout en restant responsable du projet pédagogique. Il anticipe finement l'évaluation qualitative et quantitative des transformations des élèves, notamment motrices, pour envisager des régulations éventuelles de sa démarche d'enseignement. Sur l'ensemble de l'épreuve, il mobilise des connaissances multiples pour justifier ses actions au sein du contexte d'établissement mais aussi pour incarner les enjeux éducatifs et sociaux associés.

## Deuxième épreuve d'admission

|                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Epreuve               | La leçon<br>Exposé = 30 minutes maximum Entretien = 40 minutes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Temps de préparation  | 4 heures                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Attendus de l'épreuve | Présenter la « Nième » leçon d'EPS d'un cycle (présentation numérique)<br><u>Programme limitatif d'APSA</u> : Athlétisme (Vitesse/Relais et épreuves combinées) Natation (savoir nager et natation de Vitesse) Course d'Orientation- Arts du Cirque – Tennis de Table - Musculation- Basket Ball                                                                                                                                         |
| Compétences évaluées  | Le professeur dans sa classe<br><br>Le candidat est capable d'analyser les caractéristiques d'une classe afin, à travers une leçon d'EPS, de proposer et justifier des axes de transformations et des mises en œuvre appropriées pour les élèves de cette classe, en s'appuyant sur des connaissances institutionnelles, scientifiques et professionnelles.<br><br>Le candidat intervient dans le respect d'une éthique professionnelle. |



Ce rapport de jury s'inscrit dans la continuité de celui proposé l'année dernière. Nous invitons les lecteurs à l'étudier en complément de celui-ci.

Après un rappel des enjeux de cette épreuve et une présentation de celle-ci, ce rapport présente une analyse des attendus de l'oral O2 en l'illustrant par des productions des candidats et des conseils pour préparer cette épreuve.

## Les enjeux de l'épreuve d'oral O2

L'arrêté du 12-4-2021 précise les éléments suivants pour cette épreuve d'admission à coefficient 4 :

*« À partir d'un dossier papier ou numérique accompagné d'un enregistrement vidéo, fourni par le jury et présentant notamment les caractéristiques des élèves d'une classe d'un établissement scolaire du second degré, le candidat présente une leçon d'éducation physique et sportive s'adressant aux élèves de cette classe, dans le contexte singulier de l'EPLE et en référence à un programme limitatif d'activités physiques sportives et artistiques (APSA) supports de la leçon (...) Cette épreuve nécessite non seulement une capacité d'analyse, mais aussi une bonne connaissance : de l'APSA support de la leçon, des processus d'apprentissage et d'enseignement, et des exigences institutionnelles ».*

Ce concours de l'agrégation externe s'adresse à des candidats qui achèvent leur période de formation initiale ou qui, déjà enseignants, commencent leur professionnalisation. Il nécessite une mobilisation « en acte » des connaissances acquises en formation. Plus précisément, l'épreuve d'oral O2 vise à mesurer un niveau de développement, dans le cadre d'une épreuve orale, des compétences du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1-7-2013). Plus précisément, les candidats doivent témoigner de leur compétence à « construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves », s'appuyant sur une « maîtrise des savoirs disciplinaires et de leur didactique ».

La session 2022 poursuit les ambitions engagées lors de la session précédente en orientant les attentes sur les capacités du candidat à :

Placer l'activité de l'élève au cœur de la leçon tant au niveau de la conception que dans la conduite de la leçon ;

Analyser cette activité en direct, avec ou sans appui sur l'extrait audiovisuel du sujet ;

Modifier, ajuster ses choix et propositions.

La session 2022 poursuit ces ambitions avec une centration accrue sur ce que l'on peut attendre d'un lauréat de l'agrégation externe, avec les limites de l'acceptable et de l'opérationnel. Dans la perspective de fonder l'évaluation des candidats sur le référentiel présenté précédemment, le jury a souhaité, dans le cadre de cette épreuve 2022, appréhender les compétences du candidat à concevoir une leçon d'EPS en s'appuyant sur l'analyse d'un contexte d'établissement, de ses saillances et des caractéristiques d'élèves singuliers et à conduire une leçon d'EPS en anticipant comment les apprentissages des dits élèves peuvent être accompagnés.

Plus précisément, le candidat est amené à :

Faire une description, une analyse et des choix précis liés à la particularité du contexte d'étude (établissement et élèves) et aux éléments programmatiques de la discipline.

Démontrer les articulations explicites entre l'analyse du dossier et de l'enregistrement audiovisuel (correspondances, décalages) et leurs impacts sur les choix effectués.

Démontrer la logique d'enchaînement des tâches présentées, révélant pour chacune d'elles une fonction ciblée dans le processus d'apprentissage des élèves, et développant des acquisitions propédeutiques à la tâche suivante.

Démontrer les processus de transformations des élèves à la fois sur les aspects moteurs et éducatifs et sur l'articulation entre le moteur et l'éducatif.

Démontrer une capacité réflexive pour étayer les propositions, voire les faire évoluer, au regard du questionnement du jury, tout en mobilisant des connaissances institutionnelles, professionnelles et scientifiques.

### **L'épreuve d'oral O2**

#### Libellé de la question

*« À partir d'éléments du dossier et de l'enregistrement audiovisuel extrait de la leçon n°... sur 12 en (APSA), présentez la leçon n+1 d'éducation physique et sportive d'une durée de 90 minutes (ou 60 minutes pour les activités aquatiques) ».*

Le libellé de la question précise le type d'établissement, la ville, l'académie, la classe ou le groupe classe à considérer.

Dans une optique d'équité et dans la volonté de permettre aux candidats d'envisager une consistance des apprentissages, tous les dossiers comportent des séquences de 12 leçons. Au-delà de ces informations, d'autres précisions peuvent être apportées par le jury. Celles-ci ont vocation de placer le candidat dans des conditions optimales et réalistes pour le traitement de la question (e.g. « Vous disposez de tout le petit matériel nécessaire à la conduite de votre leçon »).

Dans la continuité des sessions précédentes, il revient au candidat de considérer les deux éléments déterminants du contexte d'étude : le dossier support ainsi que l'enregistrement vidéo de la leçon précédente. Le candidat doit s'appuyer explicitement et systématiquement sur l'analyse de cet enregistrement audiovisuel dans la construction de sa leçon.

#### Conditions de préparation de l'épreuve : 4 heures

Les candidats disposent d'un matériel informatique mis à disposition.

Avant le temps de préparation, le candidat dispose d'une minute de réflexion pour choisir l'APSA support de l'interrogation parmi les deux retenues par le jury.

Le dossier sous format numérique (version Word et PDF), fourni par le jury, comprend deux chapitres.

Le premier chapitre présente les caractéristiques d'une classe et son projet, puis une description brève de la séquence. Il se termine par un bilan aux niveaux moteur, méthodologique et social des acquis des élèves dans les leçons réalisées en amont de celle qui a été filmée, la description de cette dernière leçon mise en œuvre dans laquelle les différents extraits audiovisuels sont situés.

Le deuxième chapitre comprend la synthèse du projet éducatif avec la présentation des projets de l'EPL, disciplinaire et de l'association sportive.

Les dossiers, d'une quinzaine de pages, invitent à une analyse approfondie et complémentaire avec l'enregistrement audiovisuel. Dans certains cas des annexes sont présentes dans le but de préciser des éléments de la leçon (fiches d'observation, cartes de course d'orientation, etc.).

Le candidat dispose également de l'enregistrement audiovisuel de la précédente leçon. Disposant de logiciels adaptés pour la lecture vidéo et d'écouteurs audio, il lui est donc possible d'accéder aux éléments sonores de la leçon comme par exemple les interactions entre élèves. Cet enregistrement est composé de plusieurs extraits intitulés « vue globale » ou « focale ». La « vue globale » présente le fonctionnement de tout ou partie des élèves de la classe lorsqu'ils sont engagés dans une situation globale porteuse des acquisitions attendues ou de la compétence visée par l'enseignant. Cela correspond, par exemple, à une prestation en arts du cirque ou à un match en basket-ball. Les « focales » présentent des aspects particuliers de la leçon au niveau moteur et/ou méthodologique et/ou social. Dans un souci de compréhension du candidat, la leçon présentée dans le dossier met en correspondance les situations avec le titre des extraits.

Dans la constitution des dossiers, un effort a été fait pour que les supports présentent des saillances et particularités fortes. Ainsi, il est attendu du jury que soient identifiées et prises en compte ces particularités. Le candidat doit investiguer finement les éléments du dossier et de l'enregistrement afin de discriminer les informations à retenir. Dans l'optique de répondre à cette ambition, il est suggéré de visionner très tôt la vidéo dans le temps dédié à la préparation, afin de constituer un filtre de lecture et un cadre d'analyse du contexte d'étude. Dans les différents champs de questionnement, les jurys s'appuient systématiquement sur cette analyse contextualisée.

#### Exposé

Le candidat dispose de 30 minutes pour exposer ses propositions en s'appuyant sur un support numérique à l'issue des 4 heures de préparation.

L'exploitation par le candidat de l'enregistrement audiovisuel doit ajouter un réalisme contextuel à ses propositions. Il est conseillé de mobiliser dans sa communication des extraits de l'enregistrement audiovisuel : captures d'écran et/ou brefs extraits vidéo pour appuyer son propos sans en détourner le contexte.

Enfin, nous insistons sur le nécessaire enjeu de communication que doit revêtir cette présentation. Il est ainsi suggéré de ne pas surcharger le support de présentation au risque d'être davantage dans une lecture que dans une présentation.

### Entretien

Un entretien de 40 minutes (incompressible) fait suite à l'exposé. Les membres du jury questionnent le candidat pour lui permettre de justifier, d'argumenter voire de reformuler ses choix en s'appuyant sur ses connaissances didactiques, pédagogiques, scientifiques et institutionnelles. Les questions du jury permettent d'apprécier la capacité du candidat, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à prendre en compte dans le cadre de son enseignement la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, et à en connaître de façon réfléchie le contexte et les différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société). Le jury n'attend pas des réponses arrêtées, mais il attend plutôt une réflexivité du candidat.

Lors de l'entretien, les questions du jury sont construites en prenant en compte à la fois les données contextuelles du dossier et celles de l'enregistrement audiovisuel en lien avec les propositions faites par le candidat. Ces questions visent à provoquer et accompagner une analyse systémique en direct des caractéristiques et de l'activité des élèves.

Ce questionnement s'organise autour de cinq champs :

#### Analyser les caractéristiques des élèves

Au sein de ce champ, en s'aidant des données issues du dossier et de la vidéo, il est attendu du candidat qu'ils relèvent dans les caractéristiques des élèves les spécificités, les éléments saillants en termes d'homogénéité et d'hétérogénéité du public mais aussi en termes de points d'appuis, d'atouts à renforcer et de difficultés à lever pour fonder ses propositions. Ces constats, issus d'un cadre d'analyse précis et référencé, sont structurés, hiérarchisés et permettent de dégager des hypothèses explicatives claires, amenant le candidat à proposer des choix justifiés. L'identification de tensions entre l'analyse vidéo et les éléments du dossier peut compléter la démarche du candidat. La même précision d'analyse est attendue dans les trois registres de l'activité de l'élève (moteur, méthodologique et social). Au cours du questionnement, le candidat peut être invité à préciser, compléter, approfondir, nuancer son analyse des caractéristiques des élèves afin d'opérationnaliser ses choix au sein de la leçon.

#### L'élève dans ses apprentissages

Au sein de ce champ, il est attendu des candidats qu'ils analysent l'activité d'apprentissage des élèves au regard des choix opérés. Il s'agira de décrire des comportements d'élèves, d'analyser leurs actions et de proposer des contenus adaptés et accessibles à leurs niveaux. Nous rappelons que la connaissance de l'activité déployée par l'élève dans l'APSA prime sur la connaissance de l'APSA comme objet.

Ainsi, chaque candidat doit définir de façon précise les apprentissages visés pour les élèves sur les plans moteurs, méthodologiques et sociaux, les conditions réunies pour les provoquer, les modalités d'intégration des exigences de la culture scolaire, ainsi que le traitement didactique des APSA supports ; cela au regard des exigences programmatiques. Le choix, la qualité et la pertinence des transformations envisagées pour faire apprendre l'élève sont au centre de ce questionnement. Le jury est attentif à ce que les propositions se révèlent adaptées à la singularité du contexte et aux caractéristiques des élèves, acceptables et faisables, et qu'elles répondent aux enjeux de formation identifiés dans les programmes et projets pour ces élèves. Enfin, le jury évalue dans quelle mesure le candidat parvient à articuler, de façon explicite, les différents registres d'apprentissage moteur, méthodologique et social.



### L'élève dans un processus d'apprentissage / développement

Au sein de ce champ, il est attendu des candidats qu'ils démontrent la capacité à inscrire les apprentissages de l'élève dans une temporalité. Il doit expliciter la cohérence interne de sa leçon et l'envisager dans la séquence, le cycle et le parcours de formation de l'élève. Il est attendu ici que la logique d'enchaînement des situations soit démontrée et articulée à la logique de l'élève qui apprend et se développe. Le processus d'apprentissage de l'élève doit ainsi témoigner une dynamique temporelle dans la leçon, et au-delà.

### L'élève et l'activité de l'enseignant

Au sein de ce champ, il est attendu des candidats qu'ils envisagent leur activité professionnelle en relation avec l'activité de l'élève. Les modalités d'intervention seront investiguées afin de faire apprendre tous les élèves de la classe et donner du sens aux contenus envisagés. Le candidat devra présenter les stratégies mises en place pour transformer l'activité des élèves, leur donner l'envie de s'engager dans l'apprentissage, les médias mobilisés, le degré de guidage choisi, ses gestes professionnels et sécuritaires, ses régulations... pour mieux accompagner chaque élève. Il est conseillé de prioriser et d'organiser des modalités d'intervention selon les besoins identifiés des élèves.

### Analyser l'activité de l'élève en direct

Au sein de ce champ, il est attendu des candidats qu'ils opèrent une analyse « en direct » de l'activité des élèves à partir d'un extrait d'enregistrement audiovisuel d'une trentaine de secondes, sélectionné par le jury.

Le candidat est invité à placer le curseur du lecteur vidéo au début de l'extrait ciblé par le jury. Le jury pose alors la question suivante : « Quelle lecture faites-vous de cet extrait au regard des choix que vous avez effectués ? ». Il est alors proposé au candidat de visionner la totalité de l'extrait proposé avant de fournir une réponse.

Cette dernière partie du questionnement permet au candidat d'exprimer une analyse systémique et située de l'activité de l'élève en articulant les trois dimensions. Elle vise à amener le candidat à questionner ses propositions, à les nuancer le cas échéant et à envisager des perspectives d'évolutions sur des échelles temporelles différentes. La finalité de cet exercice consiste à revisiter ses choix antérieurs à partir d'une analyse précise de l'extrait. Le candidat est guidé pour passer d'une description des comportements des élèves vers leur interprétation puis une mise en relation de cette analyse avec la leçon présentée et une mise en perspective des choix opérés.

## Les attendus et prestations des candidats

L'évaluation de la prestation des candidats prend en compte à la fois l'exposé et l'entretien.

Le jury a évalué la prestation du candidat au regard de 2 grandes compétences :

1. La compétence à concevoir une leçon d'EPS au regard du contexte :

S'inscrire dans un contexte.

Définir, hiérarchiser des objectifs, et planifier des apprentissages.

Prendre en compte tous les élèves.

2. La compétence à conduire une leçon :

Observer, interpréter, faire évoluer l'activité des élèves.

Présenter et animer une leçon (dans ses différentes modalités d'intervention).

Cette évaluation se complète par l'appréciation, par le jury, de la capacité réflexive du candidat pour se questionner sur ses propositions et les faire évoluer si besoin est, au regard de connaissances institutionnelles, professionnelles et scientifiques.

De manière générale, le jury note que les candidats se sont préparés à l'épreuve en prenant en compte les recommandations formulées dans le rapport de jury 2021.

Très largement, les candidats montrent une bonne maîtrise du temps de l'exposé. L'utilisation du support visuel permet d'appuyer les propos du candidat qui ont, de manière systématique, mobilisé une grille d'analyse leur permettant de repérer des caractéristiques saillantes qu'ils mettent au service des transformations des élèves.

Les candidats se sont également appuyés sur l'articulation entre les éléments du dossier et le support audiovisuel pour justifier l'orientation de leurs propositions et les mettre en perspective.

Les propositions des candidats se sont inscrites dans le cadre prescriptif et normatif actuel avec une prise de tous les éléments programmatiques en vigueur.

Des éléments typiques des différents niveaux de prestation et de réponse des candidats sont présentés ci-dessous :

#### Niveau 0 : propositions irrecevables. Ce profil ne concerne que très peu de candidats

Ce premier niveau de réponse est jugé comme « irrecevable », dans la mesure où le candidat NE RÉPOND PAS aux EXIGENCES attendues de l'épreuve.

Les propositions révèlent des manquements manifestes d'un point de vue déontologique ou sécuritaire, ou une posture en décalage avec celle attendue chez un agent de la fonction publique. Ce niveau peut également concerner des réponses hors sujet.

#### **Niveau 1. Une leçon imprécise où des élèves pratiquent. Ce profil concerne un quart des candidats**

*Les élèves pratiquent dans des dispositifs et appliquent des consignes. La participation des élèves est aléatoire.*

Sur le plan de la conception de la leçon.

*S'inscrire dans un contexte :*

Le contexte est décrit de manière globale, mais n'est pas organisateur de la pratique proposée. Les propositions sont inappropriées ou non adaptées au contexte.

*Définir, hiérarchiser des objectifs et planifier les apprentissages :*

Des objectifs génériques peuvent être présentés et rattachés aux différents registres moteurs, méthodologiques et sociaux, mais la formulation reste générique et superficielle. Les tâches demeurent imprécises.

*Prendre en compte tous les élèves :*

Des caractéristiques des élèves dans les différentes dimensions motrices, méthodologiques et sociales peuvent être présentées, mais elles ne sont pas exploitées. Le candidat se cantonne à un élève générique.

Sur le plan de la conduite de la leçon.

*Observer, interpréter et faire évoluer l'activité des élèves :*

L'activité des élèves ne peut être décrite et analysée complètement. Le candidat anime, rappelle des consignes ou des règles.

*Présenter - Animer :*

Le candidat expose de manière incomplète et peu intelligible des situations.

Concrètement, on observe les types de réponses suivants au sein de ce profil :

Les comportements moteurs des élèves ne sont pas identifiés : une mauvaise identification des problèmes à résoudre en ressort. Les situations proposées sont inappropriées aux caractéristiques des élèves. Les apprentissages sont alors inexistantes (au mieux incidents) puisque les élèves ne sont pas confrontés à une tâche adaptée à leurs besoins.

À l'inverse, les caractéristiques des élèves ont été en partie bien identifiées. Pour autant, leur exploitation est inappropriée et a mené à des choix inopérants. Un objectif éducatif a été annoncé, cependant il n'apparaît pas dans la leçon. Les nombreuses connaissances sont inutiles, car elles sont uniquement déclaratives et apparaissent sous forme d'un catalogue.

Un objectif éducatif est annoncé, mais est complètement oublié dans les propositions des situations. Les comportements moteurs sont bien analysés, mais les solutions proposées sont inappropriées : ainsi, aucun apprentissage n'est possible, les élèves sont simplement mis en action, etc.

Par exemple :

- Les situations proposées sont issues du dossier ou de la littérature professionnelle et le candidat ne parvient pas à expliciter leurs intérêts.
- En savoir nager, alors que les élèves ont construit le corps projectile, qu'un alignement horizontal s'opère, le candidat centre sa leçon uniquement sur la construction d'un corps flottant.
- En relais-vitesse, un objectif de situation est de favoriser la transmission à vitesse optimale, mais les distances de course proposées (pour le donneur) et le placement du receveur ne permettent pas une mise en action rapide.
- En arts du cirque, le jury demande d'énoncer les contenus d'apprentissage explicites et précis pour un rattrapé de balle. Les réponses apportées portent exclusivement sur la mobilisation de ressources émotionnelles et empêchent un réel progrès des élèves.

## Niveau 2. Une leçon complète, mais plaquée où les élèves travaillent. Ce niveau concerne la moitié des candidats

*Les élèves peuvent s'engager dans des situations. Les élèves peuvent participer en continu.*

Sur le plan de la conception de la leçon.

*S'inscrire dans un contexte :*

Le candidat relève partiellement des caractéristiques du contexte, mais ne les exploite pas ou peu dans sa leçon. Le lien entre le contexte et la leçon reste formel.

*Définir, hiérarchiser des objectifs et planifier les apprentissages :*

Des objectifs adaptés à des profils standards sont formulés pour un niveau de classe, un niveau global dans l'APSA, ou un profil d'élèves type. Les situations d'apprentissage proposées sont juxtaposées ou ordonnées a priori.

*Prendre en compte tous les élèves :*

La leçon est plaquée et s'adapte au niveau global des élèves.

Un début de différenciation peut apparaître dans la définition des profils mais ces derniers restent standards, préexistants. Les situations ou tâches présentées sont « prêtes à l'emploi ».

Sur le plan de la conduite de la leçon.

*Observer, interpréter et faire évoluer l'activité des élèves :*

L'activité des élèves est décrite précisément. L'analyse peut rester majoritairement quantitative et s'apprécie essentiellement en termes d'engagement, de décalage entre réussite/échec, d'écart à la norme.

À ce niveau, le candidat prescrit, rappelle des consignes, des critères de réussite et de réalisation qui peuvent être assez précis, mais définis a priori. Le candidat peut exposer des stratégies d'intervention sans prendre en compte les besoins et l'activité des élèves.

*Présenter - Animer :*

Le candidat démontre sa capacité à exposer de manière complète des situations d'apprentissages.

Concrètement, on observe les types de réponses suivants au sein de ce profil :

Le candidat analyse les caractéristiques des élèves avec justesse. Les propositions apportées par la suite s'éloignent des besoins des élèves, mais restent assez complètes et standards. Les consignes manquent de précision. La responsabilité des apprentissages est laissée aux élèves. Les connaissances de l'APSA support et de l'ADN du champ d'apprentissage sont maîtrisées, mais ne parviennent pas être manipulées par le candidat et retranscrites sous formes de contenus d'enseignement, d'indicateurs de réussite, de progrès, utiles aux apprentissages des élèves. Les projections prometteuses en début d'exposé ne prennent pas forme dans la conception et dans la conduite de la leçon. Le guidage de l'enseignant n'est pas visible.

Le candidat analyse bien les caractéristiques des élèves, définit des profils cohérents pendant l'exposé, mais les situations proposées correspondent finalement à un profil débutant ou débrouillé, sans prise en compte des spécificités portant relevées. La leçon est organisée, les situations s'enchaînent, mais les contenus ne sont pas précisés et si des pistes sont évoquées, il n'y a pas d'opérationnalisation de celles-ci : ce que l'élève apprend reste flou, global. Les situations du dossier sont reprises et peu enrichies. Des outils sont proposés aux élèves, sans que l'on puisse voir en quoi ils vont leur permettre de progresser.

L'enseignant ne parvient pas à définir clairement des critères qualitatifs et/ou quantitatifs pour permettre à l'élève de situer ses progrès ni des conseils concrets pour obtenir un mouvement plus sec, ou plus rapide par exemple. L'accompagnement d'un élève qui resterait en situation d'échec est approximatif, le candidat évoque des hypothèses explicatives éloignées des caractéristiques visibles à la vidéo.

Par exemple :

En course d'orientation, le candidat propose des situations-types pour élèves débutants et pour élèves plus aguerris, mais ne prend pas en compte le fait que ce sont des élèves de 1<sup>ère</sup> pour lesquels l'analyse carte / terrain, le travail autour de la légende, le vocabulaire utilisé pourraient être plus poussés. Il annonce que des outils (cartons, tableau, carnet de suivi) vont être mis à disposition des élèves pour faciliter leur mise en projet de déplacement, mais leur contenu n'est pas précisé et leur manipulation reste confuse.

En natation de vitesse, le candidat suppose que les élèves vont gagner en amplitude parce que l'enseignant leur dit de s'allonger, dans le cadre d'une série de plusieurs 25m, sans utiliser d'autres repères qualitatifs ou quantitatifs.

En basket-ball, le candidat propose un dispositif en « Jigsaw », comportant des situations pour progresser en tant que défenseur, porteur de balle et non porteur de balle. Les propositions tiennent compte des besoins des deux profils d'élèves sur le plan moteur, mais peu sur le plan méthodologique et social. Le candidat se contente de préciser des « contenus en or » sur des fiches pour que tous les élèves du groupe puissent se les approprier lors du retour de l'élève dans son groupe initial.

Conseils spécifiques pour progresser à ces deux premiers niveaux :

Les candidats lors de leur préparation doivent approfondir les connaissances relatives à l'activité des élèves dans l'APSA au sein d'un champ d'apprentissage précis.

Les réponses des élèves doivent être envisagées à partir de plusieurs hypothèses. Il est opportun de s'entraîner à envisager des analyses plurielles de l'activité des élèves, de vivre des expériences d'intervention avec des publics variés.

Observer des élèves en situation pour proposer des contenus d'enseignement et des mises en œuvre raisonnées et raisonnables dans les APSA du programme du concours.

Les dispositifs d'apprentissages doivent être envisagés non pas comme des « prêts à porter », mais comme des dispositifs « adressés » aux besoins spécifiques des élèves d'une classe (éviter les effets « magie de la tâche » ou « magie de la dyade » en plaquant des propositions didactiques issus de la littérature professionnelle).

Enfin le candidat doit apprendre à sélectionner et articuler (et pas seulement juxtaposer) des éléments du dossier pour en extraire des organisateurs de la leçon.

### Niveau 3 : une leçon caractérisée où les élèves apprennent explicitement. Ce niveau concerne un cinquième des candidats

*Les élèves sont engagés dans des situations qui permettent des transformations. Les élèves peuvent être acteurs.*

Sur le plan de la conception de la leçon.

*S'inscrire dans un contexte :*

La leçon présentée montre la description et la sélection de déterminants et de saillances pertinents prélevés dans les caractéristiques des élèves et leur activité. Ces choix, pas forcément priorisés, orientent la construction de la leçon.

*Définir, hiérarchiser des objectifs et planifier les apprentissages :*

Des objectifs précis et pertinents sont formulés dans au moins un domaine et ils structurent la leçon proposée. La leçon permet d'identifier un lien formel entre des apprentissages qui sont opérationnalisés dans un registre et une (ou des autres) dimension(s) de l'activité de l'élève. Par exemple, cela peut concerner des apprentissages moteurs définis, mais une dimension méthodologique et/ou sociale pour lesquels les apprentissages à opérer restent évasifs.

*Prendre en compte tous les élèves :*

Une leçon différenciée par rapport à des profils caractérisés.

Sur le plan de la conduite de la leçon.

*Observer, interpréter et faire évoluer l'activité des élèves :*

Le candidat décrit les comportements déployés par les élèves avec précision et les analyse majoritairement par rapport à ce qu'il y aurait à faire pour réussir (écart à une norme attendue, regard analytique, etc.). Les hypothèses explicatives qui peuvent être formulées priorisent un registre de l'activité ou un groupe d'élèves. Ce niveau concerne aussi un candidat qui aide les élèves, leur donne des critères de réalisation précis et différenciés, et qui leur permet également de se situer.

*Présenter - Animer :*

Le candidat démontre sa capacité à exposer les éléments de la leçon de manière complète et adaptée au public ciblé.

Concrètement, on observe les types de réponse suivants au sein de ce profil :

Les caractéristiques des élèves sur les plans moteur et éducatif sont analysées, et le candidat annonce ses objectifs au regard des hypothèses de transformation qu'il évoque. La leçon est organisée autour d'un fil rouge. Les situations proposées peuvent paraître formelles, mais leurs effets sur l'apprentissage des élèves sont explicites dans la mesure où le contexte est considéré. Elles sont ainsi appropriées aux profils et aux contextes, malgré des mises en œuvre qui manquent parfois d'explicitation. Les outils

manipulés par les élèves sont pertinents et le candidat explique leur utilité. Les élèves peuvent être acteurs par la manipulation d'outils comme l'évaluation au service des apprentissages. Les propositions sont clarifiées en s'appuyant sur les questions du jury.

Les profils des élèves sont caractérisés de manière assez pertinente, ce qui permet au candidat d'opérer des choix adaptés à leurs besoins. Le candidat est capable d'exploiter des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, permettant de renseigner les apprentissages des élèves. Dans la conduite de la leçon, des contenus d'enseignement sont apportés de manière précise et différenciée. Les situations d'apprentissage proposées sont exposées de manière complète, mais le rôle de l'enseignant et le degré de guidage peuvent paraître formels. Le candidat tient compte des remarques et des questions du jury pour opérer des réajustements pertinents.

Par exemple :

En musculation, le candidat organise sa leçon pour favoriser l'identification de ressentis précis et adaptés et l'impact sur leur choix de charge ; les deux situations proposées s'emboîtent pour atteindre cet objectif. L'outil utilisé avec les élèves (tableau laissant apparaître la part de décision dévolue à l'élève) permet de mettre en relation les différents paramètres.

En natation de vitesse, le choix du candidat de proposer un nomogramme apporte une réelle plus-value, mais d'autres outils qui structurent la réponse mobilisant des indicateurs techniques semblent peu structurants.

En natation de vitesse, le candidat s'appuie sur le point fort méthodologique des élèves pour exploiter l'indice technique de nage, mais la relation nageur/observateur reste implicite et basée sur des indicateurs quasi exclusivement quantitatifs.

#### Niveau 4. Une leçon anticipée où les élèves se développent. Ce profil concerne peu de candidats

*Les élèves sont engagés dans des démarches actives d'apprentissage. Les élèves peuvent être auteurs.*

Sur le plan de la conception de la leçon.

*S'inscrire dans un contexte :*

La leçon présentée montre une priorisation d'éléments saillants du dossier et une appropriation fine et nuancée des caractéristiques des élèves et de leur activité pour fonder la démarche du candidat.

*Définir, hiérarchiser des objectifs et planifier les apprentissages :*

Des transformations motrices et éducatives pertinentes sont prévues pour tous les élèves et articulées, et les conditions de leur réalisation sont anticipées. Elles pourraient être effectives.

*Prendre en compte tous les élèves :*

Des variables ou scénarios possibles sont définis pour s'adapter aux réactions des élèves. La démarche d'enseignement proposée permettrait à tous de s'exprimer dans leur singularité.

Sur le plan de la conduite de la leçon.

*Observer, interpréter et faire évoluer l'activité des élèves :*

Le candidat décrit avec précision les comportements des élèves et formule des hypothèses explicatives en mobilisant un cadre d'analyse. Il lit l'activité adaptative de l'élève et propose des remédiations adaptées. Le candidat régule, étaye et dévolue.

*Présenter - Animer :*

Le candidat, qui s'adresse à tous les élèves, démontre sa capacité à exposer de manière complète les éléments de la leçon. Il propose un pilotage dynamique qui intègre le collectif et apporte un soutien (affectif, logistique, etc.) aux apprentissages.

Concrètement, on observe le type de réponses suivant au sein de ce profil :

Les caractéristiques sont décrites et mises en relation entre ce qui est écrit dans le dossier et donné à voir au sein de la vidéo. Les choix proposés et priorisés sont ancrés dans cette caractérisation. L'objectif de la leçon est ciblé et décliné de façon spécifique pour chaque profil d'élèves. La démarche d'intervention dans la leçon est précisément décrite et l'activité d'étayage de l'activité des élèves donne du sens aux apprentissages. Le jury perçoit le lien explicite entre les dimensions de l'apprentissage, comme l'opérationnalisation des intentions éducatives au service du développement de la motricité. Les contenus apportés au sein de la leçon permettent de s'adapter à la singularité des élèves et montrent comment les élèves peuvent être auteurs de leur apprentissage. Lors de l'entretien, les candidats parviennent à réguler leur proposition et les faire évoluer au regard des questions du jury. Les connaissances scientifiques sont explicitées avec précision.

Par exemple :

En natation de vitesse, il est proposé un objectif de leçon ciblé sur l'optimisation de l'amplitude du trajet moteur en natation de vitesse, et les facteurs d'optimisation de l'amplitude sont différenciés pour chaque profil d'élèves. Les réponses et les propositions de pas en avant sont apportées aussi bien aux élèves les plus en difficulté qu'aux élèves les plus avancés.

En relais-vitesse, l'enseignant propose et justifie à la fois une structure de leçon, des formes pédagogiques (contraste, contraintes, apprentissages coopératifs), ainsi qu'une pluralité de procédures de guidage (usage de la métaphore, relation entre contenus d'enseignement et connaissances scientifiques, repères visuels, auditifs et kinesthésiques...) adaptée à la diversité des élèves et des contextes de pratique.

## Conseils généraux pour développer les compétences attendues

Les conseils énoncés dans le rapport du jury 2021 restent d'actualité et nous invitons les candidats à s'y conformer. Voici des orientations de travail afin de renforcer ses compétences dans le cadre de cette épreuve d'admission :

Tenir une veille sur les publications scientifiques, didactiques et pédagogiques exploitables lors d'une leçon d'EPS. Construire un avis critique sur ces publications.

Exploiter son expérience de stage ou d'enseignant pour éprouver les formes de pratique scolaire décrites dans la littérature professionnelle.

Construire et tester sur le terrain ou avec des vidéos un cadre d'analyse de l'activité de l'élève dans les APSA du programme. Extraire des éléments signifiants de l'activité qui orientent l'observation des élèves et en déduire des conduites motrices typiques révélatrices d'un niveau d'acquisition. Avoir une analyse compréhensive des conduites typiques des élèves en action.

Tester ses connaissances sur le terrain dans différents contextes d'établissements, avec différents types de classes pour en appréhender la portée et les limites. Ces différentes connaissances doivent constituer des ressources et non des prescriptions pour les démarches d'enseignement proposées dans les leçons.

Ne pas se contenter d'avoir une batterie de situations et formes de pratique scolaire. Il faut avant tout parvenir à les contextualiser au sein d'un dossier décrit et des caractéristiques et saillances d'élèves données à voir dans la vidéo.

Échanger sur des expériences d'enseignement avec des professionnels ou entre candidats afin de développer son analyse critique.

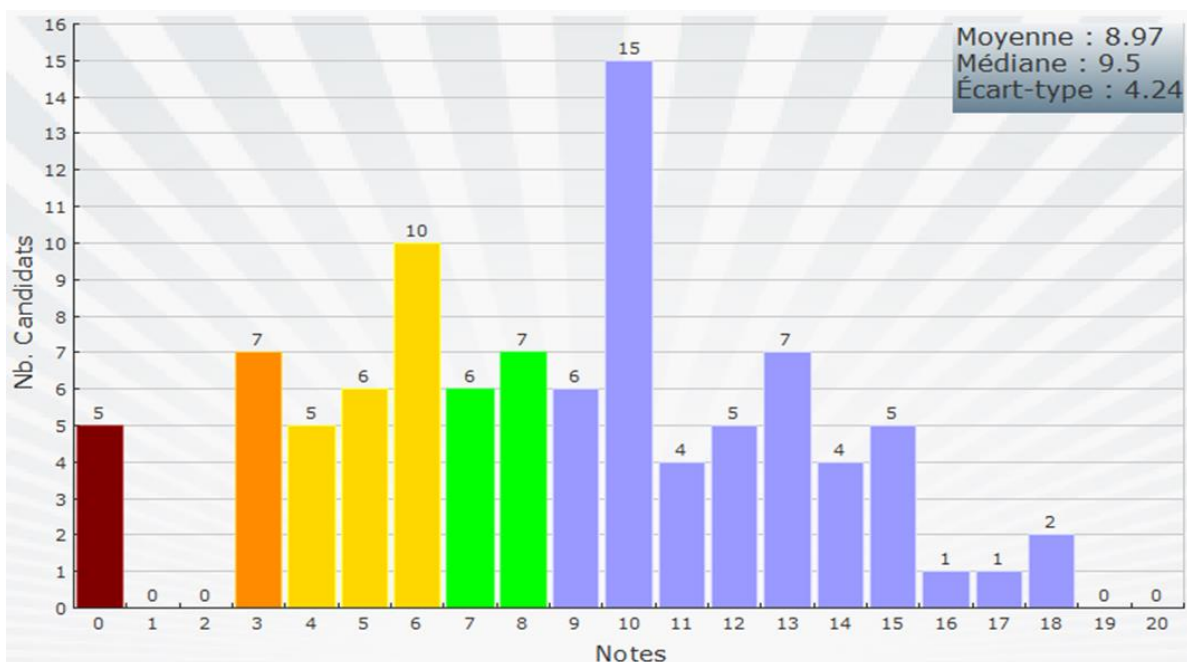
Réaliser suffisamment de simulations d'oral O2 pour parvenir à distinguer, dans le questionnement du jury, lorsqu'il faut défendre sa proposition ou lorsqu'il faut tenir compte des pistes d'évolution envisagées par le jury.

Agréger des connaissances et des gestes professionnels pour parvenir à proposer, présenter, analyser.



## Troisième épreuve d'admission

|                       |                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Déroulé de l'épreuve  | <p>Pratique d'une APSA et analyse de sa pratique</p> <p>Prestation physique = 30 minutes maximum</p> <p>Repos = 15 minutes</p> <p>Préparation = 30 minutes</p> <p>Exposé = 10 minutes</p> <p>Entretien = 45 minutes</p>                                               |
| Remarques             | <p>Prestation physique notée sur 10 points</p> <p>Entretien noté sur 10 points</p>                                                                                                                                                                                    |
| Attendus de l'épreuve | Réaliser et analyser (à l'aide d'images vidéo) une prestation physique dans une APSA choisie parmi une liste                                                                                                                                                          |
| Compétences évaluées  | <p>Le professeur en analyse</p> <p>Le candidat fait preuve d'un niveau de maîtrise physique et théorique d'une APSA.</p> <p>Il est capable d'analyser-expliciter sa prestation physique et de proposer des axes de transformation adaptés à ses caractéristiques.</p> |



La troisième épreuve d'admission est composée d'une pratique et d'un oral dont les exigences sont bien distinctes. Les candidats peuvent réussir l'une et/ou l'autre de ces parties. Il convient donc de se préparer spécifiquement à chacune d'elles.

## Les conditions de l'épreuve

L'oral 3 s'appuie sur cinq APSA : le badminton, l'escalade, la danse, le volley-ball et le step. Dans chacune des APSA, le même protocole d'évaluation est mis en place.

La vérification de l'identité est réalisée avant l'échauffement.

L'échauffement dure 30 minutes avec quelques spécificités selon les APSA. En volley-ball et badminton, les candidats peuvent d'emblée avoir recours aux plastrons mis à leur disposition. En escalade, step et danse, l'échauffement est strictement individuel.

L'épreuve physique dure 30 minutes maximum et commence juste après l'échauffement.

Les candidats ont la possibilité de prendre des notes pendant toute la durée de l'échauffement et lors des 30 minutes de la prestation physique, selon les particularités des APSA (ex. en badminton et volley-ball, les candidats ne peuvent pas prendre de notes pendant les deux séquences de jeu de 6 minutes, excepté pendant le temps mort). Celles-ci sont récupérées temporairement par le jury à la fin de l'épreuve pratique.

Après la pratique, les candidats disposent de 15 minutes pour récupérer, se doucher et se changer, temps durant lequel ils ne peuvent plus prendre de notes.

À l'entrée dans la salle d'interrogation, les jurys remettent aux candidats leurs prises de notes ainsi qu'une question. Celle-ci est formulée de la manière suivante : « En vue de formuler des axes de transformation de votre motricité, vous analyserez votre prestation au regard de la thématique suivante... Vous vous appuyerez sur une ou des séquence(s) de votre choix, ainsi que sur la séquence vidéo choisie par le jury, en intégrant des indicateurs objectifs et subjectifs. » La séquence vidéo choisie par le jury est précisée à l'aide de *time code*.

L'épreuve orale dure 1 heure et 25 minutes et se décompose ainsi : 30 minutes de visionnage des images et de préparation, 10 minutes d'exposé maximum et 45 minutes d'entretien. Si les candidats n'utilisent pas complètement les 10 minutes d'exposé, le temps d'entretien reste de 45 minutes.

Au niveau des prises de vues, les candidats sont filmés avec deux tablettes placées selon les modalités propres à chaque activité et définies dans le complément d'information au programme. Le vidéaste annonce le début de la prise de vue après avoir eu le signal du candidat et/ou des membres du jury. Les candidats visionnent et analysent les images à l'aide d'une tablette munie de l'application Médianalyse. La tablette est reliée à un vidéoprojecteur durant tout le temps de la préparation et de l'entretien. Les candidats ont la possibilité d'effectuer des captures d'écran et de les enrichir à l'aide de quelques outils graphiques (traits, lignes, cadres, points).

## L'épreuve pratique en général

Cet aspect sera développé spécifiquement pour chaque APSA. Cependant, le jury insiste sur le fait qu'il est absolument nécessaire de se présenter aux épreuves pratiques en bonne condition physique.

### **L'épreuve orale : utilisation de la vidéo et des outils TICE**

#### L'exposé

Le logiciel Médianalyse est bien intégré dans la phase de préparation. Les candidats se servent de la vidéo selon des stratégies et des modalités d'utilisation assez différentes avec des conséquences

variables en termes d'efficacité. La séquence proposée par le jury semble orienter les candidats vers une analyse plus pertinente et facile, notamment dans les activités où la prestation n'est pas prévue en amont et où le nombre d'actions ou de temps de vidéo diffère.

#### *Les candidats qui n'ont pas réussi*

Différents profils se dégagent parmi ces candidats. Il y a ceux qui développent leur exposé en arrivant très tardivement sur les séquences vidéo (et celles-ci ne sont pas pertinentes au regard du thème proposé par le jury). Il y a ceux qui ont analysé seulement la séquence imposée par le jury sans en proposer une de leur choix. La séquence choisie par le jury est analysée de façon partielle, imprécise et sans véritable lien avec le sujet posé. D'autres candidats proposent une sélection trop importante de séquences sans prendre le temps de convaincre le jury de la justesse des séquences retenues. Dans tous les cas, les séquences choisies ne sont pas ou peu en lien avec la question posée et/ou la thématique choisie et/ou la séquence proposée par le jury. Les séquences vidéo retenues sont aussi parfois en décalage (parfois en contradiction) avec les propos annoncés par les candidats. Les outils graphiques et le mode ralenti ne sont pas utilisés efficacement car ils ne soulignent en rien les points clés de la démonstration. Les analyses *via* l'outil vidéo témoignent d'une préparation superficielle au cours de laquelle les candidats n'ont sans doute pas ou peu filmé leurs prestations. Ils semblent même parfois découvrir leur image et leur motricité lors de l'épreuve. Ils ne connaissent pas ou peu les possibilités d'autoscopie et les conditions à mettre en œuvre pour la rendre plus efficace dans leur activité retenue.

#### *Les candidats qui réussissent mieux*

Les séquences vidéo sélectionnées servent à appuyer un point fort de leur démonstration en lien avec le sujet proposé et/ou la séquence proposée par le jury. Elles permettent d'offrir un premier niveau d'analyse de la motricité en rapport avec la thématique posée. Cependant, les candidats sélectionnent des séquences qui ne sont pas les plus pertinentes pour traiter le sujet et ne démontrent pas de cohérence dans leurs choix. En revanche les outils graphiques et le mode ralenti sont utilisés pour mettre en relief des indicateurs de leur prestation en lien avec le sujet. Cependant l'utilisation de ces outils reste encore mal exploitée car ils soulignent des informations peu pertinentes ou peu lisibles. L'analyse vidéo demeure partielle et/ou intuitive et ne permet d'étayer les choix de transformation. Les vignettes utilisées et choisies parmi les 2 séquences vidéo deviennent efficaces. Les candidats envisagent un état précis de leur état initial à partir de l'image vidéo pour définir en partie les transformations.

#### *Les candidats excellents*

Les séquences vidéo sélectionnées sont en cohérence et viennent appuyer un discours structuré au travers d'un cadre d'analyse pertinent. Les indicateurs qui permettent de filtrer l'analyse vidéo sont clairement sélectionnés, hiérarchisés et pertinents. Les extraits choisis rendent l'exposé vivant et permettent aux jurys d'évaluer le lien qui relie le cadre théorique proposé par les candidats à leur pratique du jour. Certains vont même jusqu'à utiliser des outils graphiques comme « fil rouge » de leur exposé en dégageant les points négatifs et positifs, rendant ainsi leur discours efficient. Les outils graphiques et le mode ralenti viennent enrichir ou appuyer avec pertinence l'analyse des prestations des candidats tant sur le plan de leur motricité que celui des stratégies mises en place ou de la gestion des émotions. Les candidats envisagent leurs transformations en exploitant des images vidéo concrètes pour l'état initial et trouve des images permettant d'envisager les conduites vers lesquelles ils veulent tendre.

## L'entretien

Les candidats qui n'ont pas réussi sont en difficulté lorsque l'on demande de revenir sur une séquence et de souligner, par un ralenti ou *via* un outil graphique, un élément précis. Ils ne parviennent pas ou

peu à lire les informations contenues dans les séquences vidéo. Ils restent figés sur des réponses préparées s'appuyant parfois sur des connaissances théoriques et/ou scientifiques qui ne sont pas en lien avec les images de leurs prestations et la thématique. Les candidats ne disposent pas de connaissances nécessaires pour évaluer la pertinence d'un plan ou pour proposer d'autres plans en lien avec le sujet. Ils disposent de connaissances très parcellaires sur les logiciels de traitement d'images. Toutes les connaissances liées aux images et aux théories sur l'apprentissage moteur en relation avec l'utilisation des images ne sont pas (ou peu) présentes. Ils perdent ainsi du temps et sont gênés dans leur entretien. Les propositions pour réaliser leurs transformations en exploitant des TICE restent superficielles voire infondées.

Les candidats qui réussissent mieux manipulent aisément Médianalyse. Les candidats parviennent à retrouver les séquences sélectionnées et utilisent les outils mis à leur disposition pour souligner une information particulière. Cependant, l'exploitation des informations contenues dans les séquences vidéo manque de méthode et d'organisation. Les connaissances sur les techniques de captation d'images ne sont pas assez adaptées aux conditions particulières des pratiques sportives et à l'apprentissage moteur. L'exploitation des images numérisées *via* des logiciels n'est pas maîtrisée et leur dimension en constante évolution est mal évaluée. Les moyens mis en œuvre pour réaliser leurs transformations en exploitant des TICE s'articulent de façon efficace mais imprécise avec les dispositifs d'apprentissage ou d'entraînement retenus par rapport à leur niveau de pratique. Les candidats disposent de réponses formatées sur l'utilisation des TICE et des tablettes en milieu scolaire sans connaître profondément les enjeux de leur présence, leur pertinence, leurs limites et leurs conditions d'usage. Les connaissances relatives aux conditions d'une analyse vidéo propice aux apprentissages sont évoquées partiellement ou de manière intuitive et non opérationnelle, ne servant que dans une optique de substitution technologique au rôle de l'enseignant.

Les candidats excellents naviguent avec aisance entre les différentes séquences rappelées et n'hésitent pas à utiliser les outils que propose Médianalyse pour appuyer leurs réponses. La séquence proposée par le jury sert d'appui pour soutenir les propos. Les séquences référencées par les candidats viennent étayer leurs propositions. Les indicateurs et informations contenues dans les séquences vidéo sont hiérarchisées et exploitées en toute connaissance de leur viabilité. Les candidats maîtrisent des connaissances spécifiques à l'utilisation des outils TICE et des outils vidéo dans le cadre des activités physiques, témoignant d'une nécessaire transformation des pratiques pédagogiques et didactiques au regard de l'utilisation de la vidéo. Ils proposent des situations de transformation tant pour eux-mêmes que pour des élèves qui intégreraient ces outils en identifiant la place particulière dans une organisation plus globale. Ils sont lucides quant à l'usage du numérique en envisageant plusieurs conditions et leurs limites (éthique, cognitif, méthodologique, technologique, etc.).

## Éléments généraux concernant la préparation à l'oral 3 :

### Conseils aux candidats

Maîtriser les fonctionnalités de Médianalyse est primordial afin de pouvoir les exploiter pleinement et efficacement. Connaître d'autres logiciels de traitement d'images avec leurs spécificités est également important. Lors de la préparation, il est important de manipuler le logiciel sous tablette Android ou au moins sur un PC. Il convient d'être à l'aise avec une tablette à la main pour donner une réponse et sélectionner une séquence vidéo.

Se construire une grille de lecture adaptée au cadre d'analyse choisi est un incontournable. Il est alors nécessaire de réfléchir sur les moyens les plus pertinents d'utiliser la vidéo pour rendre les indicateurs exploitables et lisibles. Les outils graphiques sont à intégrer de manière judicieuse en adéquation avec l'APSA et la question posée.

Lors de la préparation, il est impératif de se filmer dans les conditions de l'épreuve et d'analyser sa pratique à l'aide d'indicateurs soigneusement sélectionnés et hiérarchisés. Un travail d'auto-confrontation guidé semble représenter un élément utile à prendre en compte pour envisager une analyse fine et lucide de sa motricité.

Il est fortement recommandé de s'intéresser tout d'abord aux aspects techniques de la vidéo, aux ouvrages et articles qui lient apprentissage, vidéo et TICE. Il s'agit alors dans un second temps de réfléchir de manière critique sur les mises en œuvre en milieu scolaire, dans une optique de prise de décision volontaire du candidat sur les choix à opérer quant à l'utilisation des TICE comme plus-value à l'apprentissage.

## Badminton

### Conditions de déroulement de l'épreuve

Pendant la période d'échauffement, le candidat peut se préparer de manière libre (sur le terrain ou en dehors) avec ou sans les plastrons à disposition. S'il choisit de jouer avec des volants en plume, il devra les fournir et les tester durant la phase d'échauffement, sinon il jouera avec des volants synthétiques fournis par le concours. Durant les 30 minutes de l'épreuve, le candidat, *équipé d'une raquette et d'une tenue réglementaire* (voir règlement de la FFBAD), effectue deux séquences de jeu de 6 minutes entrecoupées d'une pause de 2 minutes. Le jury choisit librement un ou deux plastrons lors des deux séquences et se réserve le droit de donner des consignes de jeu à ces derniers. Le candidat peut prendre des notes durant les 2 minutes de pause et en dehors de son temps de jeu dans la limite des 30 minutes. Ensuite, il dispose de 15 minutes (durée incompressible) pour prendre une douche et se changer avant le début de l'entretien. Le candidat est jugé à la fois sur le niveau de performance réalisé face au(x) plastron(s) – niveau départemental, régional ou national – et sur la maîtrise d'exécution.

### Bilan

Les performances réalisées face au(x) plastron(s) confirment une préparation de l'épreuve de plus en plus rigoureuse de la plupart des candidats. Les candidats font en effet la démonstration d'un entraînement régulier et d'une relative maîtrise du badminton. Quelques-uns en revanche semblent ne pas avoir assez pratiqué pour aborder une telle épreuve. Les principales difficultés observées relèvent d'un répertoire technique plus ou moins étendu mais lisible et de frappes très imprécises dès lors que le joueur se trouve en retard, notamment en fond de court. L'espace de jeu offensif est pour la majorité des candidats élargi à la périphérie du terrain mais le volume de jeu utilisé n'est pas toujours en adéquation avec l'intention tactique. Les actions de déplacement et remplacement doivent être particulièrement travaillées afin d'acquérir une motricité spécifique à l'activité et une réalisation technique précise. Hormis l'espace fond de court revers qui pose d'importantes difficultés chez la majorité des candidats, l'espace de jeu couvert par le candidat est relativement large lorsque le joueur est dans un rapport de force favorable ou en situation légèrement défavorable ; il faut désormais s'entraîner à couvrir cet espace, y compris en situation défavorable, lorsque le joueur est davantage en retard et à trouver des solutions pour neutraliser le rapport de force. Les schémas de jeu, trop souvent stéréotypés doivent être élargis afin de s'adapter au mieux à l'évolution du rapport de force, au cours de l'échange, mais aussi sur la durée de l'épreuve. À cette fin, la dimension énergétique doit être prise en compte lors de l'entraînement à l'épreuve. Trop de candidats s'effondrent physiquement en cours de séquence, ce qui provoque beaucoup de fautes directes. Le jury badminton tient à préciser que la note obtenue par le candidat dans l'épreuve pratique n'est pas systématiquement corrélée avec le score obtenu lors des deux séquences. Certains candidats pourraient se décourager car le niveau des plastrons peut être supérieur, mais c'est bien le niveau de jeu qui est évalué, et non le nombre de points marqués. Le jury encourage les candidats à ne pas se démobiliser quel que soit le score.

### L'épreuve orale

Afin de guider les prochains candidats dans l'exploitation des indicateurs, le jury propose un exemple dans le cas d'une prise d'initiative sur la zone mi-court/filet qui échouerait. Comme indicateur objectif,

on pourrait évoquer une mise à niveau inadaptée ne permettant pas de frapper le volant tôt et/ou un volume de jeu restreint ne permettant pas de créer d'incertitude chez l'adversaire. Comme indicateur subjectif, on pourrait parler du manque de confiance (des échecs répétés lors des points précédents sur la prise d'initiative en Kill) ou de l'effet de la fatigue ne permettant plus au candidat d'être explosif sur la zone avant.

## **L'exposé**

Parmi les thèmes proposés, on peut trouver par exemple « améliorer la prise d'initiative », « la construction de l'échange depuis la zone avant » ou encore « la gestion du risque ». Pour les moins bons candidats, l'exposé reste descriptif, narratif, alors que les meilleurs privilégient un cadre d'analyse fonctionnel permettant d'articuler la thématique proposée, le choix pertinent de séquences vidéo et des axes de transformation cohérents. Le jury rappelle aux candidats qu'une prise en compte de la séquence imposée (de 15 à 30 secondes) est essentielle et qu'il ne faut pas l'ignorer lors de l'exposé. Le jury invite également les candidats à se centrer, en plus de la séquence imposée, sur des extraits vidéo représentatifs choisis personnellement, en nombre limité, et à focaliser leur argumentation sur les éléments remarquables, objectifs et subjectifs qui ne sauraient se limiter au pôle moteur (simple description technique du geste sans en évaluer les conséquences sur le déroulement du point). Le jury invite donc à analyser le sujet en prenant en compte les dimensions constitutives de la performance du duel en badminton (aspects tactiques, stratégiques, techniques, énergétiques et psychologiques de l'activité) et à les hiérarchiser en fonction du thème retenu. Ils doivent mettre en synergie l'analyse de leur propre système de jeu (ex. Joueur puissant en fond de court) et celui de l'adversaire (ex. Jeu de contre). Le badminton est une activité duelle, et faire une analyse du sujet exclusivement centrée sur sa propre motricité ne permet pas systématiquement de dégager des axes de transformation pertinents et justifiés. Ces axes restent dans la plupart des cas assez formels, voire parfois inadaptés par rapport à la thématique retenue. De plus, la dimension diachronique des transformations proposées est rarement envisagée.

Par ailleurs, il est attendu que les candidats maîtrisent la logique interne du badminton, les travaux de spécialistes, les ressources informationnelles et décisionnelles sollicitées, etc. Enfin, des connaissances réglementaires, scientifiques, fédérales ainsi que des références culturelles et historiques sont conseillées afin d'asseoir l'argumentation.

## **L'entretien**

Le premier temps permet de vérifier la cohérence et la pertinence des propositions entre le sujet, le cadre d'analyse et les images. Le candidat est alors invité à justifier ses réponses au regard notamment des différents types d'indicateurs. Le second temps s'attache à l'analyse des éléments d'ordre informationnel, biomécanique, énergétique, psychologique, technico-tactique ou culturel. Il permet d'identifier les connaissances scientifiques et technologiques du candidat et sa capacité à les mettre en relation avec la thématique. Des connaissances spécifiques au badminton sont alors nécessaires. Le troisième temps s'organise autour des axes de transformation proposés par le candidat. Le jury attend des propositions précises, concrètes et illustrées, en lien avec son jeu afin de pouvoir en tirer profit dans de prochains rapports de force. Des connaissances sont requises par exemple dans le domaine de l'apprentissage de certains coups techniques (comme l'amorti de fond de court ou le lob droit par exemple), de leur enchaînement (zone de remplacement) et des différentes formes de déplacements (pas chassées, pivots, etc.). Enfin, le jury se donne la possibilité d'ouvrir sur le champ scolaire pour ce qui est de l'usage des TICE. Globalement, trois niveaux de prestation ont pu être identifiés. Un premier niveau où les candidats restent sur un constat (souvent uniquement centré sur eux-mêmes) et une description simple des images. Les indicateurs sont absents, peu précis ou essentiellement objectifs. Un deuxième niveau où les candidats parviennent à mettre en relation des éléments d'analyse avec leur prestation du jour. Ils mobilisent pertinemment des indicateurs objectifs et subjectifs. Un troisième niveau où les meilleurs candidats interprètent de surcroît les séquences sur la base d'éléments scientifiques, didactiques et techniques. Ils mettent leurs réponses en lien avec des indicateurs pertinents et variés, et les positionnent dans un contexte d'opposition.

## **Conseils aux candidats**

### ***Pour la pratique :***

Un travail sur l'adaptation de leur système de jeu face à des adversaires de niveaux différents reste à parfaire, c'est pourquoi le jury engage les candidats à envisager leur préparation dans tous les secteurs du jeu (technique, tactique, physique, psychologique). Un entraînement régulier avec différents partenaires (droitier et gaucher, systèmes de jeu différents, etc.) et la pratique de compétitions semblent être le minimum requis pour espérer faire une prestation correcte. Cela permet également de mieux maîtriser le règlement et le vocabulaire particulier du badminton. Un travail sur la production de trajectoires adaptées au rapport de force depuis l'ensemble de l'espace de jeu est vivement conseillé. Par ailleurs, le jury badminton conseille aux candidats de s'échauffer avec tous les plastrons présents et de ne pas se contenter d'un jeu régulier « en routines » avec eux. Une phase de duel permet déjà d'apprécier de façon plus précise le niveau du plastron, la qualité de ses frappes et son système de jeu. Cela permet une adaptation plus rapide lors de la première séquence filmée de 6 minutes.

### ***Pour l'oral :***

Le jury invite les candidats à s'appuyer sur la littérature professionnelle et les articles scientifiques qui peuvent être appliqués au badminton notamment (mais pas seulement) et à les utiliser de manière pertinente au regard de leur pratique, des TICE et de la thématique retenue. Si des références sont proposées parfois en ce qui concerne des notions telles que la « pression temporelle » pour éclairer la notion de rapport de force, le jury invite également les candidats à étayer davantage leur analyse biomécanique et physiologique de l'activité. De plus, il est indispensable que les candidats prennent l'habitude d'analyser leurs prestations en vidéo face à divers adversaires pour en extraire des indicateurs personnels pertinents, objectifs comme subjectifs, et dépasser la simple description de leurs actions. D'une façon générale, les réponses apportées doivent être contextualisées dans le cadre du rapport de force.



## Escalade

### Conditions de déroulement de l'épreuve

La prestation physique se déroule sur structure artificielle d'escalade (8,25m) permettant la pratique de l'escalade de difficulté et de bloc. Elle se compose de trois temps distincts incompressibles dont l'ordre est à la discrétion des candidats :

- Le premier temps, de 2 minutes, est consacré à la prise de connaissance du mur (repérage, cotations, spécificités, marquage des prises de départ et d'arrivée des blocs) et se finit par l'annonce du choix de l'ordre des séquences ;
- Une séquence de 8 minutes est dédiée à la réalisation d'une voie à vue choisie par le candidat parmi un ensemble proposant des difficultés allant de 5A à 7B (une seule chute est autorisée, possibilité de remonter à la dernière dégaine mousquetonnée). Les candidats dans la voie sont évalués en fonction de la dernière prise utilisée dans le respect des conditions de sécurité ;
- Une autre séquence de 20 minutes consiste en la réalisation d'au moins deux blocs sur quatre tentés au maximum, choisis par les candidats parmi un ensemble proposant des difficultés allant de 5B à 7B. Les essais sont illimités mais le nombre de tentatives est pris en compte dans l'évaluation.

La prestation des candidats est enregistrée en plan moyen élargi, de trois quarts. L'opérateur vidéo est placé à environ 10 mètres en arrière du mur d'escalade.

### Descriptif des voies et des blocs

Toutes les voies et tous les blocs ont été ouverts afin de permettre aux candidats de révéler l'étendue de leur répertoire gestuel.

#### Voies

| VOIES    |                                                                                            |                                                       |                                                                       |            |                                                                 |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------|
| Cotation | SUPPORT                                                                                    |                                                       |                                                                       | MOUVEMENTS |                                                                 |
|          | Inclinaison                                                                                | Spécificités                                          | Type de prises                                                        | Nbre       | Type                                                            |
| 5A       | Très légèrement déversant                                                                  | Dièdre ouvert et présence de 2 volumes en fin de voie | Bacs présentant plusieurs orientations                                | 16         | Croisés, mise de profil et valorisation d'inversée              |
| 5B       | Vertical                                                                                   | Présence en fin de voie d'un hexaèdre imposant.       | Variées alternant bacs et prises crochetantes, toutes orientations    | 15         | Croisés, relances, épaule, montée de pied haute                 |
| 5C       | Vertical, légèrement déversant, enchaînement de petits toits dans différentes orientations | Présence en milieu de voie d'un tétraèdre imposant    | Crochetantes, quelques réglettes, plats dans toutes les orientations. | 18         | Croisés, décroisés, horloge, fermeture, valorisation d'inversée |

|    |                                          |                                                                              |                                                                             |    |                                                                                         |
|----|------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|----|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| 6A | Dévers de plus en plus prononcé          | Présence de quatre volumes dont deux formant une fissure                     | Crochetantes, plats, pince, trou, grattons<br>dans toutes les orientations  | 15 | Alternance de mises de profil, torsions, coincement, adhérences, croisés et décroisés   |
| 6B | Vertical, dièdre, dévers qui se redresse | Présence de 6 volumes de différentes tailles                                 | Plats, boules, réglettes, bidoigts, colonette, dans toutes les orientations | 20 | Croisés, torsion, valorisation d'inversée, opposition, alternance de mise de profil     |
| 6C | Vertical, arête, toit et dévers          | Présence de 6 volumes dont 2 saisissables                                    | Boules, plats, réglettes, pinces, crochetantes                              | 19 | Croisé, talon, épaule, relance et amplitude.                                            |
| 7A | Dévers qui s'accroît                     | Présence de 4 volumes dont un imposant en fin de voie qui accentue le dévers | Pince, réglettes fuyantes, prises à double préhensions                      | 16 | Valorisation d'inversées, croisés, mise de profil, crochetage talon, mouvement d'épaule |
| 7B | Vertical puis fort dévers                | Présence de 6 volumes de petites tailles dont 2 saisissables                 | Trous, bidoigts, réglettes plates, crochetantes                             | 21 | Valorisations d'inversées, croisés, horloge, mises de profil.                           |

### Blocs

L'ensemble des blocs se situait en bas du mur qui servait de support aux voies. Ces derniers étaient plus ou moins longs (5 à 10 mouvements) et d'une hauteur limitée (en moyenne 3 mètres).

| BLOCS    |               |                                                            |                                |            |                                                                                |
|----------|---------------|------------------------------------------------------------|--------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| COTATION | SUPPORT       |                                                            |                                | MOUVEMENTS |                                                                                |
|          | Inclinaison   | Spécificités                                               | Type de prises                 | Nbre       | Type                                                                           |
| 5B       | Vertical      | 1 volume à 3 faces en zone basse                           | Boule, crochetantes, plats     | 5          | Croisé, poussée à l'équilibre                                                  |
| 5C       | Légers dévers | 1 volume vertical sur une arête                            | Crochetantes, boule, réglettes | 6          | Mise de profil, valorisation d'inversée, croisé, ballant, relance en dynamique |
| 6A       | Vertical      | Arête, dièdre, 4 petits volumes triangulaires saisissables | Grattons, plats                | 11         | Départ assis, opposition, adhérences, griffé de pied, désescalade              |
| 6B       | Vertical      | 4 volumes saisissables                                     | Plats, crochetantes            | 7          | Valorisation d'inversées, compression, épaule, adhérences, transfert du        |

|    |                                  |                               |                           |   |                                                                                          |
|----|----------------------------------|-------------------------------|---------------------------|---|------------------------------------------------------------------------------------------|
|    |                                  |                               |                           |   | pois de corps et poussée, calage du bassin                                               |
| 6C | Vertical puis dévers avec volume | 2 gros volumes                | Pinces, grattons          | 8 | Mises de profil, oppositions, compression, croisé, paumes                                |
| 7A | Vertical et léger dévers         | 5 volumes dont 4 saisissables | Plats, grattons           | 7 | Talon, petite remontée de fissure, remontée d'inversée de profil, déséquilibre en épaule |
| 7B | Légers dévers                    | 1 volume vertical             | Gros plats et pince large | 8 | Contrepointe, relance, pif paf, adhérence, opposition d'épaule.                          |

### **Analyse des prestations en voie et en bloc**

Les candidats ont opté majoritairement pour la séquence voie en début d'épreuve. Certains ont cependant choisi de commencer par les blocs. Dans les deux cas, les stratégies étaient anticipées et ont permis d'atteindre un niveau d'engagement plutôt optimal.

Si le bloc le plus facile (5B) a été parcouru plusieurs fois, la voie d'entrée (5A) n'a pas été choisie ce qui témoigne d'une préparation physique et technique minimale appréciée de la part des jurys.

### **Voies**

Tous les candidats ont choisi des voies qu'ils ont été en mesure de valider. Des chutes dans les voies sont à signaler, mais celles-ci n'ont pas empêché leur réussite (1 chute autorisée). Les candidats se sont donc présentés à l'épreuve en connaissant leur niveau et en s'engageant dans des voies de niveau souvent optimal.

Cette année, les voies en 6C, 7A et 7B n'ont pas été tentées. Pour autant, certains candidats étaient en mesure de se confronter au 6C et de le valider mais il semblerait que le relief plutôt déversant dans lequel se situait cette voie a représenté un obstacle majeur.

Si des temps de lecture étaient très souvent présents, leur efficacité est à questionner. En effet, lors des prestations, des erreurs dans l'ordre de saisie des prises ont été repérées. Malgré l'orientation de certaines prises et des typologies assez « explicites », des erreurs grossières sont à regretter. Par exemple, au lieu de s'engager dans des mouvements de croisés, des changements de mains successifs inadaptés ont engendré des dépenses énergétiques très conséquentes qui auraient pu obérer les chances de réussite dans la voie.

### **Blocs**

Le jury a eu la volonté de présenter des styles d'ouverture très différents. Des blocs techniques alternaient avec d'autres plus physiques. L'objectif a été de permettre aux candidats de démontrer la richesse de leur répertoire gestuel dans des contextes différents.

Au cours de leur prestation, les candidats ont employé des stratégies variées :

- Certains ont cherché une progression croissante dans la difficulté. En cas d'échec dans un bloc, cette progression s'est stoppée sans pour autant tenter le bloc de difficulté suivante. Et pourtant, la succession de styles différents à l'ouverture pouvait permettre une hypothétique réussite dans le niveau de difficulté supérieur. En cas de difficultés dans le 5C, le 6A, d'un style assez différent (plus technique et moins physique) n'a pas été souvent tenté. Cette stratégie aurait pourtant potentiellement permis une mise en réussite des candidats ;

- D'autres candidats se sont focalisés immédiatement sur une cotation qu'ils pensaient adéquate à leur niveau. En cas de réussite, les grimpeurs s'engageaient dans le bloc de niveau de difficulté supérieur. Si un échec répété survenait, un retour sur un bloc de niveau inférieur était tenté. Là encore, très souvent, un bloc de difficulté supérieure avec un style d'ouverture différent aurait pu engendrer une possible réussite.

Jusqu'à 10 répétitions ont été observées dans un même bloc. Si des modifications motrices très intéressantes ont émergé de ces nombreuses répétitions, les probabilités de réussite diminuent avec une baisse des ressources énergétiques.

## Statistiques et bilan

### Voies tentées

|        | 5A | 5B | 5C | 6A | 6B | 6C | 7A | 7B |
|--------|----|----|----|----|----|----|----|----|
| Hommes | 0  | 1  | 1  | 1  | 1  | 0  | 0  | 0  |
| Femmes | 0  | 1  | 0  | 1  | 1  | 0  | 0  | 0  |

### Blocs tentés

|        | 5B | 5C | 6A | 6B | 6C | 7A | 7B |
|--------|----|----|----|----|----|----|----|
| Hommes | 4  | 4  | 2  | 3  | 1  | 0  | 0  |
| Femmes | 2  | 3  | 2  | 2  | 1  | 0  | 0  |

## L'épreuve orale

Les candidats bénéficient de 30 minutes de préparation dans la salle d'interrogation pour répondre à la question posée par le jury. Le format de la question est commun à l'ensemble des épreuves de l'oral 3. Pour aider les prochains candidats, le jury donne un exemple de thème proposé : « Lecture et adaptation ». La séquence vidéo choisie par le jury peut concerner un ou plusieurs essais d'un même bloc, ou bien une partie d'une voie.

## L'exposé

Les candidats ont tous la volonté de structurer leur exposé autour d'un cadre d'analyse présent et plutôt bien maîtrisé. Si le jury apprécie cette démarche, il regrette que ce cadre ne soit pas exploité sous la forme d'un fil rouge tout au long de l'exposé. Néanmoins le jury a apprécié l'effort qui a été fait pour approfondir la définition des termes du sujet, les analyser au mieux et les relier au cadre retenu.

Sauf exceptions, l'analyse des vidéos est globalement juste et en lien avec la thématique proposée. Si des indicateurs objectifs sont omniprésents lors de l'exposé, les indicateurs subjectifs (intentionnalité, émotions, expériences personnelles, sensations...) sont rarement mobilisés pour enrichir l'analyse des séquences vidéo. Et pourtant, les vidéos donnent de multiples occasions pour investir pleinement ce champ en les mettant par exemple, en lien avec des critères objectifs (tremblements, hésitations, placement du regard, erreur de lecture, prise de décision...).

Le jury déplore la place minimale réservée aux axes de transformation, souvent plaqués et présentés lors des dernières secondes de l'exposé. La réponse à la question initiale est donc partielle et incomplète. L'opérationnalisation des axes de transformation reste largement absente et omise par les candidats.

Les candidats exploitent plutôt bien Médianalyse dans le cadre de l'exposé. Le scénario construit est bien souvent pertinent et met en valeur les propos du candidat. De même, les outils de dessin ont fréquemment été utilisés pour analyser la pratique en lien avec la thématique.

Les références théoriques ont été rarement investies pour donner du poids à un propos, malgré les nombreuses connaissances scientifiques publiées dans l'activité escalade.

Le temps de l'exposé a été parfaitement maîtrisé par l'ensemble des candidats.

### **L'entretien**

Les candidats se sont tous préparés de manière sérieuse. Différentes connaissances ont été sollicitées pour répondre aux questions posées. En particulier, le concept de lignes d'actions reste omniprésent chez tous. Pour autant, la maîtrise de ce concept reste parfois aléatoire, imprécise et des inexactitudes sont commises. La compréhension d'un mouvement reste trop souvent limitée à l'analyse des lignes d'action et au placement du centre de gravité.

Le jury a apprécié l'utilisation d'un langage clair avec une posture d'écoute et une présence ni trop réservée ni trop expansive. Une posture réflexive et ouverte au dialogue est un atout certain. Le *paper board* n'a jamais été exploité directement par les candidats, que ce soit dans l'exposé ou dans l'entretien. Lorsque le jury a invité les candidats à l'utiliser, en particulier pour schématiser l'ouverture de blocs, ces derniers ont rapidement été mis en difficulté. Les propositions ne sont malheureusement pas opérationnelles.

Certains candidats n'ont pas réussi à répondre aux attentes du jury par un manque de connaissances dépassant le cadre de leur niveau de pratique. En effet, certains n'ayant pas réussi un bloc à l'aide de leur répertoire gestuel, n'ont pas été pour autant capables dans l'exposé ou l'entretien de proposer une analyse dépassant leur niveau et style de pratique.

Le jury a valorisé les réponses argumentées et précises plutôt que les réponses évasives et générales. Les candidats ont montré des connaissances empiriques certaines, mais ont été mis dans l'embarras à les mettre en lien avec leur propre pratique, dans une action précise au travers d'une image ou d'une séquence vidéo particulière.

Certaines questions ont mis les candidats en difficulté dès lors que le jury demandait de manière précise et poussée une analyse basée sur des connaissances scientifiques. Les connaissances culturelles des candidats se sont révélées intéressantes mais parfois incomplètes.

### **Conseils aux candidats**

#### ***Pour la pratique***

En proposant une séquence de voie et une séquence de bloc, l'épreuve couvre un champ de pratique plus large. En plus de s'adresser à un public plus étendu, cette combinaison permet de faire émerger une plus grande variété de comportements moteurs. Cette richesse en vue de l'analyse vidéo demande en retour une préparation spécifique.

Au niveau de la voie, la construction d'un répertoire gestuel riche est un prérequis à l'adaptation et à la réussite des candidats. Pour cela, il est important de grimper dans des profils de voies différents (variété des inclinaisons de support, de types et orientations de prises...), et bien souvent à un niveau maximal. De plus, les modalités de grimpe en tête et à vue demandent un entraînement particulier pour être en mesure de s'engager pleinement dans les voies au niveau moteur et affectif, et en toute sécurité.

Le bloc est une activité de référence à part entière en escalade. Cela demande des ressources spécifiques en termes énergétiques mais surtout au niveau moteur : des placements, des préhensions sur des volumes de tailles et de formes différentes, des adhérences sur des plats, des mouvements dynamiques de type jeté avec plus ou moins de coordination, des départs assis, des compressions, des oppositions des membres inférieurs et supérieurs. Cette expérience corporelle doit être associée à une lecture préalable. C'est cet aller-retour qui permet d'apprendre de ses échecs, c'est-à-dire d'être en

mesure de se réorganiser corporellement pendant et après chaque essai. L'enchaînement des essais tout au long des vingt minutes doit être aussi anticipé, cela demande une gestion au niveau stratégique mais surtout au niveau énergétique. Malgré un temps limité, la récupération à base d'étirements, de lecture, de résolution de problèmes et de prise de décision doit être optimale pour effectuer des essais efficaces. Il ne sert à rien d'enchaîner un grand nombre d'essais, bien souvent 2 à 3 essais espacés et bien préparés (aller-retour) permettent d'augmenter ses chances de sortir le bloc.

### ***Pour l'oral***

Le thème proposé, souvent l'association de deux mots, nécessite d'être correctement circonscrit. Le candidat doit se poser la question du choix de cette association et si possible y adosser des vignettes vidéos en guise d'illustration en début d'exposé.

Cette question est un préalable au départ de l'analyse et cela permet d'orienter la lecture et l'utilisation d'un cadre d'analyse préparé à l'avance. Ce dernier pourra ensuite devenir singulier et jouer le rôle d'une grille d'analyse (outillée d'indicateurs objectifs et subjectifs) pour aborder les séquences vidéos. La ou les séquence(s) vidéo(s) choisie(s) ainsi que celle proposée par le jury doit être significative, étudiée en profondeur et justifiée, afin de dépasser la simple description.

Pour gagner en efficacité dans l'analyse, il est important de s'entraîner en amont. Pour cela, il est indispensable de se filmer dans des voies de niveau maximal et dans des conditions variées (voies, blocs, inclinaisons, type de prises, variété de mouvement) et d'utiliser le logiciel du concours. Le regard et l'accompagnement d'une personne tierce paraît indispensable pour s'entraîner à expliciter et rendre compréhensible l'analyse multi-critériée réalisée.

Pour éviter le biais d'une analyse parcellaire de l'activité escalade lors de l'entretien, comme cela a été le cas cette année, le candidat doit être en mesure d'analyser un niveau de pratique différent du sien. L'étude de vidéos de grimpeurs débutants à experts adossée à des connaissances empiriques permet d'enrichir son niveau d'analyse.

Les candidats doivent s'appropriier et convoquer, lors de l'entretien, des connaissances scientifiques variées qui serviront leur propos. Ils doivent accepter aussi de chercher à comprendre ce qui les pousse à agir à travers les questions du jury et tout particulièrement lors d'un appel à des indicateurs objectifs et subjectifs.

Pour finir, les axes de transformations présentées lors de l'exposé doivent dépasser les simples hypothèses et être adaptés au niveau des candidats. Ils découlent du thème proposé par le jury et doivent donc être contextualisés et spécifiques. Lors de l'entretien, l'opérationnalisation des axes de transformation nécessite une réflexion lucide pour devenir pertinente et force de proposition pour un public donné, que ce soit pour soi, pour des élèves ou pour un niveau de pratique différent du sien.

## Danse

### Conditions de déroulement de l'épreuve

À l'issue de l'appel, le candidat dispose de 30 minutes d'échauffement sur le lieu de l'épreuve : espace scénique de 11 m (ouverture) sur 9 m (profondeur) environ. Il est mis à sa disposition une enceinte audio avec support pour clé USB format MP3, ainsi que du brouillon. Durant ces 30 minutes il peut procéder à la vérification du bon fonctionnement de son support sonore et régler le volume souhaité. Le jury rappelle au candidat qu'à l'issue des 30 minutes, il doit être prêt à démarrer l'épreuve (scénographie installée si besoin et revêtu du costume).

À l'issue de l'échauffement, l'épreuve pratique d'une durée de 30 minutes maximum démarre. En premier lieu, le candidat présente sa première séquence correspondant à sa chorégraphie préparée (d'une durée de 2'30 à 3'30). Pour la deuxième séquence le jury détermine un extrait de la chorégraphie préparée (d'une durée de 30" à 45"). À partir d'un thème donné par le jury, le candidat dispose de 15 minutes pour transformer cet extrait (d'une durée de 45" à 60"). L'extrait initial est d'abord présenté (« extrait témoin »), puis le candidat se repositionne dans l'espace et propose la transformation de l'extrait. L'un et l'autre sont présentés sans support sonore externe. Les deux séquences sont filmées, en plan large et en continu (préparation comprise).

### Bilan

#### Chorégraphie préparée (séquence 1) :

- Les meilleurs candidats ont mis en jeu une gestuelle variée, précise, engageant le corps (dans son rapport à l'axe, aux appuis, aux sauts...), ainsi que des nuances d'états de corps. Les moins bons candidats ont engagé une motricité peu transformée, voire usuelle, simpliste et sans contrôle émotionnel ;
- La préparation de l'état de danse est peu considérée durant la phase d'échauffement : cette étape de la préparation à l'épreuve est sous-estimée au regard des exigences de qualité de présence et d'engagement moteur attendues ;
- La composition et l'écriture sont préparées mais restent insuffisamment nourries du point de vue moteur et sensible ;
- Certains candidats n'ont pas suffisamment considéré leur projet costume (peu soigné, éloigné du propos...) ;
- Les univers sonores proposés ont été choisis judicieusement : singuliers et adaptés au propos développé ;
- La chorégraphie préparée a été appréciée du point de vue de la globalité de la proposition avec un accent porté sur le rôle d'interprète (engagement moteur et émotionnel).

#### Extrait transformé (séquence 2) :

- Le jury a choisi de déterminer l'extrait initial sur la base d'un repère identifié dans la chorégraphie (un saut, un passage au sol...) à partir duquel le candidat devait remonter 20" en aval et 20" en amont. Ce choix a été bien compris et exploité par les candidats qui sont parvenus à identifier des extraits d'une durée conforme au balisage proposé ;
- La transformation est parfois trop peu apparente : certains candidats traitent le thème sur quelques moments de l'extrait initial et de manière peu approfondie ;



- Les meilleurs candidats ont fait des choix clairs et ciblés au regard du thème, qui ont permis de tendre vers une réécriture, tout en rappelant l'extrait initial ;
- Les candidats les plus en difficulté ont peu ou pas transformé leur extrait, certains se perdant dans une improvisation ;
- L'extrait transformé est également apprécié dans sa globalité par le jury, un accent étant porté sur le rôle de chorégraphe (choix d'écriture).

### **L'épreuve orale**

Les candidats disposent de 30 minutes de préparation, avec la tablette, dans la salle d'interrogation, pour répondre à une question posée par le jury. Cette dernière possède un format commun à l'ensemble des épreuves d'oral 3 avec un thème ancré dans la prestation du jour. À cet effet, il est attendu des candidats de distinguer explicitement ce qui relève d'indicateurs objectifs (visibles, quantifiables) ou subjectifs (sensations, perceptions internes, émotions) pour mettre en relation cette thématique et leur prestation.

L'utilisation d'un cadre d'analyse se référant à des connaissances techniques, scientifiques et culturelles sur la danse, doit permettre au candidat de dégager des axes de transformation et d'évolution pour sa propre prestation.

Exemples de thématique proposée : « Les états de corps », « La fluidité », etc.

### **L'exposé**

Les candidats connaissent le cadre de l'épreuve et se sont préparés en conséquence. Le jury souligne plusieurs points. La prise en compte de la thématique et de l'extrait proposés par le jury constitue un préalable indispensable à la réponse. La caractérisation précise et plurielle des termes du sujet a permis de mettre en évidence la capacité du candidat à poser les enjeux de la thématique.

Le choix du cadre d'analyse reste assez convenu.

L'ensemble des candidats utilise la tablette mais le jury constate que certaines des fonctionnalités de l'application ont été négligées alors qu'elles auraient permis une analyse plus approfondie (ralenti, plein écran, scénario, vignettes...).

Les meilleurs candidats ont su choisir des indicateurs objectifs et subjectifs variés et adaptés à la thématique et particulièrement ciblés sur leur prestation du jour. Le propos a été soutenu par une illustration pertinente de séquences soutenant l'argumentation, mises en relief par une maîtrise des fonctionnalités de l'application Médianalyse.

Les candidats qui n'ont pas réussi se sont limités aux indicateurs objectifs, omettant les indicateurs subjectifs. Les images sont utilisées comme simple illustration du propos, sans articulation avec l'analyse et sans mise en perspective avec une transformation de la motricité. Les axes de transformations sont énoncés brièvement en fin d'exposé ; ils sont alors insuffisamment explicités et hiérarchisés.

### **L'entretien**

Lors de l'entretien, le jury approfondit la réponse initiale en traversant plusieurs champs scientifiques et culturels liés à l'activité et au niveau de prestation du jour (aspects techniques, informationnels,

biomécaniques, psychologiques, émotionnels, cognitifs, artistiques, historiques). Il souligne la nécessité de références culturelles précises pour valoriser la prestation et l'analyse.

Le jury observe que certains candidats disposent de connaissances diversifiées qu'ils ne mobilisent pas toujours de manière ciblée et pertinente. Les candidats les moins en réussite ont délivré des analyses erronées de leur motricité, parfois contradictoires avec les images présentées. Les meilleurs candidats se sont appuyés sur des références artistiques dépassant le seul cadre de la danse contemporaine.

Le jury a constaté en outre une forte tendance à la dépréciation, conduisant les candidats à une perception et une évaluation erronée de sa motricité en lien avec la thématique du sujet.

Les questions visent à approfondir ou préciser les termes utilisés lors de l'exposé et à ouvrir vers d'autres notions et concepts en relation avec la danse. L'interaction avec le jury a permis de faire évoluer favorablement les réponses et d'ajuster la précision de leurs analyses initiales.

Les candidats les plus en réussite parviennent à enrichir leur propos initial tout au long de l'entretien, en mobilisant des connaissances complémentaires issues de divers champs, apportant une plus-value indéniable à la démonstration. Cette dernière étant, de plus, soutenue par des choix de séquences vidéos choisies dans l'instant.

## **Conseils aux candidats**

### ***Pour la pratique***

Le temps d'échauffement doit permettre une mise en état de danse, gage d'une disponibilité corporelle et émotionnelle optimale. Il est recommandé de ne pas négliger ce temps préalable à l'épreuve qui doit être pensé au regard de la spécificité de l'activité danse.

Les choix de corps et de composition doivent être en lien avec un propos artistique lisible et assumé. L'écriture doit révéler un parti-pris singulier et assumé.

Le jury insiste sur le fait d'anticiper sa préparation au maximum pour avoir le temps d'acquérir le niveau de compétence le plus à même de contribuer à renforcer la virtuosité expressive. Une pratique régulière et intense est indispensable pour affiner sa motricité et ses qualités d'interprétation.

Prendre le temps de finaliser sa proposition, tant dans l'écriture que dans l'interprétation.

Il est recommandé de nourrir sa culture chorégraphique ainsi que sa pratique personnelle (fréquenter des lieux culturels, salle de spectacle, voir des pièces chorégraphiques, se confronter à des esthétiques, traverser différents états de corps...) pour construire une culture artistique et une motricité spécifique de danseur, et optimiser son potentiel moteur et sensible.

Le projet doit être pensé dans son entièreté : costume, environnement sonore, scénographie éventuelle.

- **L'extrait transformé**

S'approprier le thème pour en extraire une ou des significations qui donneront lieu à des transformations claires et ciblées. L'ensemble de l'extrait initial doit être pris en compte.

Penser le thème au regard de transformations motrices et symboliques.

Afin d'atteindre le plus haut niveau d'exigence, le candidat doit se saisir du thème pour enrichir, extrapoler, imaginer, la transformation de l'extrait initial comme une nouvelle écriture. Fouiller le thème pour en dégager les possibles et trouver des pistes de traitement variées et présentes tout au long de l'extrait. Éviter un traitement minimal et naïf.

Il est recommandé un changement de costume entre les deux séquences, afin de rompre avec l'univers de la chorégraphie initiale.

Exemples de thème proposé : « S'étirer jusqu'à... », « Encore... différemment... », « À contre-courant », etc.

### ***Pour l'oral***

Il est recommandé que le cadre d'analyse choisi par les candidats dans la construction de leur réponse s'appuie aussi bien sur les images vidéo que sur les définitions des mots clés du sujet. Le jury attend de l'exposé qu'il soit solidement ancré dans la prestation physique du jour et soutenu par l'utilisation pertinente des fonctionnalités du logiciel : repères temporels, construction des vignettes, ralenti, pause, traçage, etc. L'utilisation du matériel vidéo est, à ce titre, fortement recommandée en phase préparatoire au concours.

Le jury conseille d'approfondir les définitions des termes du sujet afin de mieux les analyser et *a fortiori* de les relier avec le cadre retenu. La séquence vidéo proposée par le jury est à ce titre significative et ne doit pas être négligée car elle fait partie du sujet posé.

Le jury conseille aux candidats de s'entraîner à voir et à relever des indices pertinents (sur les plans de l'engagement moteur mais aussi émotionnel) et d'analyser tout type de prestations professionnelles ou scolaires en lien avec la danse. Il s'agit bien d'éduquer le regard à l'aide d'indicateurs précis (objectifs et subjectifs) afin de pouvoir l'analyser. Quelle que soit la thématique proposée dans la question – plutôt d'ordre technique ou plutôt d'ordre symbolique – les candidats ne peuvent faire l'économie d'articuler les deux registres dans leurs réponses.

L'adoption d'une posture réflexive distanciée permet la construction de réponses référencées, formalisées et articulées. Les candidats doivent être en mesure de caractériser les étapes conduisant aux transformations motrices et symboliques d'un pratiquant. Si leur niveau peut être décrit en termes de comportements moteurs observables, les candidats devraient être capables d'envisager les caractéristiques d'un niveau inférieur ou supérieur en utilisant les mêmes indicateurs. Ce conseil vaut autant pour les indicateurs objectifs de la motricité expressive que pour les indicateurs subjectifs liés aux perceptions et sensations internes. Rappelons que les connaissances à propos de l'utilisation de l'outil audiovisuel en danse portent sur les possibilités techniques du matériel (plans, points de vue, montages) mais aussi sur les conditions d'utilisation de cet outil dans les apprentissages, et sur son intégration au sein du travail de création ou de production.

## Step

### Conditions de déroulement de l'épreuve

À l'issue de l'appel, l'ensemble des objets connectés est récupéré. Les candidats bénéficient de 30 minutes d'échauffement. Ils peuvent utiliser l'espace de prestation de 8m x 8m, le Step et le système audio fournis par le jury. À ce titre, il est mis à sa disposition un ordinateur portable et une enceinte permettant la lecture d'un CD ou d'une clé USB. Les candidats gèrent seuls leur musique pendant l'échauffement et pendant l'épreuve. Cinq minutes avant le début de l'épreuve, ils sont équipés par le jury d'un cardio-fréquencemètre dont les mesures seront prises en compte uniquement à partir des 15 dernières minutes de l'épreuve. Ils peuvent utiliser un chronomètre manuel ou une montre mais ils ne peuvent pas garder leur propre cardio-fréquencemètre durant l'épreuve proprement dite. Dès l'annonce par le jury du début de l'épreuve, les candidats disposent librement de 30 minutes réparties en deux périodes de 15 minutes. La première est dédiée à la construction de la séquence bloc, la seconde est consacrée à la présentation des 2 séquences : une « séquence libre » de 4 minutes et une « séquence bloc » dans l'ordre de leur choix. A la 25<sup>e</sup> minute de l'échauffement le jury rappelle les modalités de l'épreuve. Il propose les 2 scénarios aux candidats qui présentent les exigences de « la séquence bloc » : puissance aérobie, une vidéo d'un pas complexe, une photo d'un bras asymétrique et un style de musique. La puissance aérobie est imposée ; les autres exigences ont été préalablement tirées au sort par le jury pour constituer 2 scénarios différents. Le candidat choisit son scénario. Pour gérer le support musical de la séquence bloc, le jury met à disposition du candidat des playlists pour chacun des styles de musique. Une application spécifique permettra au candidat de choisir son BPM dans le style de musique imposé.

La vidéo du pas complexe est regardée en boucle et la photo de bras reste à disposition tout au long de la phase de construction de la séquence bloc.

Le jury rappelle qu'il revient aux candidats de gérer la musique sur la totalité de la prestation, tant au niveau du volume sonore que dans son déclenchement. Le CD ou la clef USB ne doivent contenir que l'enregistrement sonore de leur séquence libre.

L'annonce « ça tourne » de l'opérateur vidéo indique le début de l'enregistrement vidéo et de la prise en compte du relevé de mesures du CFM.

Dans les 15 dernières minutes de présentation des 2 séquences, les candidats précisent au jury le début et la fin de chaque séquence. Ils déclenchent leur musique et se déplacent vers le step. Pour la séquence libre, le chronomètre du jury est ensuite déclenché au premier mouvement en arrière du step. Les 15 dernières minutes sont filmées en continu et en plan large. L'opérateur vidéo est placé sur une ligne parallèle à l'un des côtés de l'espace balisé, face au step.

Dans les 15 dernières minutes le candidat peut à tout moment mettre fin à l'épreuve en indiquant « Fin de l'épreuve » au jury.

### Bilan

La notation de l'épreuve pratique prend en compte les deux séquences proposées par les candidats organisées sur les 15 dernières minutes d'épreuve.

Pour la séquence libre, outre la richesse et la variété des propositions faites par les candidats, une vigilance particulière est accordée aux postures sécuritaires, à un travail continu et à la capacité à respecter le tempo de la musique. Une attention est portée au niveau de l'engagement dans l'effort. Les meilleurs candidats ont su mettre à profit des techniques maîtrisées au travers de compositions variées,

complexes et originales, en lien avec le rythme ou le style de la musique. Ils ont exploité les différentes possibilités du step. L'engagement des meilleurs candidats est lisible. Les moins performants n'ont pas su respecter le tempo de la musique et sont restés sur des combinaisons de pas simples, souvent répétées, avec peu ou sans mouvement de bras, travaillant à l'excès toujours du même côté du step ou marquant des ruptures dans la continuité des actions. Le niveau des candidats est hétérogène même si l'on peut noter que l'épreuve est sérieusement préparée pour la plupart d'entre eux.

- **Concernant la séquence bloc :**

Le niveau de pratique de la séquence bloc a été inférieur à celui de la séquence libre. Les obstacles rencontrés par les candidats ont été principalement le respect de toutes les exigences. Pour un grand nombre de candidats, la puissance aérobie n'est pas atteinte. Le style de musique a été rarement exploité. Dans l'ensemble le bras asymétrique et le pas complexe ont été compris. La qualité de leur exécution reste cependant inégale. La dimension aléatoire de la séquence bloc a provoqué un stress qui a souvent dégradé la prestation de cette séquence. La stratégie de l'ordre de présentation des 2 séquences est à prendre en compte par le candidat lors de sa préparation. Les lests et les différentes hauteurs de step possibles ont été peu investis.

Les 32 temps d'un bloc n'ont pas toujours été respectés, tout comme sa réalisation à droite et à gauche, en relation avec la logique de l'activité. La durée de la séquence bloc a été variable.

## **L'épreuve orale**

Les candidats bénéficient de 30 minutes de préparation dans la salle d'interrogation pour répondre à une question posée par le jury. Le format de la question est commun à l'ensemble des épreuves de l'oral 3. Voici quelques exemples de thématique proposée : « La précision des postures », « L'amplitude », « L'utilisation de la musique ».

## **L'exposé**

La grande majorité des candidats se sont préparés à cette épreuve orale. Cependant, le jury note un cadre d'analyse souvent peu opérationnel voire qui contraint plus les candidats qu'il ne les autorise à répondre précisément à la question posée. Par conséquent, les cadres apparaissent souvent plaqués, enfermant les candidats dans leurs réflexions, ne leur permettant pas de problématiser le sujet. Le jury rappelle aux candidats qu'ils doivent s'inscrire dans la lecture et l'analyse de leur motricité dès l'exposé en restant en lien avec la thématique.

En ce qui concerne les indicateurs relevés par les candidats pour analyser leur pratique, le jury note un manque de précision ne favorisant pas une analyse suffisamment fine de leur motricité. Il était attendu des candidats une définition claire et précise des indicateurs objectifs et subjectifs ainsi que la capacité à les mobiliser et à les mettre en relation avec la thématique pour étayer l'analyse de sa motricité. Les séquences d'illustration de la thématique choisies par le candidat sont plutôt pauvres. Les analyses restent souvent descriptives. Il en est de même pour la séquence choisie par le jury. Les transformations, annoncées trop souvent en fin d'exposé, sont certes en lien avec le problème soulevé mais ne sont pas suffisamment ciblées sur la prestation des candidats et restent insuffisamment étayées. Elles sont davantage citées ou génériques. Pour autant, certains ont su les problématiser. L'usage de l'outil numérique « médianalyse », mis à disposition des candidats pendant l'exposé, est exploité de manière inégale et pas toujours au service de l'argumentation. Les candidats qui ont su

s'appuyer sur la comparaison de différentes séquences, en restant au plus près de la thématique ont été valorisés.

## **L'entretien**

Durant la phase d'interrogation, le jury constate qu'un grand nombre de candidats s'appuie sur des connaissances formelles pour étayer leurs propos et sont mis en difficulté pour argumenter leurs analyses, livrant des données théoriques incomplètes voire empiriques. Le jury a pu constater une connaissance de l'activité inégale, tant dans ses dimensions techniques que culturelles. Le jury apprécie que les candidats éclairent leurs réponses à partir de connaissances approfondies concernant la motricité et l'apprentissage moteur tout en s'appuyant sur des notions d'entraînement (dimension du « savoir s'entraîner »). D'une manière générale, les candidats semblent rencontrer des difficultés à envisager les réponses d'une manière systémique. Au final, et tout au long de l'épreuve d'oral (10 minutes d'exposé, 45 minutes d'entretien), le jury apprécie la capacité des candidats à :

- analyser leur prestation physique du jour au regard de la thématique proposée et d'indicateurs objectifs et subjectifs ciblés tout en exploitant l'outil vidéo ;
- proposer des éléments de lecture et d'analyse de leur prestation en les mettant explicitement en relation avec des connaissances scientifiques, culturelles et les différents champs théoriques s'y rapportant ;
- définir des axes de transformation et d'évolution pour leur propre pratique et motricité dans l'activité.

Globalement, trois niveaux de prestation ont pu être identifiés :

- les candidats décrivant exclusivement des photos (vignettes) et énonçant des constats sans réellement prendre appui sur des indicateurs objectifs ni subjectifs ; des réponses formatées et/ou évasives, sans retour au fil rouge de la thématique. Une réactivité limitée pour approfondir sa réflexion. Les axes de transformation sont imprécis et trop génériques. Ils sont irréalistes ;
- les candidats dépassant le cadre descriptif et utilisant des indicateurs restreints et pas toujours articulés autour de la thématique ; des réponses justes et un retour fréquent à la thématique uniquement guidé par le jury. Les axes de transformations sont cohérents mais non étayés ;
- les candidats exploitant des connaissances plurielles, maîtrisées, au profit d'une analyse pertinente et étayée de leur prestation. Une mise en relation des indicateurs objectifs et subjectifs ciblés et justifiés au regard de la thématique traitée. Des réponses claires, approfondies et apportées de manière autonome. Les axes de transformations sont ciblés et en phase avec la prestation du jour.

## **Conseils aux candidats**

### ***Pour la pratique***

Le jury invite les candidats à rechercher le plus haut niveau de complexité sur l'ensemble des deux séquences (libre et bloc) tout en portant une vigilance accrue sur les postures sécuritaires, le respect du tempo, la structure de la musique (plus particulièrement pour la séquence bloc) et sur le respect des exigences déclinées par le jury. Une attention sera portée au niveau d'engagement des candidats dans l'effort. Concernant la « séquence libre » de 4 minutes, il est attendu de la part des candidats de réaliser au moins 6 blocs différents. Si la vitesse de la musique, pour la séquence libre, est laissée au choix des candidats entre 125 et 145 BPM, le jury les invite à vérifier l'exactitude des BPM de leur musique et conseille néanmoins de ne pas utiliser de vitesses excessives. Les candidats doivent se munir de chaussures propres. L'utilisation de la vidéo comme « feedback » peut constituer une aide à la préparation des candidats à des fins d'amélioration de leurs prestations tout en les préparant à la lecture des images en réponse aux attendus de l'épreuve.

Une préparation proche du contexte de l'épreuve (regards extérieurs, vidéo, musiques variées temps contraint, heures matinales d'entraînement...) est fortement recommandée afin d'éviter un stress inhibant.

### ***Pour l'oral***

Le jury conseille aux candidats d'utiliser un cadre d'analyse de sa motricité, maîtrisé et permettant la réelle prise en compte de la thématique proposée.

Une démonstration authentique et singulière en dépassant la dimension descriptive des différentes séquences est attendue.

Le jury attend de l'exposé qu'il soit solidement ancré sur la prestation du jour, appréhendée dans son ensemble, à partir de choix ciblés et argumentés au regard de la thématique traitée. La qualité de l'exposé ne conditionne pas toujours celle de l'entretien. Il est attendu que les réponses aux questions du jury soient structurées, suffisamment précises, et dépassent les généralités en s'appuyant sur des connaissances plurielles, maîtrisées, référencées et articulées au processus d'apprentissage. L'adoption d'une posture réflexive et la construction d'une grille de lecture de sa motricité sont incontournables. L'usage de l'outil numérique doit apporter une réelle plus-value aux réponses apportées à la question initiale.

Un candidat convaincu est un candidat convainquant.



## Volley-ball

### Conditions de déroulement de l'épreuve

La prestation physique est évaluée en 3 contre 3 sur un terrain de 7 mètres par 7 réglementaire et composée de deux périodes de jeu de 6 minutes chacune. Une pause de 5 minutes sépare les deux périodes. Les partenaires et adversaires des candidats sont choisis par le jury et communiqués 12 minutes avant la fin de l'échauffement. Les partenaires des candidats sont à leur disposition pour une transmission de consignes durant deux minutes avant la première séquence de jeu. Pendant la pause, les candidats peuvent transmettre de nouvelles consignes à leurs partenaires. Le jury, quant à lui, peut être amené à donner des consignes de jeu à l'équipe adverse. Lors de la deuxième séquence, un temps-mort d'une minute peut être pris par les candidats. Les candidats peuvent là encore donner ou adapter leurs consignes à leurs coéquipiers. Aucune consigne n'est donnée à l'équipe adverse par le jury pendant ce temps-mort. La prestation des candidats est enregistrée en plan de ½ ensemble en plongée et en continu. L'opérateur vidéo est placé en hauteur, dos aux candidats, à une distance d'environ 10 à 15 mètres (l'image couvrant l'ensemble du terrain).

Le règlement adapté proposé permet d'augmenter le volume de jeu pendant les séquences de 6 minutes. Le match débute par un service de l'équipe des candidats. Les équipes disputent le point puis un ballon de relance est envoyé à chaque équipe. C'est ensuite à l'équipe adverse de servir. Ce fonctionnement se reproduit pendant les deux séquences de 6 minutes. Le placement sur le terrain est libre (il n'y a pas de faute de position). Le service à tour de rôle est obligatoire.

### Bilan de la pratique

La distribution des notes rend compte d'une grande hétérogénéité. Le jury affirme sa satisfaction de voir des candidats non spécialistes de l'activité obtenir des résultats satisfaisants grâce à une préparation à l'épreuve mettant l'accent sur les organisations collectives en attaque et en défense au service de leur efficacité individuelle. Les candidats les plus en difficulté perturbent l'organisation collective et font basculer très régulièrement le rapport de force en défaveur de leur équipe. Ceux qui réussissent mieux sont garants d'une organisation collective cohérente en attaque ou en défense et sont capables de faire basculer le rapport de force en situation favorable en exploitant des alternatives d'attaque (attaque ligne ou diagonale, temps et espace d'intervention variés...). Les candidats excellents, quant à eux, mettent en place une organisation collective en attaque et en défense décisive. Ils sont capables de faire basculer le rapport de force en situation équilibrée voire défavorable.

### L'épreuve orale

Les candidats bénéficient de 30 minutes de préparation dans la salle d'interrogation pour répondre à une question posée par le jury. Le format de la question est commun à l'ensemble des épreuves de l'oral 3.

### L'exposé

La séquence vidéo imposée par le jury correspond à un ou deux points joués. Celle-ci met en évidence une (ou des) difficulté(s) à exploiter par les candidats dans un projet de transformation. Les candidats qui ont le moins réussi prennent peu ou pas en compte la thématique et n'ont pas pris le soin d'analyser toute la séquence donnée. Le cadre d'analyse est sommaire, inadapté ou non exploité au regard de la thématique et des images. Les axes de transformation choisis sont décalés par rapport au problème à traiter. Les candidats qui réussissent mieux sont capables d'explicitier un cadre d'analyse cohérent en

prenant des indicateurs objectifs et subjectifs au regard de la thématique et de leur prestation. Les connaissances restent toutefois inégalement maîtrisées en fonction des domaines (TICE, APSA, apprentissage, etc.). Les axes de transformation choisis sont adaptés et justifiés. Les candidats excellents sont capables d'exploiter un cadre d'analyse remarquable en articulant des connaissances issues de champs variés. Les axes de transformation choisis sont pertinents et hiérarchisés.

### **L'entretien**

Les remarques exprimées pour l'exposé restent valables pour l'entretien. Le jury attend des candidats qu'ils fassent preuve de bon sens, qu'ils répondent de manière précise et concise aux questions posées, qu'ils soient capables d'utiliser à bon escient et rapidement les outils graphiques sur les images vidéo. Le tableau blanc doit être utilisé pour compléter l'usage des TICE.

### **Conseils aux candidats**

#### ***Pour la pratique***

Il est nécessaire de se présenter à l'épreuve en bonne condition physique afin de maintenir un niveau de jeu constant sur l'ensemble des deux séquences de jeu. Le jury invite les candidats à utiliser judicieusement le temps d'échauffement pour se préparer individuellement et installer leur organisation collective en attaque et en défense. La pause entre les deux séquences et le temps mort pourront également servir à réguler le projet d'organisation collective. Le jury attire l'attention sur le fait que les candidats doivent se préparer pour faire basculer le rapport de force en faveur de leur équipe dans un niveau de jeu élevé. Une pratique régulière et une connaissance des organisations spécifiques au jeu en 3 contre 3 sont indispensables pour réussir.

#### ***Pour l'oral***

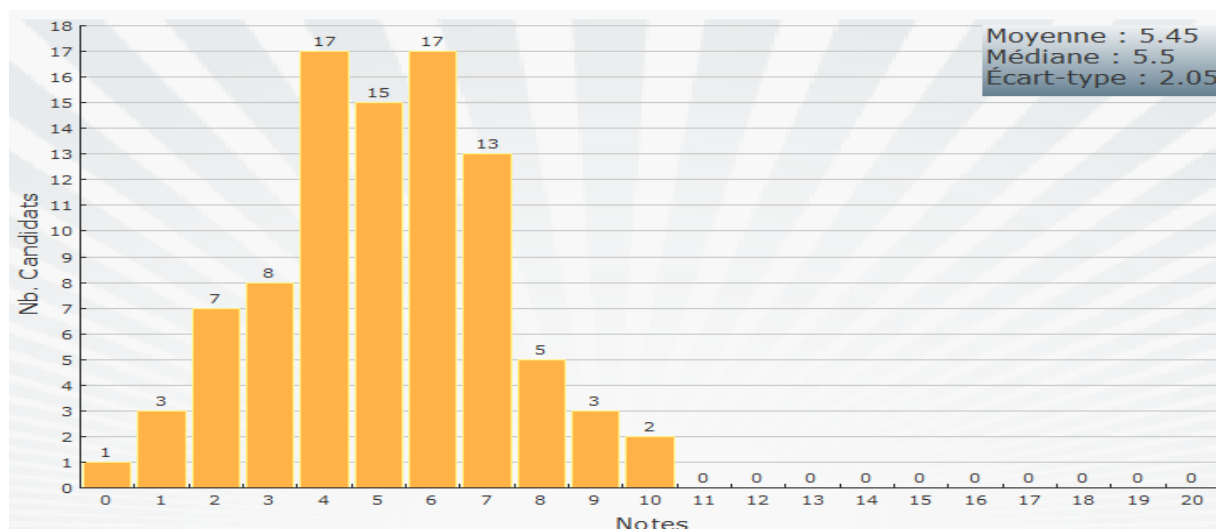
Au regard de la spécificité de l'activité, les candidats doivent se préparer à une analyse précise de leur motricité *via* l'outil Médianalyse mais également à une opérationnalisation des axes de transformation proposés pour lui-même ou pour un public donné. Le jury invite également les candidats à enrichir leurs connaissances de l'activité (techniques, tactiques, historiques, réglementaires, biomécaniques, etc.). Les candidats doivent veiller à utiliser un cadre d'analyse permettant la réelle prise en compte de la thématique proposée et à mobiliser l'ensemble de leurs connaissances au service d'une démonstration authentique et singulière. Les réponses apportées doivent être justifiées, hiérarchisées et contextualisées dans le cadre du rapport de force.

## Quatrième épreuve d'admission

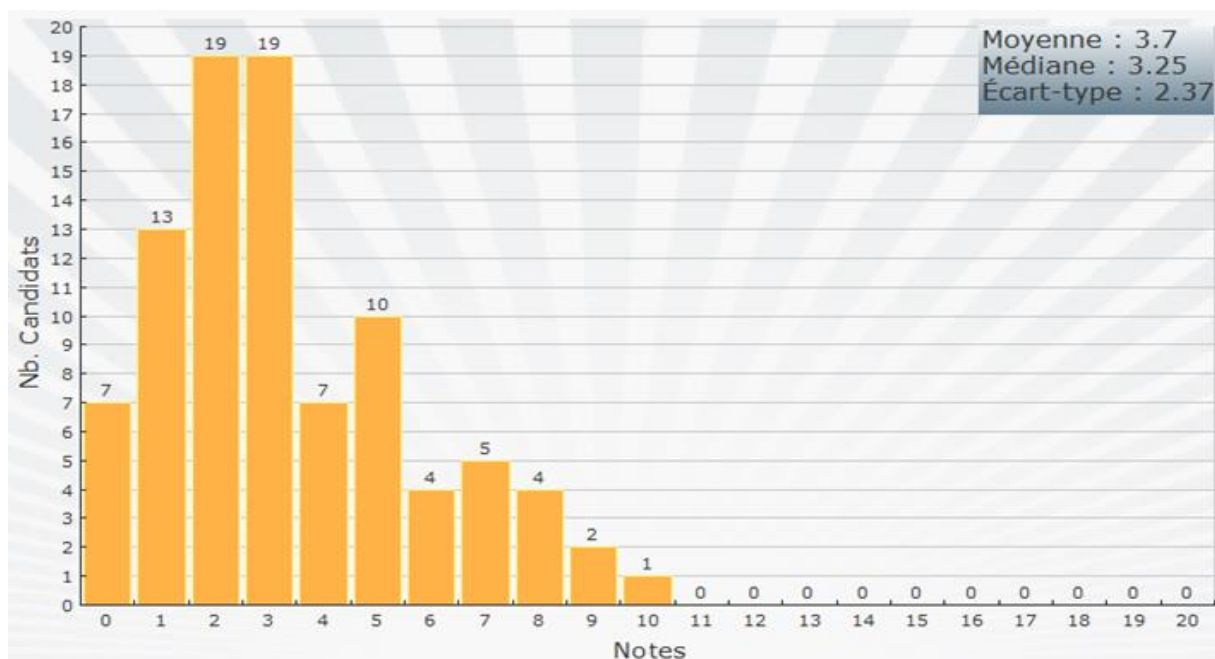
### Pratique d'une activité physique sportive et artistique et entretien :

| Epreuve               | Deux parties                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                          |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                       | Pratique d'une APSA                                                                | Entretien                                                                                                                                                                                                                                |
|                       | notée sur <b>10 points</b>                                                         | 20 minutes sans préparation<br>notée sur <b>10 points</b>                                                                                                                                                                                |
| Attendus de l'épreuve | Réaliser une prestation physique en natation ou athlétisme (tirage au sort)        | Répondre à une question relative à une thématique liée à la pratique de l'APSA réalisée                                                                                                                                                  |
| Compétences évaluées  | Le candidat fait preuve d'un niveau de maîtrise physique dans l'APSA tirée au sort | Le candidat mobilise des connaissances scientifiques pour comprendre l'activité d'un élève (de différents niveaux d'expertise) engagé dans la pratique sportive réalisée, notamment dans ses dimensions physiologiques et psychologiques |

#### Les notes /10 de la prestation physique



#### Les notes/10 de l'entretien



## Conditions du déroulement de l'épreuve

L'oral 4 s'appuie sur l'une des deux APSA suivantes : athlétisme et natation. Le candidat prend connaissance de l'activité sportive par tirage au sort, au début de la session, au moment de l'accueil par le président.

L'oral 4 se découpe en deux temps distincts : la prestation physique et l'entretien. L'entretien porte dans l'APSA n'ayant pas fait l'objet de la prestation physique.

### La prestation physique

L'appel est réalisé avant l'échauffement.

Les installations et le matériel fournis par l'organisation du concours sont alors accessibles au candidat pour une phase d'échauffement. Le matériel personnel est à la charge du candidat.

Le jury évalue la prestation du candidat en référence aux attendus de fin de lycée inscrits dans les programmes d'EPS.

### L'entretien

À l'entrée, dans la salle d'interrogation, le jury remet une question initiale formulée de la manière suivante : « Sur quelles connaissances scientifiques vous appuyez-vous pour expliquer... ».

Le candidat dispose de 2 minutes pour préparer les éléments de sa réponse.

L'épreuve orale dure 20 minutes et se décompose de la façon suivante : 3 minutes pour exposer sa réponse et 17 minutes d'entretien. Si le candidat n'utilise pas complètement les 3 minutes d'exposé, le temps non utilisé est reporté pour aller au terme des 20 minutes de l'épreuve.

L'exposé et l'entretien ont pour objectif d'évaluer les capacités du candidat à expliquer l'activité du nageur/coureur par des connaissances scientifiques issues des sciences humaines et sociales et des sciences de la vie. La logique de l'épreuve réside dans la capacité à interpréter les différentes activités que peut développer un nageur ou un coureur, quel que soit son niveau de pratique. Cette interprétation repose sur la maîtrise de cadres théoriques et de connaissances issues de travaux scientifiques. Le candidat doit parvenir à mobiliser très rapidement ses connaissances. Au regard de la nature condensée de l'épreuve, l'entretien est rythmé et dynamique.

Il est fait régulièrement appel à la formalisation de connaissances scientifiques au travers de courbes ou de schémas représentant une activité typique du nageur/coureur. Elle peut être à la fois liée à des actions de propulsion, d'équilibration, de prise d'informations, de prise de décisions, de gestion d'émotions.

Voici quelques exemples de questions :

Champ des sciences humaines et sociales :

- « Sur quelles connaissances scientifiques vous appuyez-vous pour expliquer l'apprentissage des coordinations chez un coureur de haies confirmé / nageur confirmé ? »
- « Sur quelles connaissances scientifiques vous appuyez-vous pour expliquer l'influence de l'évolution des règlements et du matériel sur les performances du coureur/ nageur ? »
- 
- « Sur quelles connaissances scientifiques vous appuyez-vous pour expliquer l'effet des feedback dans la réalisation d'une performance en natation/en course ? »

Champ des sciences de la vie :

- « Sur quelles connaissances scientifiques vous appuyez-vous pour expliquer l'utilité de l'échauffement pour la réalisation d'une performance maximale ? »
- « Sur quelles connaissances scientifiques vous appuyez-vous pour expliquer le développement de la puissance aérobie chez le coureur/nageur ? »
- « Sur quelles connaissances scientifiques vous appuyez-vous pour expliquer la création d'un appui pour se propulser efficacement en natation/en course ? »

## L'épreuve d'entretien

Le jury apprécie le candidat qui fait l'effort de s'approprier les connaissances scientifiques pour interpréter le comportement du nageur ou du coureur. Le candidat en réussite est capable de mobiliser avec précision des connaissances validées scientifiquement afin de justifier ses propos. Au-delà de la connaissance, il fait preuve d'une réelle capacité à sélectionner et à exploiter celles-ci pour expliquer l'activité du pratiquant. Les connaissances mobilisées éclairent les processus sous-jacents de la motricité et ne doivent pas être confondues avec

une simple description de mouvements. Rares sont les candidats qui ont réussi à présenter une réponse problématisée.

De nombreux candidats ont des connaissances superficielles. Si certaines notions sont connues, elles ne sont pas toujours mobilisées pour expliquer certaines activités du nageur/coureur. Trop souvent, les candidats récitent des notions sans être en capacité de les opérationnaliser pour expliquer un phénomène décrit sur un schéma ou une courbe proposée par le jury.

Chez certains candidats, les connaissances de base sur le fonctionnement du corps humain ne sont pas maîtrisées (anatomie, physiologie respiratoire, physiologie cellulaire). Les connaissances biomécaniques se limitent à la « récitation » de formules sans pour autant être capable de les mobiliser pour expliquer les adaptations corporelles du pratiquant.

Concernant, les connaissances liées à la motricité humaine, celles-ci sont parfois insuffisamment connues (proprioception corporelle, physiologie de l'effort, psychologie de l'apprentissage, etc.). Les candidats les plus faibles ont tendance à « caricaturer » les courants scientifiques qui relèvent des théories de l'apprentissage. L'interprétation des processus de transformation reste très superficielle voire erronée.

## Les différents niveaux de prestation des candidats

### Niveau 1

Le candidat dispose de connaissances scientifiques superficielles voire erronées et n'est pas capable de les mobiliser pour expliquer l'activité du nageur/coureur dans l'ensemble des dimensions comportementales.

*Exemple en athlétisme et en natation* : le candidat ne réussit pas à identifier les muscles mis en jeu lors de l'appui athlétique / dans l'eau.

### Niveau 2

Le candidat dispose de connaissances scientifiques incomplètes dans certains domaines d'activité. Il explique le comportement par des concepts généraux qu'il a du mal à expliciter.

*Exemple en athlétisme et en natation* : le candidat est capable de citer les différents récepteurs proprioceptifs mis en jeu lors de la perception mais se trouve en difficulté lorsqu'il s'agit d'expliquer les mécanismes en jeu et leurs rôles dans le contrôle moteur.

### Niveau 3

Le candidat dispose de connaissances scientifiques variées et sait les mobiliser dans la plupart des domaines d'activité du nageur/coureur. Le candidat dispose des connaissances de base dans la plupart des champs scientifiques, mais a une capacité hétérogène à savoir les mobiliser en fonction des domaines d'activité explorés.

*Exemple en athlétisme et en natation* : le candidat est capable de mobiliser les connaissances relatives aux différents processus énergétiques en les mettant en relation avec les principes d'efficacité et le développement des ressources.

## Niveau 4

Le candidat réalise des choix pertinents et maîtrise les connaissances scientifiques de façon homogène dans l'ensemble des champs de questionnement. Il « priorise » les modèles théoriques et scientifiques les plus adaptés selon le type d'activité à analyser. Les connaissances scientifiques sont variées et actualisées

*Exemple en athlétisme et en natation :* le candidat est capable de mobiliser les connaissances relatives aux processus motivationnels tout en montrant des nuances et des limites relatives aux caractéristiques des pratiquants (âge, niveau d'expertise, sexe...).

Dans chacun des niveaux évoqués, la capacité à argumenter ses propos dans une contrainte de temps limitée (clarté et concision) est un élément apprécié par le jury.

## Conseils aux candidats

Les membres du jury recommandent aux futurs candidats de préparer cet oral en identifiant les différents champs scientifiques qui peuvent éclairer l'activité du pratiquant jeune, adolescent, débutant, expert s'impliquant dans des activités nautiques ou athlétiques. Il est recommandé de se réapproprier les bases concernant les structures nerveuses qui organisent la motricité, les bases concernant les adaptations physiologiques aux efforts et à l'entraînement, et à identifier les courants scientifiques expliquant les processus d'apprentissage moteur. Nous rappelons qu'il ne s'agit pas de réciter des connaissances, mais d'être capable d'expliquer le comportement du nageur/coureur à partir de connaissances scientifiques. Les questions liées aux processus biomécaniques et relatives aux différentes théories de l'apprentissage ont souvent mis en difficulté les candidats. De la même façon, des connaissances issues des sciences sociales relatives à l'évolution historique des techniques et des pédagogies sont rarement connues des candidats. Véritable épreuve multidisciplinaire, le jury recommande aux candidats de ne pas faire l'impasse sur un des champs scientifiques décrits ci-dessus. Il leur est fortement conseillé de se préparer à étayer l'argumentation à l'aide de courbes (évolution de la lactatémie, évolution de la fréquence cardiaque...), de schémas (trajet du pied lors d'un cycle de jambe, vecteurs de force, circulation sanguine...). Certains candidats se sont retrouvés en difficulté lorsqu'il leur a été demandé de produire un schéma explicitant une organisation motrice (position de départ...). Nous recommandons aux futurs candidats de se préparer spécifiquement à ce type de situation afin de manifester une réelle compréhension des mécanismes mis en jeu lors de l'activité du pratiquant. Nous attirons l'attention des candidats sur la nécessité de répondre à la question en la situant dans le champ scientifique spécifique stipulé dans le sujet. De plus, eu égard au temps de l'exposé, il n'est pas pertinent de perdre du temps en présentant un plan.

## La prestation physique en athlétisme (2 x 200 haies)

### Le bilan de l'épreuve

Les candidats de la session 2022 ont démontré un niveau de pratique honorable lors de l'épreuve d'athlétisme du 2 x 200m haies. Les performances chronométriques confirment que

la plupart des candidats ont préparé cette épreuve en amont du concours. Les performances chronométriques se situent à des moyennes de 31''1 pour les garçons et 36''2 pour les filles. La très grande majorité des candidats a été capable de gérer l'épreuve en enchaînant de manière satisfaisante les deux courses.

Le niveau reste néanmoins hétérogène, au niveau de la gestion de l'espace inter-obstacles tout au long de la course et surtout de la qualité du franchissement.

La phase de récupération a été supérieure à 30', ce qui a permis aux candidats bien préparés d'enchaîner les deux courses avec une certaine stabilité chronométrique. On note une moyenne d'écart entre les deux courses de l'ordre de +0,4s pour les garçons et +0,5s pour les filles. Les candidats ont été informés en début d'épreuve que les règles fédérales des épreuves combinées constituaient le cadre de référence réglementaire adopté. Aucune disqualification n'a été déplorée.

Les candidats les mieux préparés ont été capables d'adopter une mise en action efficace tant au niveau de l'acquisition de vitesse que de l'attitude préparatoire au franchissement du premier obstacle. Un réel projet de course intégré leur a permis d'enchaîner les franchissements dans des conditions favorables à la réalisation d'une performance. Malgré les risques de chute inhérents à ce type d'épreuve, une grande partie des candidats a eu la volonté de produire une performance dans les deux courses. Les mieux préparés ont su allier l'efficacité de la course avec un franchissement techniquement juste (engagé, rasant, équilibré).

## **Evaluation**

La moyenne générale de l'épreuve pratique s'établit à 5,39 sur 10 points. La moyenne des femmes est de 5,08 et celle des hommes de 5,63. 11 femmes sur 21 présentes (52,4%) ont obtenu la moyenne à cette épreuve pratique. Pour les hommes, 16 candidats ont eu 5/10 ou plus sur les 27 présents (59,3%). Cette note pratique combinait à la fois une note de performance (6,5 points) et une note de maîtrise de l'exécution (3,5 points). 43,75% des candidat(e)s présents n'ont pas obtenu la moyenne à cette épreuve.

## **Conseils aux candidats**

Pour l'année 2023, nous conseillons aux candidats d'assurer une préparation spécifique à cette épreuve en s'entraînant régulièrement et de manière plus approfondie pour pouvoir présenter un niveau de performance et de réalisation optimales.

L'entraînement à cette épreuve doit s'anticiper bien en amont dans la préparation, tant sur les aspects techniques spécifiques liés au franchissement et à la course inter-obstacles que sur les dimensions énergétiques correspondant à la contrainte de l'épreuve.

De plus, l'élaboration d'un plan de course en adéquation avec les potentialités individuelles de chaque candidat semble nécessaire pour bien réussir cette épreuve. Il est aussi attendu que la préparation intègre les éléments de règlements, surtout au niveau du départ (réglage des starting-blocks, position réglementaire, stabilité entre les commandements...).



## La prestation physique en natation (50 m 2 nages et 50 m nl)

### Le bilan de l'épreuve

Les candidats de la session 2022 ont démontré un bon niveau de pratique lors de l'épreuve natation de 2x50 m (50 m 2 nages et 50 m Nage Libre). Les performances chronométriques démontrent que la plupart d'entre eux ont préparé cette épreuve avec sérieux. Chez les filles les performances vont de 38 secondes et 98 centièmes à 56 secondes et 61 centièmes au 50 m 2 nages et de 34 secondes et 49 centièmes à 49 secondes et 27 centièmes au 50 m NL. Chez les garçons la meilleure performance est de 30 secondes et 43 centièmes et la plus faible de 1 minute et 04 secondes au 50 m 2 nages et de 27 secondes et 36 centièmes à 49 secondes 70 centièmes au 50 m NL. Lors du 50 m 2 nages, la majorité des candidat(e)s a souvent réalisé le premier 25 m en papillon et le second en dos ou brasse démontrant ainsi l'acquisition de principes biomécaniques pour réaliser une épreuve courte. Le jury a apprécié le fait que la plupart des candidat(e)s s'engagent totalement dans une logique de performance plutôt que dans une logique de démonstration. Tous les candidat(e)s ont nagé le 50 m NL en crawl. Les candidat(e)s les mieux préparé(e)s sont capables d'adopter : des départs assurés et efficaces (gain de distance et de temps) ; des virages efficaces et adaptés à leur niveau (temps de retournement court, coulée supérieure à 5 mètres et reprise de nage dynamique) et ont été capables de gérer leur allure tout au long des parcours. Les candidats les plus compétents ont également démontré l'intégration de principes techniques pour optimiser leurs performances (axe du corps confondu avec l'axe de déplacement pour diminuer les résistances à l'avancement, gestion du couple amplitude-fréquence pour augmenter l'efficacité de la propulsion tout au long des deux épreuves, intégration du roulis, longueur et profondeur du trajet...). Cette année, les candidat(e)s ont fait preuve de lucidité à l'issue de leurs parcours en réajustant leur projet de performance proche de ce qu'ils avaient réalisé. Ainsi l'écart le plus important entre le projet de performance réajusté était de 21.74% en 2022 (plus de 40% en 2019) éloigné de la performance effectivement réalisée alors que la moyenne était aux alentours de 6 % comme en 2019. Les candidat(e)s ont utilisé les deux lignes de nage réservées à la récupération. Quelques rares candidat(e)s ont réalisé des fautes réglementaires qui les ont pénalisé(e)s (mains qui dépassent la ligne de hanche en brasse, reprises de nages en ondulation pour le parcours de brasse).

### Evaluation

La moyenne générale de l'épreuve s'établit à 5,5 sur 10. La moyenne des femmes est de 5,17 pour une moyenne de 4,89 pour les hommes. 29 candidats sur 62 présents (47%) ont obtenu la moyenne à cette épreuve qui combinait à la fois une note de performance (6,5 points) et une note de maîtrise de l'exécution (3,5 points). 33 candidats (53 %) n'ont pas obtenu la moyenne.

### Conseils aux candidats

Pour l'année 2023, nous conseillons aux candidats d'assurer une préparation spécifique à cette épreuve en s'entraînant régulièrement et de manière plus approfondie pour pouvoir présenter un niveau de performance optimales.

L'entraînement à cette épreuve doit s'anticiper bien en amont dans la préparation, tant sur les aspects techniques spécifiques liés à la maîtrise des différentes nages et à la gestion des départs et virages, ainsi que sur les dimensions énergétiques correspondant à la contrainte de l'épreuve.

De plus, l'élaboration d'un projet de temps sur chacun des parcours en adéquation avec les ressentis lors de la réalisation de performance semble nécessaire pour manifester une réelle connaissance de soi en action. Il est aussi attendu que la préparation intègre les éléments de règlements, surtout au niveau des différentes nages et virages.